



Service des Archives



IP.00609



DISCOURS D'INSTALLATION

#200
INS

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

DISCOURS
D'INSTALLATION

INAUGURATION DU PALAIS DE RUMINE

JUBILÉ WALRAS

1906 à 1909

LAUSANNE
IMPRIMERIES RÉUNIES (S. A.)

1909

IP. 0609

SÉANCE D'INSTALLATION

ET

INAUGURATION DU PALAIS DE RUMINE

3 NOVEMBRE 1906

DISCOURS DE M. B. VAN MUYDEN

Syndic.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS LES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTAT,

J'ai l'honneur, au nom des autorités communales, de vous faire la remise solennelle du palais que la ville de Lausanne a fait construire pour recevoir l'Aula, les services généraux de l'Université, quelques auditoires de sciences et de lettres, une salle pour les sociétés savantes, la Bibliothèque cantonale, le Musée des Beaux Arts, le Musée d'archéologie, le Médailler, le Musée industriel, ainsi que les collections cantonales de zoologie, de géologie et de botanique.

Cet édifice recevra le nom de Palais de Rumine.

Un autre orateur vous parlera de l'architecte Gaspard André, de Lyon, qui a conçu les plans de ce beau monument.

M. De Loës vous racontera ce que fut la vie de Gabriel de Rumine. Je manquerais cependant à un devoir élémentaire, si je ne proclamais pas bien haut la reconnaissance de la population de Lausanne pour cette noble famille, dont

le trop court séjour au milieu de nous a été marqué par de nombreux actes de générosité.

Gabriel de Rumine était un élève de notre vieille Académie ainsi que de l'ancienne Ecole spéciale de Lausanne. En mourant, il a fait à notre ville un legs magnifique et cela dans des conditions qui témoignent la sollicitude qu'il portait au développement de notre vie intellectuelle.

Désirant qu'il en soit fait un usage judicieux et réfléchi, il a stipulé que les intérêts de la somme de 1 500 000 francs qu'il mettait à notre disposition, seraient capitalisés pendant quinze ans avant qu'une décision fût prise sur son emploi : celui-ci devait être déterminé par cinq magistrats lausannois et cinq professeurs de l'Académie. La clause de ce testament laissait toute latitude à cette commission, aussi, lors qu'elle se réunit le 18 juin 1886, de nombreux avis se firent jour.

La commission avait été composée des cinq membres de la Municipalité de l'époque, à savoir : MM. Samuel Cuénoud, syndic, Louis Roux, Louis Grenier, Henri Fischer, Adrien Dériaz (ces deux derniers aujourd'hui décédés) et de MM. les professeurs Marc Dufour, Henri Vuilleumier, Eugène Rambert, Jules Besançon et Jules Marguet (ces trois derniers aujourd'hui décédés).

M. le docteur Marc Dufour avait été choisi en sa qualité d'ami intime du testateur. M. Marguet, Français d'origine, était l'un des fondateurs de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, où Gabriel de Rumine avait fait ses études. M. Eugène Rambert, revenu récemment de Zurich, était désigné comme la personnification de l'esprit littéraire de la Suisse romande. M. Jules Besançon, l'auteur de *Coquemolle*, du *Jeune homme sérieux*, du *Tyran du Village* et d'autres œuvres humoristiques dans lesquelles il donnait essor à son esprit caustique, avait fort à cœur la transformation de l'Académie en Université, et, dès le début des tra-

vaux de la commission, s'en fit le champion. M. Henri Vuilleumier, très versé dans l'histoire de notre enseignement supérieur, était tout particulièrement qualifié pour donner une opinion éclairée dans les débats qui allaient s'ouvrir. M. Eugène Rambert fut remplacé dans la suite par M. Georges Favey et M. Marguet par M. Jules Duperrex.

Avec une impartialité et une sage lenteur qui faisaient bondir M. Besançon, — ainsi qu'en témoignent les procès-verbaux, — la commission que présidait M. le syndic Cuénoud, ouvrit une enquête et invita les donneurs de conseils à faire connaître leur manière de voir.

L'Académie émit le vœu que l'on songeât à elle et que l'on affectât à son usage et à celui de la Bibliothèque cantonale et du Musée cantonal l'édifice qu'il s'agissait d'élever.

La Société de l'Orchestre, appuyée par les Jeunes commerçants, demanda la construction d'une salle de 1500 places pour concerts et de salles annexes pour des buts divers.

La Société de Ste-Cécile, le Chœur d'hommes et M. le pasteur Audemars manifestèrent également le désir de voir construire un amphithéâtre pour les grandes exécutions musicales; l'honorable doyen du clergé lausannois aurait voulu une salle pouvant contenir 3000 auditeurs.

La Société des ingénieurs et architectes demandait la construction d'un palais consacré au musée des Beaux-Arts, à des salles de réunions, de concerts et d'expositions où auraient trouvé place également la Bibliothèque cantonale, ainsi que les musées d'histoire naturelle et d'archéologie.

MM. Marguet et Rambert préconisaient la construction d'un Athénée comportant des salles en vue des besoins très divers de la population de Lausanne, des galeries pour la Bibliothèque cantonale, les collections scientifiques et

artistiques de l'Etat, enfin des auditoires pour certains cours académiques.

Cette proposition, que chacun de ses auteurs avait formulée de son côté avec quelques variantes, était conciliable avec celle de M. Besançon, du moment que ce dernier eut ajouté à son programme le Musée des Beaux-Arts. Les deux propositions différaient en ceci, c'est que, dans le système de MM. Marguet et Rambert, l'accent était plutôt municipal, les salles de réunion et le Musée des Beaux-Arts venaient en première ligne ; dans le système de M. Besançon, au contraire, le palais à construire devait avoir un caractère académique avant tout, l'Université donnerait l'hospitalité aux Musées.

C'est à cette dernière solution que la commission s'arrêta. Toutefois, sur la proposition de M. Louis Roux, on ajouta au programme le Musée industriel, en souvenir de M^{me} de Rumine, sa fondatrice.

L'idée d'une grande salle pour concerts et expositions fut écartée ; elle avait cependant sa valeur : elle nous eût déchargé de cette éternelle question qui occupe encore aujourd'hui les sphères municipales. Elle n'était pas inconciliable avec la proposition Besançon ; j'en donnerai pour preuve les nouveaux bâtiments de l'Université d'Upsal, dont l'Aula a été aménagée pour pouvoir servir de salle de concert et peut contenir environ mille cinq cents auditeurs.

La commission s'occupa longuement d'une proposition de M. le professeur Horner, de Zurich, tendant à la création d'une haute école de commerce, et de deux propositions de MM. Marc Dufour et Louis Bridel, tendant, avec certaines divergences à la création d'une « Ecole de hautes études pour femmes » qui aurait porté le nom d'« Académie de Rumine ». Enfin, la commission examina aussi, mais sans s'y attarder, la proposition d'un anonyme qui désirait la création d'une école de médecine, où l'on n'aurait reçu

comme élèves que des femmes. Les auteurs de ces projets pensaient que leur réalisation jetterait un éclat scientifique et littéraire tout particulier sur Lausanne. « Notre ville, disait M. Dufour, aurait une position privilégiée et unique en Europe ; elle serait, dans son genre, un deuxième Heidelberg. » Ces projets furent combattus fortement par M. Besançon, qui, avec sa verve habituelle, invoqua l'autorité de Molière, et récita de Chrysale le discours bien connu :

Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
Qu'une femme étudie et sache tant de choses.
Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
Et régler la dépense avec économie,
Doit être son étude et sa philosophie.
Nos pères, sur ce point, étaient gens bien sensés,
Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez,
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse... etc.

M. Marguet combattit les projets de MM. Dufour et Bridel par des motifs d'économie ; il fit valoir avec raison qu'il était préférable de développer les institutions existantes plutôt que d'en créer de nouvelles. Il y avait un certain non sens, de la part des apôtres du féminisme, à vouloir créer une Académie pour femmes ; car, ce que celles-ci demandent, ce ne sont pas des privilèges, c'est l'égalité ; le plus logique donc est de leur ouvrir les portes des grandes écoles. Ce fut la réponse de M. Rambert à M. Dufour. Dès lors, vingt ans se sont passés ; les femmes ont cause gagnée ; celles qui suivent les cours de l'Université sont légion. Quant on se hasarde, à certaines heures, dans les vestibules du Palais de Rumine, à la sortie du cours de M. Sirven, entre autres, on se croirait vraiment dans un lycée de jeunes filles et l'on peut dire aujourd'hui, avec la chanson, qu'il n'y a plus ni hommes ni femmes. Celles-ci, en effet, ont franchi

les fossés sociaux qui, jadis, séparaient les sexes. Elles modifient peu à peu leurs habitudes; elles portent des costumes tailleurs, des chapeaux ronds ou des canotiers; lorsque sévissait la mode de la bicyclette, quelques-unes d'entre elles avaient même remplacé le jupon par la culotte, et l'on voit aujourd'hui des amazones monter à califourchon.

Sur 1263 étudiants ou auditeurs que comptait notre Université au semestre dernier, il n'y avait pas moins de 502 jeunes filles, dont 396 Russes et 20 Suissesses seulement. Si le privilège que MM. Dufour et Bridel réclamaient sous la forme d'une institution parallèle à l'Académie, et dont les hommes eussent été exclus, ne leur a pas été accordé, l'égalité des sexes devant la science a été admise, et des deux Académies on a fait une Université.

* * *

L'idée de la transformation de l'Académie en Université avait déjà été mise en avant au XVIII^{me} siècle par le lieutenant ballival Charles-Guillaume Loys de Bochat, qui succéda, en 1718, à Barbeyrac dans la chaire de droit, et auquel de nombreux écrits littéraires et historiques ont fait une réputation européenne. D'accord avec son ami et collègue Abram Ruchat, qui occupait alors la chaire de théologie, Loys de Bochat adressa à LL. EE. de Berne plusieurs mémoires pour demander que l'Académie fût transformée en Université.

Le fait nous est rapporté par le professeur Clavel de Brenles dans l'éloge qu'il fit en 1755 du professeur Loys de Bochat. « C'eût été, dit-il, la seule Université dans les pays réformés de langue française, et elle aurait pu devenir un foyer de lumière, une grande puissance intellectuelle et morale. » Berne refusa, ce qui se comprend aisément, car

l'Université de Lausanne lui eût porté ombrage. Ce qui est le plus curieux, c'est que le Conseil de Lausanne s'opposa fortement au projet de Loys de Bochat.

« L'esprit municipal de l'époque, nous dit Gindroz (*Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*, page 129), lui faisait comprendre qu'il y aurait péril pour ses privilèges dans l'existence d'une institution qui aurait son régime, ses lois, ses tribunaux et serait placée en dehors du droit commun; c'était alors le triste privilège des Universités. »

Le professeur Gindroz fait sans doute allusion à cette juridiction spéciale et moyennageuse dont bénéficient encore, en certains pays, les étudiants, et qui leur permet de se battre en duel, de faire de la nuit le jour, de s'attarder dans les tavernes, de s'adonner à des libations excessives, de réveiller par leurs cris les paisibles dormeurs, de chercher querelle au guet, pour prendre ensuite un ton de dignité offensée lorsque la police intervient et les engage à regagner tranquillement leur logis. Ce sont là des usages qui tendent à disparaître; le moyen le plus simple pour y remédier et de faire entrer les étudiants dans le droit commun, de leur appliquer des amendes et de les mettre au violon comme de vulgaires tapageurs nocturnes, quand ils ne veulent pas entendre raison. C'est curieux que les édiles lausannois du XVIII^{me} siècle ne l'aient pas trouvé.

Un règlement bernois de 1788 créa à l'Académie une chaire extraordinaire de médecine, à laquelle fut appelé le célèbre docteur Tissot. La loi vaudoise de 1806 prévoyait la création d'une chaire de médecine et d'une chaire de chirurgie; c'était un acheminement vers la création d'une faculté de médecine; mais ces chaires ne furent pas occupées; elles ne sont plus même mentionnées dans les lois de 1837, 1846 et 1869.

La constitution fédérale de 1848 décida en principe la création d'une Université fédérale et d'un Polytechnicum. Il fut un moment question d'établir ce dernier à Lausanne ; mais les Vaudois manifestèrent peu d'enthousiasme pour cette création ; ce fut Zurich qui l'emporta.

En 1862, une motion déposée au Grand Conseil de Bâle remit sur le tapis la question d'une Université fédérale. Ce fut l'occasion d'une longue discussion entre publicistes. La *Bibliothèque universelle* y prit une vive part ; parmi les écrivains qui se signalèrent à ce propos, mentionnons Eugène Rambert, alors professeur à Zurich, et Charles Secrétan, alors encore professeur à Neuchâtel.

Leurs écrits portent naturellement la marque des préoccupations de l'époque ; ils sont, à cet égard, particulièrement intéressants, car ils montrent à quel point, dans les mêmes lieux, les opinions se déplacent. Tous étaient partisans convaincus de la nécessité absolue d'une Université portant l'estampille fédérale. Ils voyaient en elle un centre de ralliement des idées libérales :

« Le véritable esprit libéral. — écrivait Eugène Rambert, — est une sorte d'Eglise invisible, composée d'élus »
» choisis partout, dans toutes les communions religieuses, »
» dans tous les pays, dans toutes les écoles de philosophie, »
» dans tous les groupes politiques. Le catholique en est, »
» s'il ne veut triompher que par la liberté ; le protestant »
» en est s'il reconnaît à ses enfants le droit de libre examen, »
» dont se sont prévalus ses pères ; le Français en est, s'il »
» ne veut conquérir le monde que par les grâces de son »
» esprit ; l'Allemand en est, s'il sait appliquer sa force et »
» sa patience d'esprit à pénétrer même le génie des races

» qui lui sont peu sympathiques ; mais il n'en est pas,
» lorsqu'il repousse de prime abord, comme chose suspecte
» et de peu de poids, tout ce qui n'est pas german. »

Pour des motifs trop longs à détailler, Eugène Rambert concluait à la création d'une Université fédérale dans l'une des villes de la Suisse allemande, et d'une Académie fédérale, avec facultés de lettres et de sciences, dans l'une des villes de la Suisse romande.

La brochure de M. Charles Secrétan laisse percer quelques découragements. Selon lui, la Suisse romande était alors atteinte d'un certain marasme et d'une impuissance qui lui rendaient impossible de donner à ses Académies le lustre qu'elles avaient précédemment acquis, et de les dégager des influences politiques.

On était encore sous le coup des événements de 1845.

« Quand nos gouvernements cantonaux cesseront-ils
» d'être des gouvernements de parti, cherchant avant tout
» qui les appuie ? »

Quarante-quatre ans se sont écoulés dès lors ; avec la prospérité, les horizons se sont élargis ; d'incontestables progrès se sont réalisés tant à Lausanne et à Genève qu'à Fribourg et à Neuchâtel.

Une autre idée préoccupait Charles Secrétan :

« La Suisse, écrivait-il en 1862, est le noyau cristallin de l'Europe libre ; elle est la source des fleuves »
» et des confluent de la civilisation ; elle est le représentant continental de l'idée anglaise du « Self government », en même temps que le théâtre où les deux »
» grandes races germanique et latine, renonçant à leur antagonisme sans renoncer à leur individualité, échan- »
» gent pacifiquement les biens qu'elles possèdent en propre »
» et s'unissent dans la liberté. »

Or, pour que l'Université fédérale puisse jouer ce rôle international, il ne faut pas la placer dans la Suisse alle-

mande; elle deviendrait, par la force des choses, une Université allemande de plus; il faudrait, — concluait M. Secrétan, — la placer dans la Suisse romande, où elle conserverait son caractère mixte, où elle serait plus vraiment suisse et deviendrait, dit-il, « entre l'Helvétie gauloise et les » Républiques de la Haute-Allemagne, le nœud d'une » alliance morale plus intime qu'une alliance politique ».

Quelque bien étayée qu'elle fût, cette proposition n'eut pas de succès auprès de nos confédérés. La question de la création d'une Université fédérale, longtemps agitée, ne reçut point de solution. Comme compensation, Lausanne fut choisie par les Chambres comme siège du Tribunal fédéral.

En 1869, grâce à l'initiative de M. le conseiller d'Etat Louis Ruchonnet, l'Académie de Lausanne, complètement réorganisée, recevait une grande impulsion par la création de dix-huit nouvelles chaires, par la réunion de l'Ecole spéciale, dont sont sortis un grand nombre d'ingénieurs distingués, bientôt suivie de la création de l'Ecole de pharmacie. La mise en vigueur de la loi de 1869 fut célébrée par une fête dans laquelle M. le conseiller d'Etat Louis Ruchonnet dit que l'Académie de Lausanne n'était qu'un premier pas, qui devait être suivi de beaucoup d'autres.

Dans une lettre qu'il écrivait de Zurich au *Nouvelliste*, le 1^{er} novembre 1869, M. Eugène Rambert constatait avec joie que l'Académie de Lausanne était devenue populaire dans le canton de Vaud, ainsi qu'en attestait l'unanimité avec laquelle avaient été votées les dépenses que comportait sa réorganisation.

Quelques années plus tard, en 1881, M. Boiceau étant à

la tête du Département de l'instruction publique, le Grand Conseil décida la fondation d'une école propédeutique de médecine. La commune de Lausaune contribua, par un subside annuel de 8000 fr., à l'établissement des trois chaires créées à cette occasion, tout comme elle a facilité, dans la suite, l'enseignement de la médecine, en s'intéressant pour 200 000 fr. à la construction du bâtiment de la Polyclinique.

Sur ces entrefaites, l'Académie de Genève avait fait la même évolution que celles de Berne et de Zurich. En 1876, elle s'était transformée en Université. Quelques années plus tard, l'un de ses professeurs les plus éminents, Karl Vogt, souleva une polémique en disant qu'un établissement d'instruction publique supérieure qui n'est pas en mesure d'offrir un enseignement de médecine complet à côté de ses facultés de théologie, de droit, de lettres et de sciences, ne peut prétendre au titre d'Université, et aspirer à jouer un rôle dans le monde scientifique. C'était piquer au jeu les Lausannois ; aussi, dès ce jour, le gouvernement fut-il conduit à compléter l'enseignement médical qui se donnait dans notre ville et à réaliser les espérances qu'avait fait naître, en 1869, le discours de M. Ruchonnet.

* * *

Après quelques hésitations, la commission chargée de préavisier sur l'emploi des fonds de Rumine, décida que des démarches seraient faites, dans ce but, auprès de l'Etat. Ces démarches furent bien accueillies. M. le conseiller d'Etat Ruffy, alors à la tête du Département de l'instruction publique, déploya une grande énergie et beaucoup d'habileté pour faire aboutir la question : le 23 août 1888, le Grand Conseil ratifiait la convention intervenue le

23 juin entre le Conseil d'Etat et la municipalité au sujet de l'affectation du fonds de Rumine et de la transformation de l'Académie en Université.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer la gratitude des Lausannois. Notre autorité législative a fait preuve en cette circonstance d'une grande hauteur de vues et d'un esprit de solidarité ; pour être moins rémunératrices en apparence que les sacrifices faits en faveur de l'agriculture, les dépenses relatives à l'instruction publique, à tous les degrés, ne sont pas moins fructueuses pour le pays. Le canton tout entier est intéressé à la prospérité du chef-lieu. Lausanne, qui avait 23 000 habitants en 1869 et 33 000 en 1890, en compte aujourd'hui 58 000. Cet accroissement est dû en partie à l'Université.

Le nombre des étudiants de l'Académie, qui en 1900 était de 299, y compris les externes, a atteint au semestre d'été de 1906, 1262, dont 297 Suisses et 966 étrangers. Les craintes qui s'étaient fait jour naguère, touchant la réussite de l'Université, se sont complètement dissipées.

De tous côtés affluent des étudiants de l'un et de l'autre sexes. On peut même se demander, parfois, si la quantité n'est pas acquise aux dépens de la qualité. La renommée d'une école découle plus du mérite des professeurs et des sujets sortis de son sein que du nombre de ceux-ci. Certaines clientèles sont moins à rechercher que d'autres. Quand nous apprenons qu'aux conférences de tel ou tel énergumène étranger se remarquaient un grand nombre d'étudiantes russes et que celles-ci ont applaudi à tout rompre aux propos subversifs de l'orateur, cela nuit évidemment quelque peu à la réputation de la gent universitaire. On doit admettre, certes, une grande liberté d'opinions, mais encore faut-il respecter les bases de notre société. Il n'appartient pas aux étrangers qui viennent se mettre sous la protection de nos lois de se faire, chez nous, les apôtres

de l'anarchie. On dira peut-être que ces jeunes filles sont dans un état mental anormal ; c'est, en effet, quelquefois le cas. Il y a trois ans, la police dut s'occuper d'une jeune fille russe atteinte de manie homicide. Elle avait emprunté un revolver à une de ses amies — ces jeunes filles-là achètent des armes à feu comme d'autres se procurent des bagues ou des boucles d'oreilles — et, munie de cette arme, elle ne songeait pas, comme M^{lle} Leontieff, à assassiner quelque haut personnage de son pays d'origine, elle voulait tuer... deux professeurs. La police lui enleva son revolver, la fit incarcérer à Cery, d'où elle fut dirigée sur St-Petersbourg. Il n'est pas dit que la police puisse toujours intervenir en temps utile pour éviter des malheurs. Il importe donc d'apporter une certaine circonspection dans l'admission des étrangers.

Le problème de l'Université fédérale nous paraît aujourd'hui abandonné. La vitalité des Universités cantonales démontre que celles-ci ont certes leur raison d'être ; elles sont des foyers intellectuels qui répandent la vie sur toute la surface de notre territoire. La question doit être reprise sous une autre forme : le rôle de la Confédération ne doit pas être de se substituer aux cantons, mais bien de les secourir dans les tâches qu'ils ont assumées. Elle le fait déjà dans une grande mesure, en ce qui concerne les corrections fluviales, l'administration des forêts, l'amélioration des alpages, les Beaux-Arts, l'enseignement professionnel, l'enseignement primaire, etc. ; il serait désirable qu'elle agît de même pour l'enseignement supérieur, afin, surtout, d'assurer aux professeurs des traitements plus en rapport avec l'importance de leurs travaux. La commission de

Rumine avait formulé, à ce sujet, un vœu qui n'a pas eu de suite. Nous croyons être votre interprète à tous, en le renouvelant. La commune de Lausanne a fait largement sa part. Si l'on capitalise le subside qu'elle fait à l'École de médecine, et que l'on ajoute ce capital à la dotation qu'elle a fait à la Polyclinique et aux frais de construction du Palais de Rumine, on constate que ses apports représentent un capital de cinq millions. L'Etat, de son côté, s'est montré généreux à l'égard de l'enseignement supérieur ; sans compter le loyer des bâtiments qu'il occupe, il est porté, sous la rubrique Université, au budget de 1907, une somme de 541 000 fr. en dépenses et de 249 000 francs en recettes, dont fr. 220,000 sont représentés par les finances d'études.

Un conseiller fédéral disait un jour : « Il faut que la majesté de la Confédération apparaisse dans ses édifices. » Nous avons pu constater, en effet, sa munificence dans la construction des bâtiments des postes de Lucerne, de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel, de Genève et de Lausanne ; nous espérons la voir très prochainement à l'œuvre pour la gare de Lausanne. Il nous paraît que l'enseignement universitaire est bien digne aussi de ses faveurs.

Nous avons l'honneur d'avoir aujourd'hui dans cette salle des membres du Conseil fédéral et des Chambres ; nous les prions de bien vouloir se faire nos porte-parole ; les délégués des Universités suisses ici présents se joindront à notre requête : leurs intérêts sont les mêmes que les nôtres.

J'ai dit !

DISCOURS DE M. G. DECOPPET

Conseiller d'Etat.

MONSIEUR LE SYNDIC,

MESDAMES ET MESSIEURS,

De longues années nous séparent déjà du moment où l'Etat et la commune de Lausanne convinrent de transformer notre ancienne Académie en Université, et de mettre celle-ci au bénéfice de la générosité de Gabriel de Rumine. Les discussions qui ont préparé cette entente et qui l'ont suivie, jusque dans l'exécution des projets aujourd'hui achevés, ont été laborieuses, et parfois difficiles. Mais qu'importe, l'heure est venue, pour nous, de prendre définitivement possession de ce palais consacré aux Arts, aux Sciences et aux Lettres, et, tous, vous partagerez la vive satisfaction que nous ressentons nous-même. Tandis qu'on discutait, l'Université vaudoise était née, elle grandissait à l'étroit dans les vieux murs du « Bâtiment bernois » et prenait un développement que n'avaient osé espérer les plus optimistes d'entre nous. Il était donc temps qu'elle fût mise au large et qu'en attendant les autres transformations ou constructions auxquelles nous nous préparons encore,

elle pût installer à l'aise, dans ses locaux, les services qui devaient y trouver place.

Nous sommes heureux de pouvoir, en cette circonstance, remercier publiquement la commune de Lausanne des sacrifices considérables qu'elle s'est imposés pour doter notre établissement d'instruction supérieure d'un monument digne de lui. L'Etat lui-même, dans la limite de ses ressources, n'a reculé et ne reculera devant aucun effort propre à assurer l'avenir de notre Université. Il sait les services qu'il peut en attendre ; mais il espère trouver demain, comme il l'a trouvée hier, dans la commune de Lausanne, une collaboration d'autant plus bienveillante que les intérêts de celle-ci se confondent avec ceux du canton tout entier.

Le palais que nous inaugurons est destiné à l'Université. C'est là que siègeront son administration, ses Conseils, son Sénat. C'est ici, dans cette salle, qu'elle tiendra ses assises solennelles. Les vastes auditoires dont elle dispose, les plus grands que nous ayons, pourront être utilisés par les cours les plus suivis de chacune des facultés. Le public lui-même se rapprochera d'elle en y venant entendre ses conférenciers. Les corps savants qu'elle alimente trouveront sous son toit une hospitalité qu'elle ne pouvait leur offrir jusqu'à maintenant.

Elle aura pour voisins le Musée des beaux-arts, la Bibliothèque cantonale et les collections scientifiques que renfermaient les anciens bâtiments de la Cité. Le Musée des beaux-arts, enrichi par des dons généreux, restauré et installé par les soins intelligents de son directeur et de M. Joseph Vuillermet, a déjà mis ses richesses à la portée de tous. La Bibliothèque universitaire a vu doubler ses services de consultation et de lecture depuis qu'elle occupe ses nouvelles salles, et nous espérons pouvoir, dans quelques mois, ouvrir les portes des nouveaux musées de zoo-

logie, de minéralogie et géologie, d'ethnographie, d'histoire et d'antiquités.

Nous avons déjà exprimé nos sentiments de reconnaissance envers la commune de Lausanne; nous voulons y ajouter l'expression de notre gratitude envers tous ceux, grands et petits, qui, de près ou de loin, ont travaillé à cette œuvre, qui en ont facilité l'achèvement et contribué ainsi à donner à ce pays le plus beau et le plus pur de ses monuments. Dans la crainte d'en oublier, nous ne voulons point les nommer. Cependant, vous nous permettrez de rappeler ici le souvenir du premier et du plus grand d'entre eux, de l'architecte génial que la mort a ravi trop tôt à sa famille et à l'art qu'il a si brillamment servi, de Gaspard André, l'auteur, l'unique auteur du Palais de Rumine.

Gaspard André était Français, et c'est de Lyon qu'il vint prendre part au concours pour la construction du Palais de l'Université. Mais il était des nôtres aussi et ses concitoyens ne nous en voudront pas de la fierté que nous mettons à le réclamer. Son père, en effet, était originaire de Bassins. Il avait émigré à Lyon, où tout d'abord il pratiqua son métier de menuisier pour l'abandonner ensuite et se jeter, avec son frère, qui devint son associé, dans la construction.

Le temps dont nous disposons ne nous permet pas de suivre pas à pas Gaspard André depuis le jour où se révélèrent ses talents artistiques jusqu'au moment où il s'en alla, regrettant de ne pouvoir mettre la main à l'exécution de celui qu'il considérait comme le meilleur de ses ouvrages.

Il avait édifié, à Lyon, l'église St-Joseph et le nouveau temple protestant, la fontaine monumentale des Jacobins et le théâtre des Célestins. Chacun de ces monuments avait révélé chez lui un artiste de premier ordre, d'une personnalité marquée au coin du goût le plus parfait, d'une âme cherchant à donner un sens, une signification spirituelle,

pourrions-nous dire, aux œuvres qui sortaient de son crayon si souple et si délié.

L'un de ses biographes, M. Edouard Aynard, député de Lyon et président de la Chambre de commerce de cette ville, parlant des deux édifices religieux que nous venons de mentionner, remarque qu'André « avait le cœur profondément chrétien, qu'il était capable de comprendre à la fois comment il fallait traduire, dans l'art, l'élan et la splendeur de la foi qui soulève les cœurs et les sentiments, qui ne discute pas, et la simplicité froide et grave de la foi qui se livre à l'examen ». Et plus loin : « On pénètre dans le temple ; c'est une croix latine ; quatre grands arcs en plein cintre supportent comme un grand velum percé d'un seul jour, tombant d'en haut. Ce temple semble un abri terrestre pour l'âme, avec un unique jour venant du ciel. C'est saisissant et profondément religieux. La décoration est plus que sobre ; elle consiste en versets de l'Écriture reproduits en belles lettres à l'arabe sur les voussures et les archivoltés. C'est la chaire et l'orgue qui prédominent et vers lesquels tous les regards sont portés. De même, qu'à St-Joseph, tout semble conduire à l'autel, de même, dans un temple du protestantisme qui est comme le gouvernement parlementaire des religions, une sorte d'assemblée pieuse, tout se fixe sur la chaire sacrée qui est une tribune ; parole dite, parole chantée, prêche et psaume, tout le symbolisme protestant est là ; c'est pourquoi dans le nouveau temple érigé par André, l'orgue et la chaire se confondent, s'unissent, se pénètrent dans la grâce la plus majestueuse. »

Ce sentiment, cette recherche de l'artiste, nous les avons retrouvés, exposés en des termes plus familiers, dans une lettre qu'il écrivait, le 24 janvier 1895, au chef du Département de l'instruction publique d'alors. Appelé à donner son avis sur des modifications que l'autorité com-

munale songeait à apporter à son projet, André disait :
« En architecture, il y a deux manières de comprendre
» une composition : celle que j'appellerai *comme on fait sa*
» *malle*. On prend, comme point de départ, une forme
» extérieure choisie *a priori* et on y loge les locaux deman-
» dés par le programme ainsi qu'on empile dans une
» malle bonne à tous usages un jour des robes, un autre
» jour des paletots. Ce système a eu ses partisans au
» commencement du siècle.

» Le système opposé caractérise l'architecture de notre
» époque. En tenant compte du sol, des circonstances, des
» besoins, on cherche un plan qui leur réponde et, après
» avoir constaté par des coupes que tout s'éclaire, s'a-
» gence et *se compose*, on déduit la forme enveloppante
» de cet arrangement, c'est-à-dire les façades.

» L'auteur d'un bon plan — et c'est surtout dans la
» composition du plan que l'Art intervient — ne com-
» mande plus seul à son œuvre dès que ce plan est établi.
» Il a créé un véritable organisme qui s'impose à lui et
» s'accuse extérieurement par des formes obéissantes.

» La façade n'est plus alors une forme choisie *a priori*,
» elle est une résultante.

» C'est ce second système que j'ai tâché de suivre. »

Puis, après d'autres considérations, il termine par ces
mots que nous reproduisons encore, certain de ne pouvoir
faire un plus bel éloge de son caractère et de la concep-
tion qu'il s'était faite de son art : « L'avant-projet que j'ai
» tracé et le plan municipal ne sont pas les deux seules
» solutions que comporte le problème. Cette fondation
» de Rumine est trop intéressante par sa nature même, le
» souvenir qui s'y rattache et les bonnes volontés qui
» l'entourent, la résolution à prendre est trop importante
» pour ne pas essayer d'autres solutions... Pourquoi ne pas
» ouvrir un nouveau concours ? »

On n'ouvrit pas de nouveau concours et le projet d'André, adopté définitivement, fut confié à l'exécution de trois architectes lausannois, MM. Melley, Bezencenet et Isoz. La tâche qu'ils avaient assumée était lourde. Mais ils l'ont menée à bonne fin sans s'écarter en aucune manière des plans qu'André avait laissés et les suivant avec la plus scrupuleuse fidélité.

Tel qu'il apparaît aujourd'hui, le Palais de Rumine résume en un tout harmonique les idées d'André. « C'est là, dit » M. Aynard, que largement méditée, mûrie, éclairée par » l'enthousiasme, éclate cette interprétation libre et magistrale des grands siècles de l'art de Florence. » Dès les premiers pas, en effet, André s'était senti saisi par les beautés et par la grâce de cette architecture florentine qui sut unir les proportions antiques, grandes et sévères, à la grâce et à l'élégance des constructions romanes et byzantines. Mais, loin d'imiter ces modèles, il s'efforça de les interpréter en les adaptant aux milieux dans lesquels il travailla et, dans les monuments qu'il a laissés, son art, ses qualités personnelles ont marqué leurs traces profondes. « Peut-être, a dit un de ses amis, ne lui a-t-il manqué que » quelques années et le pouvoir d'exécuter son œuvre » maîtresse du Palais de l'Université de Lausanne pour » recueillir la gloire d'avoir rénové un style qu'on eût » appelé le néo-florentin d'André. »

Nous devons à sa mémoire de rappeler son nom au début de cette cérémonie, à l'heure où l'Université prend possession du palais qu'il a créé pour elle; nous lui devons d'ajouter l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance aux vifs regrets que son départ provoque encore aujourd'hui.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Par trois fois, durant la dernière période de notre vie universitaire, la mort a frappé dans les rangs de notre personnel enseignant, et les trois fois pendant l'année 1906.

Le 16 avril, M. le professeur Georges Brélaz s'éteignait presque subitement à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait débuté à dix-neuf ans comme maître de chimie, de physique et de minéralogie à l'Ecole moyenne de Lausanne. En 1869, il était appelé en qualité de professeur extraordinaire de chimie industrielle à l'Académie. Ce fut lui qui, avec M. Bischoff, créa, dans notre ville, le premier laboratoire de chimie destiné à l'enseignement. Convaincu de l'utilité, de la nécessité même de l'étude des sciences naturelles et de la chimie en particulier, il s'employa dès son entrée à l'Académie à pousser au développement de celle-ci. C'est à lui, à ses conseils, à ses instances, que nous devons pour une bonne part la création de l'Ecole de pharmacie proposée, en 1873, par Louis Ruchonnet, et qui a été le point de départ de l'extension qu'a prise la Faculté des sciences. M. le professeur L. Pelet l'a remplacé dans sa chaire et a joint à son enseignement celui de M. Brélaz.

Deux semaines à peine après la mort de ce dernier, l'un des plus anciens encore d'entre nos professeurs et l'un des plus dévoués, M. Eugène Renevier, était victime d'un accident terrible et dont il ne devait pas se relever. Comme Georges Brélaz, il était né en 1831. En 1856 déjà, il enseignait la géologie à l'Académie, et tous vous savez ce que fut sa vie pendant ce demi-siècle, vie modeste de savant, toute de labeurs et de sacrifices. Les riches collections de géologie et de minéralogie qui vont orner les galeries que

ce palais leur réserve étaient son œuvre, œuvre de patience à laquelle il s'était donné tout entier. Ses amis et ses élèves s'apprétaient à célébrer, le 15 mai dernier, le cinquantième de son enseignement académique.

Il n'avait pas voulu d'une fête bruyante et n'avait exprimé qu'un désir. C'est qu'on lui fit don, pour le Musée de paléontologie, d'une pièce qui l'enrichit. Peu de temps auparavant, il avait cédé gracieusement à l'Etat ses collections personnelles et sa bibliothèque et, par son testament encore, il lui légua une somme de cinq mille francs destinée à faciliter les courses géologiques. D'autres ont déjà parlé de sa carrière scientifique, de ses travaux qui le mirent au premier rang des géologues, des honneurs dont il fut comblé. Que pourrions-nous dire de plus, sinon que nous l'avons vu à l'œuvre et que sa mort nous prive d'un secours précieux, au moment même où, plein de joie, il allait voir se réaliser l'un des rêves de sa vie, la mise en valeur dans les salles du Palais de Rumine des collections qu'il avait pris tant de peine à réunir et à classer.

M. Alexandre Herzen, professeur ordinaire de physiologie, devait suivre de près ses collègues Brélaz et Renevier. Comme eux il avait appartenu à l'Académie. Il y était entré en 1881, lors de la création de la chaire de physiologie, et dès lors s'était donné de tout cœur à son enseignement. Il avait été l'élève de Karl Vogt qu'il avait accompagné dans son voyage en Islande et au Spitzberg, et lorsqu'il fut désigné pour occuper la chaire de Lausanne, il avait, depuis quatre ans, à l'Institut supérieur de Florence, succédé au grand physiologiste Moritz Schiff. Son activité scientifique était considérable. Il fut l'un des principaux collaborateurs de Schiff dans ses travaux sur la digestion. Il a publié lui-même divers mémoires qui l'ont fait connaître au loin, tels que la *Physiologie de la volonté*, le *Cerveau humain et l'activité cérébrale*, et dans un domaine bien différent que celui

dans lequel sa spécialité paraissait devoir le confiner, il a donné *l'Enseignement secondaire dans la Suisse romande* et *l'Enseignement secondaire par cycles*.

Rien ne permettait de croire sa fin si proche. La nouvelle de sa mort a été pour tous une douloureuse surprise ; il laisse à la Faculté de médecine un vide qui sera difficile à combler.

Divers changements dus à des démissions ont été apportés à la composition du corps universitaire depuis notre dernière séance. C'est ainsi qu'à la Faculté de droit, M. le professeur Louis Grenier, par suite de sa nomination aux fonctions de juge cantonal, a été remplacé dans sa chaire de droit civil par M. P. Rambert, président du tribunal de Lausanne. Les longs services que M. Grenier avait déjà rendus au pays, et en particulier à l'Université dont il fut le recteur, il les rend encore dans son nouveau champ d'activité. Le Conseil d'Etat a décerné à M. Grenier le titre de professeur honoraire.

M. le professeur Burckhardt, qui avait occupé avec tant de distinction la chaire de droit public, l'a quittée pour répondre à un appel du Conseil fédéral. M. Brocher, l'un de nos plus anciens professeurs, a dû, pour cause de santé, renoncer également à l'enseignement de la philosophie du droit.

D'autre part, sur la proposition de l'Université, le Conseil d'Etat, en vue de compléter le programme destiné aux étudiants nombreux qui nous viennent d'Allemagne, a doublé la chaire de droit germanique et a confié une partie de son enseignement à M. van Vleuten.

A l'Ecole d'ingénieurs, M. le professeur Hahn nous a quittés. M. Neeser-Jaccottet le remplace dans la chaire de mécanique industrielle. M. Charles Bonjour, professeur d'architecture, a succédé à M. Melley. Ses nombreuses occupations ne permettaient plus à ce dernier de conser-

ver un enseignement qu'avec tant de talent il a si longtemps dirigé. Enfin, cette semaine encore, le Conseil d'Etat, saisissant avec empressement une proposition du Département de l'instruction publique, a désigné M. Paul Manuel, ancien directeur des Chemins de fer fédéraux, comme professeur extraordinaire, et l'a chargé d'un cours sur l'exploitation administrative des chemins de fer.

M. Narbel a remplacé M. Paul Chappuis, professeur d'exégèse du Nouveau Testament. M. Aloïs de Molin a été appelé à la chaire nouvelle d'histoire de l'art, et M. Reiss, directeur du laboratoire de photographie, à celle de photographie scientifique avec application aux recherches judiciaires.

Voilà, semble-t-il, beaucoup de changements, trop de mutations, peut-être. Non, Mesdames et Messieurs. Rien n'est plus favorable, au contraire, à la vie de l'Université et de son corps enseignant qui, par là, se renouvelle, se rajeunit parfois, et suit l'Université dans son propre développement.

A ceux qui nous ont quitté pour d'autres travaux, nous adressons, avec tous nos remerciements, nos meilleurs vœux ; à ceux qui nous viennent, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Mais nous avons hâte, Mesdames et Messieurs, de vous présenter MM. les professeurs ordinaires nommés par le Conseil d'Etat depuis 1904.

Lorsqu'après la mort de Warnery, nous cherchions, monsieur Sirven, à fixer notre choix pour la désignation d'un professeur de littérature française, vous avez offert de mettre vos talents au service de notre Université. Des circonstances de famille qui vous rapprochaient de nous déjà et vous faisaient aimer notre pays, vous attiraient au bord de ce bleu lac que vos poètes, comme les nôtres, ont chanté. Ces raisons, jointes à vos titres littéraires et scientifiques,

dévaient solliciter notre attention. Ancien élève de l'École normale supérieure, vous aviez été reçu agrégé en 1891, et vous enseigniez à l'École Alsacienne depuis 1888. Vous aviez écrit des articles de critique littéraire, fort goûtés dans diverses revues de France et d'Italie, et publié deux volumes de pages choisies de Théophile Gautier et d'Alfred de Musset. Comprenant qu'aucune des grandes littératures de l'Europe moderne ne se suffit et ne s'explique tout entière par elle-même, vous avez appliqué votre étude et vos recherches aux relations de la France avec l'Italie du Moyen Age et de la Renaissance; et, pendant deux ans, vous avez poursuivi vos travaux à Florence même. Puis, vous vous étiez voué à l'enseignement, et vous y aviez fait preuve de la première des qualités du professeur de littérature. Entraînés, intéressés par vous, vos élèves atteignaient un développement de l'esprit et du goût littéraire qui fut remarqué.

Il n'en fallait pas davantage pour que nous acceptions votre offre. Nous vous en félicitons aujourd'hui encore; le succès de vos cours vous dit mieux que nous ne pouvons le faire, la grande place que vous vous êtes acquise à l'Université de Lausanne.

Vous étiez des nôtres, Monsieur Lugeon, lorsque vous avez été appelé à succéder à votre maître M. le professeur Renevier.

A peine étiez-vous sorti des bancs de l'Université que vous y rentriez comme privat-docent, puis comme professeur extraordinaire. La liste des travaux que vous avez entrepris dès lors est si longue que nous ne voulons point essayer d'en citer, fût-ce même une minime partie. Votre nom depuis longtemps a dépassé nos frontières et vous vous êtes fait une place des plus en vue dans le monde géologique. Nous avons applaudi aux nombreuses récompenses qui vous sont venues de France et d'ailleurs et nous

avons considéré comme une chance particulière de pouvoir remettre en vos mains l'enseignement de M. Renevier.

Mais nous devons terminer. Nous ne pouvons le faire sans dire à M. le recteur Dind l'excellent souvenir que nous garderons du temps pendant lequel il a présidé aux destinées de l'Université. C'est à lui qu'à notre tour nous remettons le Palais de Rumine que nous venons de recevoir de la commune de Lausanne, et que, le premier, il a inauguré en y installant les services universitaires.

C'est avec vous, Monsieur le recteur de Loës, que dès aujourd'hui nous aurons à chercher la solution qu'il convient de donner à la transformation des anciens bâtiments académiques. Votre bienveillant appui, votre collaboration dévouée nous sont acquis, nous le savons.

Puissions-nous, pendant les deux ans qui vont suivre, dans ce domaine comme dans tous ceux qui touchent à notre Université, assurer par nos efforts communs son avenir toujours plus prospère.

DISCOURS DE M. DIND

Recteur sortant de charge.

MONSIEUR LE CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE ET DES CULTES,
MESSIEURS LES PROFESSEURS, MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,
MESDAMES, MESSIEURS,

Le Grand Conseil du canton de Vaud, allouant conformément aux propositions du Département de l'instruction publique, un crédit extraordinaire pour la cérémonie par laquelle l'Université, — maîtres et étudiants — fête l'entrée en fonctions de son nouveau recteur a entendu donner à la manifestation de ce jour, un relief exceptionnel bien que modeste.

Les pouvoirs publics n'ont pas voulu ignorer la prise de possession, par l'Université, du palais qu'elle doit à la munificence du Mécène dont le *Rector magnificus* dira l'éloge, à celle non moins grande de la *Civitas Lausannensis*, heureuse de la prospérité de son Université, et enfin à la sollicitude admirable dont l'Etat de Vaud entoure amoureusement depuis longtemps son Ecole de hautes études.

A vrai dire, pour beaucoup — on ne manquera pas de relever le fait — le Palais de Rumine ne demande pas de

fête inaugurale : en 1905, l'Exposition suisse de peinture révélait au public lausannois et suisse les installations merveilleuses de notre musée des Beaux-Arts ; récemment enfin, les fêtes du Simplon, ont largement fait connaître *urbi et orbi* la demeure princière dans laquelle l'Université de Lausanne va vivre et prospérer. Les cent vingt et quelques journalistes conviés par le Haut Conseil fédéral à ces fêtes grandioses, ont, sans nul doute, largement payé de leur plume cette réception à l'occasion de laquelle les galeries du musée zoologique, si brillamment installé par M. l'architecte André furent transformées en vrai palais des Mille et une nuits. A défaut d'un curé de Meudon capable de narrer, pour les générations futures, ces fêtes inoubliables, on peut, sans outrecuidance, attendre d'un des nombreux sous-secrétaires statisticiens qui honoreront de leur présence la bonne ville de Lausanne, qu'il veuille bien collectionner dans tous les journaux du monde entier, les articles élogieux publiés sur le palais de Rumine, par les invités du Conseil fédéral.

Et pourtant... *Paulo minora canamus!* Nous nous plaisons à croire que le Grand Conseil vaudois n'a pas tort lorsqu'il trouve sage de marquer d'une pierre blanche la date de prise de possession du Palais de Rumine par l'Université qu'il a créée, et qu'il aime. Nous estimons qu'il est dans le vrai en demandant aux étudiants et aux maîtres de l'Université de se réjouir ensemble, dans cette bonne terre vaudoise — *chez nous*, comme nous aimons à dire — du bonheur qui nous échoit.

La cérémonie actuelle nous permet enfin d'associer à notre reconnaissance qui ne sera jamais excessive, la grande et belle figure de Gabriel de Rumine, et à notre joie les représentants des Universités suisses et de l'Académie de Neuchâtel, que nous avons l'honneur de saluer. Nous sommes heureux de les sentir à nos côtés dans cette

splendide journée, bien persuadés que nous sommes de posséder leur appui et leur amitié. Qu'ils soient les bienvenus parmi leurs collègues de l'Université de Lausanne!

* * *

Le jour où LL. EE. de Berne fondaient — en 1537 — la *Schola lausannensis* destinée, avec ses trois maîtres Pierre Viret, Imbert Pacolet et Conrad Gessner, à fournir à l'Eglise réformée des pasteurs capables de prêcher la doctrine nouvelle et d'assurer leur domination dans le Pays de Vaud, ils plantaient dans celui-ci l'arbre de liberté à l'épanouissement duquel le sacrifice de Davel, le rayonnement des idées révolutionnaires françaises, les erreurs d'un régime trop autoritaire, devaient puissamment contribuer, ainsi que viennent de nous le rappeler les discours prononcés, lors de l'érection du monument commémoratif du banquet des Jordils! Toute modeste qu'était, au début de son existence, la *Schola lausannensis*, que l'avenir devait si puissamment développer, elle donnait, en fait, à Lausanne un relief particulier, en faisant de l'antique ville épiscopale le centre du Pays de Vaud, soit le foyer intellectuel, moral et plus tard économique de cette région, dont la ville aux trois collines devenait ainsi le chef-lieu indiscutable et indiscuté.

C'est sur l'antique colline de la Cité de la vieille ville impériale — entre le Château épiscopal et l'Eglise de Notre-Dame — que vit l'Académie; école de théologie d'abord, puis de lettres et de sciences physiques et naturelles, de sciences mathématiques et enfin de médecine, dernier échelon, qui entraîne la transformation de l'Académie en Université; et c'est au pied de la même colline que le Conseil d'Etat, conformément aux volontés de la com-

mission prévue par le testament de Gabriel de Rumine, ratifiées par le Conseil communal et le Grand Conseil, place le Palais universitaire, dans lequel se déroule la cérémonie de ce jour.

Ce n'est pas le lieu de rappeler — il serait d'ailleurs oiseux de le faire — les luttes auxquelles donnèrent lieu le choix de l'emplacement à affecter au Palais universitaire, l'érection de la pergola, des colonnes et des sphinx majestueux qui les surmontent. Né sur la molasse, le Lausannois n'en est pas moins combattif ; il n'est par contre ni haineux, ni rancunier, et sait à son heure, rendre un jugement équitable. L'architecte de génie, dont nous déplorons l'absence à cette cérémonie, a tiré du terrain difficile qui lui fut confié un parti extraordinairement avantageux. L'organisation et la direction du Musée des beaux-arts, si habilement conduite par un conservateur hors de pair, M. Emile Bonjour ; celles de la Bibliothèque cantonale et universitaire, aux destinées de laquelle préside un bibliophile des plus compétents, M. Dupraz ; celles des Musées de zoologie, géologie, minéralogie et botanique, donnent entièrement satisfaction aux exigences de l'enseignement universitaire et de l'éducation populaire, artistique, littéraire et scientifique. Assurément, certaines parties de l'édifice — telles la bibliothèque — seront envahies par les collections, rapidement grandissantes, qui s'y accumulent, mais on peut dire, en toute bonne foi, que le bâtiment qui nous est remis correspond admirablement aux exigences de l'enseignement universitaire, et qu'il était indispensable à celui-ci. Dans ses auditoires multiples, il met 700 places à la disposition de Messieurs les étudiants, et quatre grands laboratoires de botanique, de zoologie, de géologie et de minéralogie. Il offre, de plus, la possibilité de donner l'enseignement aux nombreux auditeurs qu'appellent les études d'histoire de littérature française, de sciences médicales propédeutiques,

ainsi que ceux que réunissent les conférences, toujours très suivies, données par les soins de la Société académique vaudoise.

. * .

Dès 1537, les trois premiers maîtres de la *Schola Lausannensis* se sont singulièrement multipliés : leurs successeurs actuels sont au nombre de cent sept, soit huitante professeurs ordinaires et extraordinaires, quatre professeurs libres, vingt-deux privat-docents et un lecteur.

Le temps dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de rappeler les noms de tous ceux qui ont travaillé au développement de la jeunesse du pays : M. le professeur H. Vuilleumier l'a d'ailleurs fait d'une façon magistrale, lors de l'ouverture de l'Université en 1890. Nous voulons cependant — c'est un devoir de piété filiale auquel nous ne pouvons nous soustraire, — énumérer ceux d'entre eux dont la valeur exceptionnelle justifie l'évocation, en ce jour de fête universitaire et patriotique.

Dans le domaine de la théologie, ce sont Pierre Viret, déjà nommé, Antoine de Chandieu, Bonaventure Bertram, Dubuc, Barbeyrac, Ruchat, le doyen Curtat, Samson Vuilleumier ; dans celui des lettres : Jean Scapula, Jean de Serres, Plantin, J.-P de Crousaz, Rodieux, Vinet, Ch. Monnard, Juste Olivier, Sainte-Beuve, Mieckiévicz, J.-J. Porchat, Ch. Secretan, le doyen Bridel, Eugène Rambert, Renard, Besançon, Warnery ; dans le domaine du droit : Loys de Bochat — premier vaudois qui songe à transformer l'Académie en Université — Clavel de Brenles, Méléhari, Edouard Secretan, Cherbuliez ; dans les sciences : Tissot, Daniel-Alexandre Chavannes, les professeurs honoraires Gaudin et Charpentier, Develey, Wartmann, Agassiz, Matthias

Mayor, Morlot, Louis Dufour, tous hommes d'élite qui firent grande figure dans l'enseignement supérieur de l'Académie. En votre nom, Messieurs les professeurs et Messieurs les étudiants, nous leur adressons en ce jour solennel un témoignage de pieuse reconnaissance.

A ces fidèles serviteurs de la pensée, nous devons, hélas, ajouter trois noms nouveaux, ceux de nos collègues disparus pendant notre rectorat : M. Georges Brélaz a enseigné la chimie dès 1869 à l'Académie — en dernier lieu la chimie industrielle à l'Université. Ce savant génial, auquel la fortune n'a guère souri, a conservé jusqu'à la dernière heure une âme simple et généreuse : seule la bonté exquise de son cœur l'a préservé de la rancœur qu'eussent éveillé chez plusieurs d'entre nous les décevantes expériences humaines qu'il fit au cours de ses découvertes industrielles : d'autres récoltèrent ce qu'il avait semé ! sa sérénité resta au-dessus des mesquineries de la lutte de tous les jours.

M. Eugène Renevier, le géologue hors de pair, pendant cinquante ans, fut l'ornement de la chaire qu'il occupait ; grandes furent ses qualités de maître, de collectionneur et de directeur du musée. A l'éloge scientifique fait, à ses funérailles, par son successeur et élève, M. Lugeon, nous ajoutons un dernier et respectueux hommage à ce collègue illustre, qui sut rester l'homme simple, consciencieux et bon que nous avons tous aimé.

M. Alexandre Herzen, depuis deux ou trois ans, songeait à quitter son importante chaire de physiologie, lorsque la mort nous l'a enlevé, alors que nous nous préparions à fêter son vingt-cinquième anniversaire d'enseignement à la Faculté de médecine. A l'avance, il se réjouissait avec nous de la fête de famille qu'il nous avait chargé d'organiser : nous nous préparions à y courir, ses collègues et ses élèves, lorsque notre collègue s'en est allé subitement. Laissez-moi vous rappeler encore les qualités intellectuelles remarqua-

bles que possédait M. Herzen, ses connaissances scientifiques et sociales étendues, la limpidité de son langage et l'élégance de sa plume, sa lutte constante en faveur du progrès scientifique et social.

Au deuil de ses collègues aimés, l'Université associe celui de deux étudiants : l'un, M. Wiskovatof, mort après de longues souffrances ; l'autre, M. Wächter, mort tragiquement, sur le Léman, pendant une nuit d'orage. Nous avons témoigné aux familles de ces deux élèves la sympathie de l'Université.

Trois professeurs, MM. Louis Grenier, Hahn, Brocher, — ce dernier décédé dès lors, — ont quitté l'enseignement : dans ces trois savants, l'Université a perdu de précieux collaborateurs. L'un d'eux, dont nous avons fêté le vingt-cinquième anniversaire de professorat, devait être pro-recteur : M. Jean Bonnard, ancien recteur, a bien voulu nous seconder, comme tel, dans notre tâche ; nous l'en remercions. M. Hahn, a été appelé à Nancy ; appel heureux, nous le souhaitons, pour lui ; appel flatteur pour l'Ecole d'ingénieurs, à laquelle il a appartenu pendant de longues années.

De nombreuses forces nouvelles sont venues à nous : ce sont MM. Mercanton, Sirven, Bonjour, Rambert, Neeser, Narbel, van Vleuten, Reiss, de Molin, Dutoit, Burnier, appelés par le Conseil d'Etat à enseigner, en qualité de professeurs dans les différentes facultés. Qu'ils soient ici les bienvenus ! Puisse leur collaboration être féconde pour l'Université qui les accueille avec sympathie !

MM. les privat-docents Neilson, Rapin, Lossier ont cessé leur enseignement ; MM. Larguier, fils de notre ancien collègue et ami, Sternberg, Jaccard, D^r Weith, Mellet, leur ont succédé. Nous leur souhaitons aussi la bienvenue. Peut-être nous sera-t-il permis de signaler le danger qu'il y aurait, pour une petite université, à trop multiplier le nombre des privat-docents.

Petite Université! C'est par habitude, sans doute, que ce vocable court sous ma plume. Voyons, en effet, de plus près ce qu'il en est : en regard de 107 professeurs, privat-docents et lecteurs, nous avons :

En 1890-1891, première année universitaire : hiver, 216 étudiants ; été, 277 étudiants.

En 1905-1906, dernière année universitaire : hiver, 976 étudiants ; été, 1063 étudiants.

Le nombre des étudiants a donc quadruplé en quinze ans, et nous voici bien loin des « douze enfants de Messieurs » que Berne, en 1540, internait dans la *Schola lausannensis*, aux fins d'assurer la prospérité de l'Ecole nouvelle! Sans doute, le nombre des étudiants étrangers au pays a énormément grandi, malgré la grandissante sévérité, la même dans toutes les universités suisses, exercée lors de l'immatriculation. Dans ce domaine, l'influence des événements révolutionnaires russes ne saurait être méconnue, mais les causes de la prospérité de l'Université de Lausanne sont, pour une bonne part, indépendantes de ce phénomène : nous voyons effectivement, dans le cours de la même période, doubler le nombre des étudiants nationaux et celui des étudiants provenant d'autres pays que la Russie subir une augmentation considérable.

Il nous appartient, Messieurs et chers collègues, de former le cœur et d'orner l'esprit de toute cette jeunesse : au cours de leur existence, tantôt quatre fois centenaire, l'Académie et l'Université de Lausanne n'ont point failli à cette noble tâche. Le peuple vaudois et ses magistrats, — nous parlons de ceux qui ayant en vue l'intérêt général et du pays et non celui d'une classe, sont réellement dignes de ce nom, — savent que notre Ecole de hautes études continue largement à enrichir, intellectuellement et économiquement, le pays qui la soutient et la développe.

Il ne nous est pas possible de nommer tous les hommes

qui sont sortis de ce milieu intellectuel, dans lequel ils se sont formés : les hommes d'Etat et orateurs, Henri Druey, Louis Ruchonnet, Paul Ceresole, Victor Ruffy, Glayre, Pidou, Cart, Muret, Berney ; les médecins illustres : Tissot, Mayor, Recordon, de la Harpe ; ceux que la mort frappa avant qu'ils eussent pu donner toute leur mesure, tel l'enfant de la petite ville de Cully, que berce le souvenir de Davel et qu'endort la vague lacustre, le D^r Emile Duboux, médecin de l'asile de Cery, le jeune savant de grande valeur, auteur d'une monographie importante sur la philosophie de Descartes, nous a été, hélas ! trop tôt enlevé. Au risque de blesser leur modestie, nous citons nos confrères, le D^r Marc Dufour et le D^r César Roux, membres, l'un et l'autre, de familles dont le pays peut, à juste titre, s'enorgueillir.

Notre collègue, M. A. Palaz, nous a, lors du jubilé de l'Ecole d'ingénieurs, fait connaître des services considérables rendus au génie civil par l'Ecole qu'il a dirigée avec tant de talent et d'énergie, la pléiade d'hommes de valeur — étrangers et enfants du pays — qui portent au loin la réputation de l'Université de Lausanne.

Il n'est point nécessaire d'insister sur la valeur scientifique de nos juristes — avocats et magistrats — de nos journalistes, les Bonjour, les Secretan, les Bonnard, les Feyler, les Paul Rochat, — tous élèves de notre Université. On peut dire que tous honorent la profession qu'ils ont embrassée.

Les poètes, enfin, et les littérateurs eux-mêmes, proclament par leur valeur, par leur nombre, de l'importance littéraire toujours plus grande du pays romand : loin de nous la pensée — absurde et coupable — d'entreprendre, en Suisse, une lutte de langues ; mais, comme les écoliers polonais, nous sentons la nécessité de posséder toujours plus pur le culte de la belle langue qui est la nôtre. C'est

à nos maîtres — les Vinet, les Secretan, les Juste Olivier, les Porchat, les Renard, les Warnéry — qu'incomba le soin de cultiver notre patrimoine national : reconnaissez avec moi qu'ils l'ont fait d'une façon magistrale. On leur doit toute une floraison d'hommes de lettres : Frédéric Chavannes, Porchat, Félix Chavannes, Frédéric Monneron, Henri Durand, l'auteur des *Cloches du soir*.

Mère, t'en souvient-il ? Mon âme désolée
Se consumait, un soir, de regrets douloureux,
Quand des cloches, soudain, la lointaine volée
Y versa de la paix, le baume précieux.

Oyez-Delafontaine, Albert Richard, qui, sans avoir vécu dans le milieu académique bénéficièrent de son rayonnement. Plus près de nous enfin, les Rod, le prédécesseur bienveillant de M. Sirven, Louis Favrat, C.-C. Dénéreaz, René Morax, Benjamin Vallotton, Samuel Cornut et bien d'autres, enfin, que je ne puis citer.

En voilà suffisamment, Messieurs, pour démontrer l'à-propos des sacrifices consommés par le pays pour les études supérieures ; il ne pourrait être fait de meilleur ni de plus avantageux placement ; et nul citoyen soucieux de la prospérité du canton de Vaud ne pourrait, sans angoisse, songer à la disparition de l'Université de Lausanne ; sa suppression serait un suicide national.

Il vous appartient, M. de Loës, de présider à l'évolution progressive de notre chère Université ; votre culture générale, vos talents d'orateur, votre connaissance des hommes vous rendront cette tâche aisée : pour la faciliter, vous pouvez compter — croyez-en l'expérience que nous venons de faire — sur le bon vouloir de M. le chef du Département de l'instruction publique, sur la collaboration de vos collègues, et sur l'amitié respectueuse des étudiants de l'Université de Lausanne.

DISCOURS DE M. A. DE LOËS, PROFESSEUR

Recteur de l'Université.

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ÉTAT,
MESSIEURS LES PROFESSEURS,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Je me sens pressé d'exprimer au Sénat universitaire ma gratitude pour la bienveillance dont il a usé à mon égard en m'appelant au rectorat ; j'en ai été touché et très confus. Je ne saurais oublier de remercier aussi le magistrat qui préside à cette cérémonie, ainsi que mon honorable prédécesseur, pour les paroles cordiales qu'ils m'ont adressées. Ces témoignages sont un encouragement dont j'avais besoin au moment d'entreprendre une tâche à laquelle je suis peu préparé et pour laquelle il me semble qu'il eût été préférable de faire appel à des forces plus jeunes. Cette tâche, j'ose espérer que Messieurs les étudiants voudront bien me la faciliter. Je compte sur leur bonne volonté, comme ils peuvent compter sur la mienne. De ma part, c'est bien peu ; de la vôtre, messieurs, c'est beaucoup.

Dès le jour où j'ai su que je devrais vous adresser la parole en cette heure solennelle, un devoir s'est imposé à moi avec une clarté d'évidence telle que je n'ai pas pu

hésiter à le remplir. Au moment où le nouvel édifice universitaire est officiellement inauguré, je désire vous parler de celui dont il porte et portera le nom, de mon ancien ami et camarade d'études, Gabriel de Rumine. Le nombre de ceux qui l'ont personnellement connu est, par la force même des choses, très restreint. Les morts vont vite, et si la vague de l'oubli atteint promptement, même ceux dont la carrière a été longue et féconde, elle menace plus encore un homme qui, mort en pleine jeunesse, n'a pas pu donner sa mesure.

La figure de Gabriel de Rumine ne peut pas être détachée de celle de sa vénérée et admirable mère, ni de celle de Charles-Théophile Gaudin, de ce savant consciencieux, artiste et doux, qui fut l'initiateur de sa jeunesse. Pour la faire revivre, il faut aussi parler du mouvement littéraire et scientifique, très intéressant et d'une remarquable spontanéité, qui se produisit, vers 1860, autour de ce foyer hospitalier et lumineux de l'« Eglantine », que ne peuvent oublier ceux qui eurent le privilège d'y être admis. C'est avec émotion que je cherche à lier cette gerbe de chers et déjà lointains souvenirs.

M^{me} Catherine de Rumine, née (en 1818) princesse de Shahowskoï, fut orpheline de bonne heure et ses parents ne lui laissèrent que des ressources très modestes. Elle a pu dire plus tard : « J'ai connu la pauvreté ». Placée sous la tutelle de la grande-duchesse Hélène, épouse de Michel, frère cadet de Nicolas I^{er}, elle fut envoyée à Paris, afin d'y développer son talent pour le chant en recevant les leçons d'une artiste célèbre, la Grisi. Elle avait une voix d'alto remarquable par sa pureté et par sa douceur. Le portrait, peint par Millet, et qui a été reproduit dans le beau livre adressé en 1903 au peuple vaudois à l'occasion du Centenaire, date de cette époque. C'est à Paris qu'elle rencontra Basile de Rumine, qui s'éprit d'elle et la demanda en

mariage. La grande-duchesse Hélène ne repoussa pas cette demande, mais, d'accord avec sa pupille, il fut convenu que, avant le mariage et pendant quelque temps au moins, elle remplirait la charge de dame d'honneur à la cour, charge à laquelle elle avait droit par le fait de sa naissance. Elle partit donc pour la Russie; mais le chagrin causé par la séparation d'avec celui qu'elle aimait, fut si grand que sa santé ne tarda pas à donner de graves inquiétudes. Le fiancé, appelé en toute hâte, revint à Moscou et le mariage eut lieu. « Il épouse une morte », disaient ceux qui avaient vu de près la jeune femme. Les époux partirent pour l'Italie, et bientôt le soleil du pays des orangers et le soleil aussi de l'affection partagée — l'amour, dit-on, est médecin — dissipèrent le nuage qui avait paru les menacer.

Alors commencèrent leurs trois années de bonheur. Trois années, c'est bien court. Elles furent noblement employées. Basile de Rumine était un philanthrope. Il se mit à étudier, théoriquement, puis pratiquement, les moyens d'affranchir les serfs vivant sur les terres, d'une vaste étendue, qu'il possédait dans les environs de Nijni-Novgorod. C'était, ne l'oublions pas, vingt années avant celle où le tsar Alexandre II promulgua l'édit abolissant le servage. L'acte libérateur accompli par de Rumine lui valut la reconnaissance de ceux qui en furent les objets. On me permettra de citer ici un détail un peu intime. Les femmes des serfs affranchis donnèrent à M^{me} de Rumine, en témoignage de leur gratitude, un édredon couleur gorge de pigeon. Cette humble offrande toucha le cœur de la jeune femme. Jamais elle ne se sépara de cet édredon. Il était encore sur le lit où, bien des années plus tard, elle rendait le dernier soupir. La libération de ses serfs était, dans la pensée de Basile de Rumine, une protestation contre le régime oppresseur qui pesait sur la Russie sous le tsar Nicolas I^{er}. Ce régime lui inspirait une telle horreur qu'il

se décida à quitter son pays, et à faire passer sa fortune à l'étranger. Cela ne lui fut possible qu'au prix de très importants sacrifices.

La santé de M. de Rumine ne tarda pas à être gravement et irrémédiablement compromise. Après des séjours en diverses villes, à Dresde, en particulier, il vint à Lausanne, dont le climat lui avait été recommandé. Il descendit avec sa jeune femme à l'Hôtel du Faucon, et demanda l'adresse d'un médecin. On lui indiqua Jean de la Harpe, qui habitait à quelques pas de l'hôtel. De la Harpe, qui était alors médecin en chef de l'Hôpital cantonal, et son ami le D^r Recordon, entourèrent le malade d'une sollicitude éclairée et ne tardèrent pas à gagner toute sa confiance. « Vous le premier, disait M^{me} de Rumine à l'un d'entre eux, vous ne m'avez pas caché la vérité. » Il est hors de doute que la présence, dans notre ville, de ces hommes au noble caractère et au grand talent, sages conseillers et amis fidèles, contribua à créer entre la famille de Rumine et la ville de Lausanne, des liens que la beauté de notre pays, ses institutions libérales et le charme d'une vie sans faste devaient rendre définitifs.

Les époux de Rumine habitèrent tout d'abord Champ-Pittet, près des rives du lac, puis Ste-Luce, où Gabriel de Rumine naquit le 16 janvier 1841; enfin, ils firent l'acquisition d'un vaste terrain de vignes, à l'orient de la ville, pour y construire la demeure bien connue aujourd'hui encore sous le nom de « Campagne Eglantine ».

C'est là que Basile de Rumine mourut en 1848, après sept années de souffrances auxquelles seule la présence de sa vaillante épouse apportait quelque soulagement. Un second fils, né en 1843, mourut également, et M^{me} de Rumine resta seule avec son fils aîné, un enfant de douze ans. Cette femme d'élite, mûrie à l'école de la douleur, avait une vue singulièrement haute des hommes et des choses.

Très simple dans ses allures et dans ses goûts, sévère et économe pour elle-même, absolument et, dirons-nous, étonnamment dégagée de tout préjugé social, vivant pour les autres, cherchant sans cesse et avec une insatiable ardeur les moyens de faire plaisir et de faire du bien, elle employa son temps et les revenus de sa grande fortune à l'œuvre d'amour qui fut la vie de sa vie et à laquelle son existence entière fut comme suspendue. Elle a soulagé beaucoup de misères, tendu une main secourable à nombre d'artistes en détresse, protégé d'une manière aussi attentive que généreuse des jeunes gens sans ressources. On pourrait citer d'elle des traits absolument touchants. Mais toute énumération serait, par la force même des choses, incomplète. M^{me} de Rumine savait que la charité vraie est discrète. Nul ne saura jamais tout le bien qu'elle a fait.

Dans ce travail, elle fut journellement entourée des avis judicieux du banquier François Clavel, que la justice de paix de Lausanne avait, au moment de son veuvage, désigné pour veiller aux intérêts de l'orphelin. Les deux médecins dont nous avons cité les noms et le pasteur Louis Fabre lui apportèrent aussi l'appui de leur grande expérience. Ils l'aidèrent, non seulement dans son œuvre de charité, mais aussi dans l'accomplissement de la tâche qui devait primer, qui primait toutes les autres, l'éducation de son fils. Elle avait la noble ambition de faire de lui un homme libre et un homme utile. Elle avait à le prémunir, dès ses jeunes années, contre les hautes influences qui cherchaient à le ramener dans sa patrie. Cela, elle ne le voulait à aucun prix. Mais, ayant encore la nationalité russe, il lui était parfois difficile de résister aux menées habiles qui l'enveloppaient comme d'un étroit réseau. Elle sentit la nécessité d'avoir auprès d'elle un homme en qui elle pût se confier absolument, qui fût pour elle un conseiller de tous les instants, et qui eût, en même temps, les dons nécessaires

pour être le guide et le précepteur de son fils. Sur le conseil de Jean de la Harpe, elle s'adressa à Charles-Théophile Gaudin, qui entra dans sa maison en 1856. L'expérience ne devait pas tarder à lui montrer qu'il eût été impossible de trouver mieux.

Charles Gaudin (né en 1822), était le fils de Jean-Daniel Gaudin, de Dizy. Un petit livre, qui a pour titre *In Memoriam*, et qui contient quelques pages exquises, raconte les impressions et les souvenirs de Jean-Daniel Gaudin, alors qu'il vivait au village. Ce village, il l'aimait et il était fait, semble-t-il, pour comprendre le charme de la vie paisible de nos campagnes vaudoises. Il les quitta pourtant, vint à Lausanne, s'installa au Petit-Château et ne tarda pas à devenir un des adeptes de la secte des « Ames intérieures », dernier vestige du quiétisme dont Dutoit-Membrini, le fervent disciple de M^{me} Guyon, avait été, au XVIII^{me} siècle, l'apôtre dans notre pays. Charles Gaudin, son fils, élève de notre Académie, venait d'achever ses études dans la Faculté de théologie, lorsque, à la suite de la crise de 1845, il se décida à renoncer au ministère pastoral. Il quitta le pays et accepta un préceptorat dans la famille de lord Ashley, parent de Palmerston, bien connu par sa philanthropie sous le nom de Shaftesbury. Gaudin occupa cette position pendant huit années ; il travailla beaucoup, élargissant sans cesse le cercle de ses connaissances et bénéficiant des avantages que lui procuraient ses relations avec quelques-uns des membres les plus distingués de la haute société au milieu de laquelle il vivait et qui lui témoignaient autant d'estime que de confiance. Mais l'état de sa santé, fort éprouvée par le climat de l'Angleterre, l'obligea à reprendre le chemin de son pays, et c'est peu après son retour qu'il devint le précepteur de Gabriel de Rumine.

La personnalité de Gaudin nous apparaît singulièrement

harmonieuse et complète. Il avait la précision scientifique ; il avait l'âme d'un artiste — on a de lui des aquarelles exquises — il avait aussi un haut idéal moral, vers lequel il tendait par un effort rendu possible et fécond par de fermes convictions religieuses ; il était un homme, enfin, ayant tout ce qui pouvait lui donner une grande influence sur son élève. Celui-ci ne tarda pas à éprouver pour son maître un attachement tout filial. Les travaux scientifiques de Gaudin, dans le domaine de la botanique, de la géologie, surtout peut-être de la paléontologie, sont de valeur. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les communications qu'il fit à la Société vaudoise des sciences naturelles de 1856 à 1863. Ce que l'on sait moins, peut-être, c'est qu'il était en relations avec les premiers savants de son époque. Les lettres qu'il a reçues d'eux en font foi. Boucher de Perthes, Frédéric Cailliaud, l'explorateur du Fleuve blanc, le géologue Charles Lyell, l'anthropologue de Quatrefages, le marquis de Saporta, auteur du livre sur *l'Evolution du règne végétal*, le grand Charles Darwin le tenaient en haute estime. Et dans notre pays (je ne parle pas des savants vaudois), Alphonse de Candolle, François-Jules Pictet, l'inlassable dénicheur de fossiles, le physicien Auguste de la Rive, l'éminent botaniste zurichois Oswald Heer surtout, l'honoraient de leur amitié. Il n'est pas difficile de se représenter ce que fut, dans le milieu familial où il se trouvait, l'influence d'un tel homme. Ajoutons à cela que Gaudin était un patriote ardent, et que, sans même chercher ce résultat, il insuffla peu à peu quelque chose de ses sentiments dans l'âme de son élève. Aussi, lorsque, sur son conseil, M^{me} de Rumine fonda le Musée industriel, très modeste imitation du Musée de Kensington, à Londres, et que, à la suite de cet acte généreux, elle reçut la bourgeoisie d'honneur de Lausanne et la nationalité vaudoise, Gabriel de Rumine n'était déjà plus tout à fait un étranger parmi nous.

Nous sommes arrivés en 1859. Gabriel de Rumine entre à l'Académie, en « Sciences et Lettres », afin de poursuivre les études commencées sous la si intelligente direction de son précepteur. Il est reçu membre de la Société de Zofingue, à laquelle, à cette occasion, sa mère donne un piano, de joyeuse souvenance, et un superbe drapeau. De Rumine se fait apprécier par son amabilité et par la franchise de son caractère. Elève d'une pianiste distinguée, M^{lle} Steiner, il contribue à éveiller au milieu de ses camarades les goûts artistiques qui étaient loin d'être, à cette époque, développés comme ils le sont aujourd'hui. Il jouit en plein des relations si douces et si bienfaisantes que crée l'amitié ; il s'associe aux fêtes où vibre la note patriotique, et, au fur et à mesure que s'élargit le cercle de ses relations et que son horizon s'étend, il entre progressivement en contact avec notre vie nationale, dont, au cours d'une jeunesse relativement isolée, il n'avait que vaguement pressenti le secret. Ainsi se poursuit l'œuvre d'épanouissement, faut-il dire, ou d'assimilation, commencée en lui par l'influence de Charles Gaudin et par l'approbation réfléchie de sa mère.

Puis, il faut le dire, par le fait de la construction de nos voies ferrées et d'autres grands travaux, les circonstances étaient propices aux efforts des savants, particulièrement des géologues et des paléontologues. Si le rhinocéros du Maupas n'avait pas encore été découvert, le percement du tunnel du Maumont et aussi celui de la Barre avaient mis en éveil la curiosité scientifique ; le vallon de la Paudèze, avec ses mines de Rochette et de la Conversion, avait été soigneusement exploré ; les fouilles faites au Monod, près de Rivaz, grâce à la générosité de M^{me} de Rumine, avaient mis au jour un gisement de plantes fossiles d'une étonnante richesse. Aux séances de la Société vaudoise des sciences naturelles, nos savants se communiquaient les résultats de leurs travaux, et Gabriel de Rumine, gagné par la belle

contagion de cet enthousiasme scientifique, y prenait à son tour la parole. Avec M. Gaudin, il avait organisé, soit à Lausanne, soit dans un village de la plaine du Rhône, soit au St-Bernard, des observations ozonométriques. Il cherche à déduire des constatations faites certaines lois concernant le rapport à établir entre la production diurne et nocturne de l'ozone. Un autre sujet l'attire. Il a intitulé l'étude qu'il en a faite : *Coupe de l'axe anticlinal, prise au-dessous de Lausanne*. Il décrit un soulèvement de la molasse (elle se soulève donc parfois, la molasse vaudoise !) dont il avait pu constater l'existence dans les environs de notre ville. L'axe, la ligne de faite du soulèvement, lequel s'étend de la propriété de Montbrillant jusqu'à celle de Bellevue, et plus loin encore, toujours dans la même direction, sépare deux versants qui offrent, au point de vue stratigraphique, des différences singulières. Le jeune auteur s'est appliqué à chercher la cause et à dire les effets de ce mouvement de notre sol. Je n'ose pas m'aventurer sur ses traces.

Rien, d'ailleurs, n'était négligé de ce qui pouvait contribuer à son développement littéraire et scientifique. L'« Eglantine » était devenue un centre où se réunissaient nombre d'hommes d'une haute distinction intellectuelle et morale. Ernest Naville, qui venait de donner ses inoubliables conférences sur la *Vie éternelle*, Louis Micheli, cet homme à l'esprit si fin et au cœur si chaud, étaient les habitués de la maison. Louis Vulliemin, Aimé Steinlen, Eugène Rambert, avant son départ pour Zurich, venaient y parler de leurs recherches historiques et littéraires. Astié, qui n'était pourtant pas un rêveur, y donnait des conférences sur *Le Rêve*. Il y avait là aussi Jean de la Harpe, cet homme à l'esprit encyclopédique, ouvert à toutes les questions scientifiques, philosophiques et religieuses ; Philippe de la Harpe, son fils, ami personnel de Gaudin, qui, avant de se spécialiser dans l'étude des Nummulites, avait fait de si

remarquables travaux de stratigraphie ; Louis Dufour, ce maître incomparable, dont la parole cristalline avait un si grand charme et faisait aimer la science. Citons encore Charles Dufour, alors maître au collège de Morges, Frédéric Troyon, Jean Gay, le botaniste Schnetzler, Eugène Renvier, qui débutait dans l'enseignement académique. Ce fut une admirable pléiade de savants, qui savaient ne pas s'enfermer dans un sillon trop étroit et dont la pensée avait de superbes envolées. Faire, avec tel d'entre eux, — je rappelle ici un souvenir personnel, — une excursion dans les Alpes ou une simple promenade dans les vallons du Jorat, c'était un banquet pour l'esprit et pour le cœur. Ils savaient voir et faire voir. Ils traduisaient sans effort le langage de la fleur épanouie au soleil de mai, du papillon léger qui s'y pose, du coléoptère qui se cache sous l'écorce du vieux mélèze ; ils avaient le don de faire parler la pierre elle-même et de lui arracher les mystérieux secrets des âges disparus.

Après avoir achevé le cycle de ses études en Sciences et Lettres, de Rumine entra, en 1861, à l'École spéciale ; il en sortit ayant obtenu, le 3 juin 1864, le diplôme d'ingénieur-constructeur, après un concours couronné de succès. Les mois qui suivirent ne sont marqués par aucun événement important. Notons toutefois une ascension au Mont-Blanc, haut fait assez rare en un temps où l'alpinisme n'était point à la mode comme il est aujourd'hui. De Rumine fit cette course avec un de ses camarades d'études. Or, il y a, sur les pentes qui conduisent à toutes les cimes alpestres (sans parler des autres), un « col des paresseux ». De Rumine, dont pourtant la vigueur physique n'était pas grande, ne s'y arrêta pas et parvint jusqu'au sommet. Il allait avoir, hélas ! d'autres sommets à gravir.

Dans l'hiver de 1865 à 1866, la santé de Charles Gaudin commença à décliner et à donner à son entourage de vives

inquiétudes. Malgré les soins attentifs dont il était entouré, malgré de nombreux séjours au Midi, le mal qui dès longtemps le minait avait fait son œuvre. Il devint évident que la fin approchait à grands pas. Gaudin voulut mourir au Petit Château. Et c'est là qu'il expira le 12 janvier 1866. Si Oswald Heer, son fidèle ami, en apprenant son départ, pouvait écrire ces mots touchants : « Avec lui, c'est une partie de ma vie qui s'en va ! », quelles sont les paroles qui eussent pu exprimer l'intime tristesse de Gabriel de Rumine ! Pour lui, cette mort fut un effondrement. Ce ne devait pas être le seul. Peu après ce décès, M^{me} de Rumine partit pour Zurich, pour y entourer de ses soins maternels le plus cher des amis de son fils, Marc Dufour, atteint de la fièvre typhoïde. C'est pendant son séjour dans cette ville qu'elle ressentit les premières atteintes d'une affection pulmonaire qui devait l'emporter. Au début, on put croire que cette maladie suivrait une marche plutôt lente. Gabriel de Rumine alla passer quelques mois en Amérique. Il dut en revenir en toute hâte pour retrouver sa mère mourante. Elle expira le 5 mai 1867.

Dire à quel point de Rumine fut accablé et désorienté par ces deux deuils est impossible. Il ne pouvait rester seul avec ses pensées. Paris l'attirait. Il y avait fait déjà un séjour de courte durée. Il voulut y retourner. Le régime napoléonien n'était pas — il s'en faut de beaucoup — sympathique à sa mère. Elle avait été, aux jours de sa jeunesse, mise en rapports avec la haute société orléaniste, et, pour elle, Napoléon III était « l'aventurier » ; c'est ainsi qu'elle le nommait. Gabriel de Rumine avait peut-être les mêmes sentiments, bien qu'atténués. Mais enfin, Napoléon n'était pas la France. Il aimait la France. Comment ne pas l'aimer ? En 1868, il se décide à faire construire un hôtel au parc de Monceau. En 1870, cette demeure est achevée, et il va s'y installer. La guerre éclate. Il entend les cris :

« A Berlin ! à Berlin ! » il assiste à la séance historique du Corps législatif, le 14 juillet, se rendant bien compte de la part d'illusions patriotiques qui se cachait sous les déclamations enflammées du ministère. Et puis commence la tragique série des défaites. Il en a l'âme navrée. Et tandis qu'il voit ce grand et noble pays se débattre dans ce qui semblait être une agonie, tandis que se prépare le drame de la Commune, il apprend que notre petite patrie suisse accomplit, sans beaucoup de bruit, mais non sans un réel esprit de sacrifice, la tâche qu'imposait à ses enfants l'amour du sol natal. Il est ému en voyant notre peuple ouvrir ses bras aux débris pantelants de l'armée de l'Est. Et c'est alors que s'accomplit, dans l'âme de Gabriel de Rumine, la révolution intérieure qui fixa d'une manière définitive ses sentiments à l'égard de notre pays. Avant cette date, il était citoyen suisse de par les bienfaits et la volonté de sa mère. Il ne l'était pas encore par ses aspirations personnelles. Les amitiés nouées au cours de sa vie d'étudiant l'avaient préparé, mais non décidé. L'énergie patriotique de la Suisse en 1870 acheva ce lent travail. C'est alors que son cœur vint à nous. Sur le pavillon qui se trouve au sud-ouest de la campagne de l'Eglantine, on a gravé ces mots qui ne sont pas sans nous surprendre un peu : *Ubi bene, ibi patria*. Là n'est pas le secret de l'amour de Gabriel de Rumine pour son pays d'adoption. Il a été gagné par la vue d'un peuple passionnément attaché à son indépendance et obéissant à la grande inspiration de la charité. Lorsqu'il revint à Lausanne, au commencement de l'année 1871, il était, par toutes les fibres de son âme, un enfant de la patrie vaudoise. Il n'allait pas tarder à le montrer.

Ce retour au pays fut triste. De Rumine ne trouvait plus à Lausanne qu'un foyer désert. Puis il ne tarda pas à tomber malade. A la suite de l'arrivée de l'armée de Bourbaki, une épidémie de petite vérole s'était déclarée. Il en

fut atteint. Il était à peine remis qu'il se décida à faire un nouveau voyage. Paris lui était fermé par la Commune ; il voulut explorer le Bas-Danube et visiter Constantinople. Mais, avant de partir, suivant en cela l'exemple de sa mère, qui, à la veille de toute absence, mettait ses affaires absolument en règle, il écrivit, le 20 mars 1871, le testament par lequel il faisait à la ville de Lausanne le don princier sans lequel nous ne serions pas ici. Le 21 avril, il quitte ces lieux, qu'il ne devait plus revoir. Il va à Venise, accompagné jusque-là par le banquier Ch. Masson ; de Venise il se rend à Vienne, puis à Budapest. Tandis que, solitaire, il poursuit, par la voie fluviale, son voyage jusqu'à Belgrade et à Giurgevo, il ressent les premiers frissons, précurseurs d'un mal grave. A grand'peine il atteint Bucarest. La fièvre typhoïde est déclarée, le délire commence. Le 6 juin, après plusieurs journées d'absolue inconscience, il a un moment lucide ; il en profite pour articuler ces deux mots : « Dufour, Lausanne ». On télégraphie. MM. François Clavel et Marc Dufour partent aussitôt. Ils arrivent à Bucarest le 12 juin. Mais les efforts réunis de la science et de l'amitié devaient être impuissants. Et c'est là, dans la banalité d'une chambre d'hôtel, que, le 18 juin, à l'âge de trente ans, Gabriel de Rumine expirait. Peu d'heures avant sa mort, il put exprimer la volonté que son corps fût inhumé à Lausanne auprès de ceux de ses parents et de son frère. Cette tombe familiale était au cimetière d'Ouchy. Elle est aujourd'hui à Montoie. Devant elle, passant, découvre-toi !

Messieurs, il faut conclure. M^{me} de Rumine avait, un jour, donné à une famille pauvre et digne de toute estime un petit domaine et une maison. Ces braves gens travaillèrent dur, élevèrent leurs enfants, puis, ceux-ci ayant été mis en mesure de gagner leur vie, ils adoptèrent successivement plusieurs orphelins abandonnés. Et quand on leur demandait pourquoi, sur leurs vieux jours, ils assumaient

ainsi des responsabilités et des charges nouvelles, ils répondaient : « C'est en souvenir de cette bonne madame la princesse ». Voilà comment il arrive qu'un bienfait peut avoir des prolongements lointains et imprévus.

N'en sera-t-il pas de même en ce qui concerne l'acte généreux dont notre haute école a été honorée ? Inspiré par un patriotisme conscient et agissant, il nous montre la voie à suivre : Non pas que nous puissions tous faire ce que fit Gabriel de Rumine. Mais tous dans les sphères diverses de nos activités, nous devons avoir la noble ambition de servir notre pays. Il n'est pas pour nous seulement une patrie d'adoption, il est la patrie.

J'ai dit.

DISCOURS DE M. P. SIRVEN

Professeur ordinaire de littérature française.

MONSIEUR LE CHEF DU DÉPARTEMENT,

J'ai déjà eu l'occasion de vous remercier publiquement du grand honneur que vous m'avez fait et de la grande confiance que vous m'avez témoignée en m'appelant à la chaire dont je prends aujourd'hui possession. C'était le 23 décembre 1904, au banquet du centenaire de Sainte-Beuve. Je vous dis ce jour là combien j'étais heureux d'appartenir désormais à votre jeune et florissante Université, combien j'étais fier aussi de penser que vous ne m'aviez pas trouvé indigne de contribuer à sa prospérité. Les sentiments que j'exprimais alors n'ont pas changé. Ils se sont seulement fortifiés durant les trois semestres qui viennent de s'écouler, et c'est un plaisir pour moi que de vous les exprimer de nouveau au cours de cette cérémonie, non certes plus auguste, mais du moins plus académique. Permettez-moi d'ajouter que l'accueil qui m'a été fait par mes collègues et par les étudiants ou auditeurs de la Faculté des Lettres, a achevé de me convaincre que le canton de Vaud

mérite sa réputation, et qu'il est bien la plus hospitalière et la plus aimable des républiques.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il est d'usage que les professeurs récemment nommés vous entretiennent dans cette séance de rentrée d'un sujet relatif à l'enseignement dont ils sont chargés. Je me conformerai à cette tradition, et je vous présenterai, si vous le voulez bien, quelques réflexions sur l'enseignement supérieur de la littérature française. Je ne vous promets pas d'être neuf ; je m'engage seulement à être sincère et — ce dont vous me saurez sans doute le plus de gré — à être aussi bref que possible.

L'enseignement supérieur de la littérature française s'est profondément transformé au cours du siècle qui vient de finir. Il ne ressemble plus du tout à ce qu'il était par exemple à l'époque de la Restauration. Un professeur de faculté, au temps de Louis XVIII, avait pour suprême ambition d'enseigner la rhétorique. Bernard Jullien, dans le *Discours préliminaire* de son *Histoire de la littérature à l'époque impériale*, nous a fait en quelque sorte assister au cours que donnait Andrieux au Collège de France vers 1820. Le passage vaut la peine d'être rapporté :

« Andrieux, dit Bernard Jullien, a longtemps fait au Collège de France avec un grand succès, et aux applaudissements d'une nombreuse jeunesse, un cours de littérature où il examinait plutôt les facultés de l'homme qui compose que les compositions mêmes : l'imagination, la raison, le génie, le goût surtout et la morale, qu'il considérait comme en étant inséparable, faisaient l'objet principal de ses observations : les passages choisis des meilleurs auteurs n'étaient,

comme les charmantes anecdotes dont il assaisonnait ses leçons, que l'accessoire ; il répétait lui-même que la littérature n'était pas un but, qu'elle n'était qu'un moyen, que la véritable fin de l'homme, c'était le bonheur auquel les belles lettres bien étudiées, devaient nous mener par la voie la plus sûre et la plus agréable... Sans s'astreindre à l'imitation servile d'aucun modèle, il suivait, en partie du moins, le plan des *Leçons de rhétorique* de Hughes Blair, dont il m'a souvent recommandé la lecture. »

Ainsi donc, aux environs de 1820, le moindre des soucis d'un maître qui enseignait la littérature française dans la plus haute chaire de littérature française qu'il y ait en France, c'était précisément l'histoire de cette littérature. Andrieux ne manquait pas de finesse, et les contemporains sont unanimes à faire l'éloge de sa spirituelle bonhomie. Mais on peut être un bonhomme fort spirituel et excessivement fin, et ne rien entendre à son métier. On a peine à croire aujourd'hui qu'un professeur de littérature française ait pu considérer les œuvres dont il avait à parler comme l'accessoire et l'assaisonnement de son cours. Et pourtant rien n'est plus vrai. Andrieux ne s'inquiétait guère de savoir comment avaient écrit les auteurs, ni pourquoi ils avaient écrit ; il ne se souciait pas même de lire ce qu'ils avaient écrit. Il se bornait à demander aux meilleurs d'entre eux, à ceux du moins qu'il jugeait tels, de lui fournir une citation qui vint s'insérer juste à point dans le développement de quelque lieu commun de morale ou de rhétorique. L'essentiel, le fond solide, la substance de ce cours merveilleux où l'on apprenait l'art d'être heureux « par un moyen sûr et agréable », était un vulgaire traité de *belles lettres* hérissé de divisions et de subdivisions, où chaque genre et chaque sous-genre avait sa place marquée, son étiquette définitive et ses limites irrévocablement fixées. Si les auditeurs d'Andrieux n'avaient pas été séduits par la spirituelle bonhomie

du maître, ils se seraient peut-être demandé, non sans effroi, si vraiment tant de penseurs et tant de poètes n'avaient pris la plume que pour procurer à un Quintilien moderne l'occasion de dogmatiser avec élégance à leur propos.

Il faut du temps pour s'affranchir de certaines habitudes, et dans l'enseignement supérieur, comme ailleurs, les hommes sont assez routiniers. En vain des maîtres, Villemain ou Sainte-Beuve avaient montré par leur exemple que l'enseignement des littératures n'est instructif et fécond que s'il est tout d'abord une forme de l'enseignement de l'histoire, on continua longtemps en France à faire de la rhétorique dans les chaires de faculté. Dans une lettre qu'il écrivait en 1852, Taine raille cruellement un pauvre professeur qu'il avait entendu à Poitiers développer mécaniquement des formules vides de sens devant un public hébété. Ce n'est guère que dans les trente dernières années que l'on a réussi à faire prévaloir dans les facultés françaises un esprit nouveau et, fait à noter, l'impulsion décisive n'est pas venue des professeurs de littératures modernes, mais des professeurs de littératures romanes. Le progrès merveilleux que faisaient les études médiévales sous la direction de M. Gaston Paris, inspira aux professeurs de littératures modernes le désir d'employer dans leur domaine propre une méthode qui donnait dans le champ voisin de si bons résultats. Aujourd'hui, Messieurs, le principe de l'enseignement supérieur des littératures est ce qu'on appelle l'esprit scientifique. Assurément l'appréciation des œuvres littéraires n'est pas exclue des chaires de faculté ; je vous dirai même tout à l'heure qu'elle doit garder une grande place dans notre enseignement, mais je note pour l'instant qu'elle ne saurait plus prétendre à la première.

La première place appartient désormais, et pour longtemps sans doute, à l'étude des faits. Aux yeux de l'histo-

rien, les œuvres littéraires sont tout d'abord des faits, des faits qu'il faut décomposer, analyser, expliquer, grouper et, si possible, soumettre à des lois. Ces faits présentent entre eux d'abord, et ensuite avec d'autres faits d'ordre différent, comme par exemple les institutions, les mœurs, le climat, la race, une infinité de rapports. Il faut étudier ces rapports, distinguer ceux qui sont accidentels et passagers de ceux qui sont durables et permanents. En un mot, il faut suivre avec exactitude le dessin d'une littérature et surprendre en quelque sorte le secret des forces créatrices qui l'ont faite ce qu'elle est.

C'est là le domaine propre de l'enseignement supérieur des littératures. Recherche délicate, où il faut se garder de conclure trop vite, de généraliser trop tôt, où il faut épuiser, avant de se prononcer, tous les moyens d'investigation ; science très conjecturale pour tout dire, parce que les phénomènes qu'elle étudie sont très complexes et qu'il y a toujours dans les œuvres du génie humain un élément qui échappe à l'analyse ; mais science à laquelle nous ne pouvons nous dérober, et qui nous attire peut-être d'autant plus que son terme recule à mesure que nous avançons et nous entraîne à sa suite vers l'infini.

Mais, Messieurs, si nous pouvons craindre avec quelque raison que le terme de cette science échappe toujours à nos prises, il n'en faut pas conclure qu'elle soit condamnée à l'impuissance. L'histoire littéraire, considérée comme une science et traitée avec méthode, a déjà à son actif de brillants états de service.

Je n'entrerai pas dans le détail de ce que nous lui devons, mais pour vous donner un exemple assez caractéristique de la transformation qu'elle a opérée dans les études, je vous prierai de comparer un instant le beau livre de M. Gustave Lanson, je ne dis pas avec les manuels ou les précis dont il a pris la place dans l'enseignement — la comparaison serait

injurieuse — mais avec l'*Histoire de la littérature* de Nisard, qui, au temps de ma jeunesse, passait pour un guide excellent.

Je ne veux pas rabaisser ce dernier ouvrage qui reste d'une lecture agréable et dont certaines parties sont solides, mais je vous demanderai quelle image il laisse dans l'esprit des dix siècles de littérature qu'il a la prétention d'embrasser. Avez-vous, après l'avoir lu, l'impression que vous avez été mis en présence de la vie littéraire d'un peuple ? De grandes œuvres qui apparaissent tout à coup et sans que nous sachions trop pourquoi, dans des époques heureuses : entre les grandes œuvres et ces époques heureuses, des périodes déshéritées et un troupeau d'auteurs « du deuxième ou du troisième ordre » qu'il faut prendre en pitié, tandis qu'au contraire, il faut admirer les maîtres... Voilà à peu près tout ce que Nisard nous donne dans ces quatre volumes. C'est de la critique, et de la critique un peu étroite, ce n'est pas de l'histoire. L'histoire n'est pas comme le pensait Nisard, un tribunal ou un Panthéon : c'est une résurrection, suivant le mot de Michelet, et aussi une explication du passé.

Pourquoi l'histoire de M. Lanson est-elle lue partout où l'on prend goût aux études françaises, sinon précisément parce qu'elle fait revivre sous nos yeux les œuvres d'autrefois ? Et pourquoi les fait-elle revivre, sinon parce que l'auteur s'est appliqué à suivre à travers les âges, les transformations de la matière littéraire et des formes d'art, parce qu'il a observé la réaction des œuvres sur les milieux et celle des milieux sur les œuvres, parce qu'il a noté tous les indices qui font prévoir l'épuisement ou le renouvellement prochain d'un genre, parce qu'il a fait une place aux influences de tout ordre qui peuvent nous aider à pénétrer plus avant dans le mystère de la création littéraire ?

L'idée de science a tellement pénétré l'enseignement

supérieur des littératures que tout un cours — dont est sorti un livre — a été professé, ici même, sur la *Méthode scientifique de l'histoire littéraire*. Certes, il a fallu, pour faire ce cours et pour écrire ce livre, l'intelligence vigoureuse et pénétrante de M. Georges Renard, une aptitude égale à dominer les ensembles et à discerner les détails, et aussi des connaissances très étendues en sociologie, qui font défaut, pour l'ordinaire, aux professeurs de lettres ; pour tout dire, M. Renard est peut-être le seul homme, à l'heure actuelle, qui fût capable de nous donner le livre qu'il nous a donné ; mais nous l'aurait-il donné, si l'idée d'une histoire littéraire scientifiquement conduite n'avait depuis longtemps préoccupé les esprits réfléchis ?

On a eu même parfois l'ambition de trouver la formule unique et définitive de toute une littérature. Taine, avec sa *Littérature anglaise*, Brunetière avec son *Evolution des genres* nous ont apporté de grandes synthèses. Il n'est pas interdit de les imiter. Mais il faut pour cela un tempérament qui n'est pas accordé à tout le monde : il faut être à l'abri du vertige, il faut le coup d'œil de l'aigle et son vol puissant.

Je ne vous convierai guère, Messieurs les étudiants — et pour cause — à fréquenter les hautes cimes d'où l'on domine les mondes. Mon dessein est plus modeste. Je voudrais seulement que vous prissiez plaisir à défricher patiemment un petit coin d'histoire littéraire. Je voudrais qu'il vous parût intéressant de vous attacher, par exemple, à l'un de ces auteurs « du deuxième et du troisième ordre » que Nisard regardait de si haut et même au plus misérable d'entre eux, non certes pour le réhabiliter, — l'entreprise serait le plus souvent infructueuse — mais parce qu'il y a bien des chances pour qu'un écrivain de cette sorte soit un peu plus fidèle témoin de son temps qu'un homme de génie, et qu'ainsi il pourra vous fournir des lumières que de plus grands ne vous fourniraient pas.

Des études en apparence modestes aboutissent parfois à un résultat de la plus haute importance, surtout quand on les dirige du côté des frontières de deux littératures ou de deux âges. On a cru longtemps que le mouvement littéraire du moyen âge était épuisé aux environs de l'an 1500, et que la littérature de la Renaissance n'avait trouvé aucun obstacle dans le goût du public. Le moyen âge, disait-on, était mort et bien mort quand les Français allèrent en Italie, d'où ils rapportèrent un art nouveau et une morale nouvelle. Or, les travaux de M. Claudin sur l'histoire de l'imprimerie nous ont révélé, il y a cinq ou six ans tout au plus, que la *Légende dorée*, le *Roman de la Rose*, même les *Lunettes des Princes* étaient encore à cette époque des livres à succès, puisqu'on les imprimait et qu'on les réimprimait constamment. Le moyen âge n'était donc pas mort et nous pouvons aujourd'hui, grâce à M. Claudin, établir avec précision, dans quelle mesure la Renaissance fut obligée de compter avec lui.

Au surplus, Messieurs les étudiants, il n'est pas absolument nécessaire que vous apportiez, du moins pour le moment, votre contribution personnelle à la science. Il suffit que vous aimiez cette science. Elle mérite que vous l'aimiez. Elle évoque devant nous les générations lointaines ; elle nous fait connaître leurs aspirations, leur idéal, leur conception de la vie ; elle nous fait entendre jusqu'à l'accent de leur voix ; elle tient notre intelligence en éveil ; elle fait appel, si j'ose dire, à toutes nos puissances de sympathie.

Et maintenant, Messieurs, si grands que soient nos devoirs d'historiens, est-ce à dire que nous n'en ayons pas d'autres à remplir ?

Pour ma part je ne le pense pas. Les œuvres sont des faits, je ne m'en dédis pas, mais ce sont aussi des objets destinés à nous procurer un plaisir, un plaisir intellectuel, un plaisir qui nous cultive et nous rende plus humains. Et

si nous avons à les expliquer en tant que faits, nous avons aussi à les juger en tant qu'instruments de culture humaine.

Tâche délicate, plus délicate encore que celle dont je viens de vous entretenir.

Jugerons-nous au gré de nos fantaisies, de nos caprices, de nos humeurs individuelles, de l'impression d'un moment?

Ce serait sans doute traiter légèrement des écrits qui sont parfois la confession d'une âme, le testament d'une vie, presque toujours un effort désintéressé vers l'idéal, l'œuvre de gens qui, comme dit Anatole France, ont tenté de découvrir « une petite parcelle de beauté qui dormait encore sans forme et sans couleur dans la terre avare ».

Autrefois, toujours au temps d'Andrieux, on avait sous la main une règle infaillible :

« Andrieux, dit Bernard Jullien, mêlait volontiers aux leçons de rhétorique de Hughes Blair, les opinions et les jugements de Voltaire; plus d'une fois, je lui ai entendu exprimer le désir qu'on rassemblât dans un ouvrage dont le plan était à peu près celui de son cours, les préceptes, les jugements littéraires répandus, çà et là, dans les nombreux ouvrages de l'auteur de *La Henriade*. »

Aujourd'hui, Messieurs, le Temple du Goût nous paraît fort étroit. Il est d'ailleurs démoli depuis bien des années. Il a survécu, sans doute à la Bastille, parce qu'il est toujours plus aisé de renverser un mur que de s'affranchir d'un préjugé, mais enfin il est démoli. Et il n'est pas question, que je sache, d'en bâtir un autre, même plus grand, plus lumineux et mieux aménagé.

Et cependant, il faut bien nous faire une opinion. Nous le devons à ceux que nous lisons : nous le devons à nous-mêmes. Dira-t-on que la littérature est un divertissement, et qu'il importe peu de quoi l'on s'amuse, pourvu qu'on s'amuse? Je vous répondrai alors, avec M. Brunetière, que c'est précisément par le choix de nos divertissements —

surtout quand il s'agit de lectures — que se marque le mieux la noblesse ou la vulgarité de notre nature.

Au nom de quoi cependant jugerons-nous ? Quel sera le principe de notre critique ?

Ici, Messieurs, vous sentez bien que nous nous trouvons en présence d'une grande difficulté. Qu'il s'agisse d'expliquer les œuvres ou qu'il s'agisse de les juger, il nous est impossible de remonter soit à l'explication suprême, soit au principe de tout jugement. Nos sciences sont relatives et provisoires.

Tout ce que nous pouvons faire, c'est de chercher un relatif qui le soit aussi peu que possible et un provisoire qui paraisse avoir quelque chance de durée.

J'imagine par exemple, Messieurs les étudiants, qu'en travaillant sur cette donnée : que les meilleurs livres sont ceux qui nous fournissent une image sincère de la vie, qui parlent à notre âme à travers nos sens, qui nous invitent à la réflexion, nous arriverons peut-être à nous munir d'un principe suffisant pour nous permettre de faire les distinctions nécessaires.

Au surplus, l'essentiel, en histoire comme en critique, n'est peut-être pas tant dans le peu de vérité objective que nous pouvons créer, que dans l'effort qu'il nous coûte. L'essentiel est d'apprendre à sortir de nous et de travailler, comme disait Renan, « à une œuvre immortelle ».

Ainsi pensait également l'homme éminent dont vous m'avez confié la succession.

Et, en effet, sortir de soi, par le travail, par l'amour du beau, par la charité ; savoir gré à la douleur elle-même du service qu'elle nous rend en nous contraignant à sortir de nous, parce que le premier des biens n'est pas de jouir de la vie, mais de donner sa vie, et que c'est même en cela que consiste le bonheur, telle était la croyance de Henri Warnery, croyance qu'il n'avait empruntée à aucune philo-

sophie, à aucune religion, mais qu'il s'était faite lui-même, et qui était le fruit de son expérience.

Cette croyance fut l'âme de son œuvre.

Dès les premiers appels de la Muse — passez-moi cette expression un peu usée, je le sais, mais qui me paraît toujours juste et belle quand il s'agit de parler d'un poète — Warnery écrivait :

Ainsi dans l'infini s'enfonce ma pensée
.....
Par une force aveugle ou divine poussée,
Elle a brisé les fers qui l'enchaînaient au sol.

Il ne pouvait mieux dire le principe de son inspiration. Il cherchait l'infini ; il voulait l'infini, non pour s'y abîmer dans une extase inféconde, mais pour y puiser la force et la vie.

Il alla d'abord, si j'ose dire, vers l'infini des temps et des espaces. Il évoqua les premiers âges de l'Être, et les âges qui précéderent ces âges, et ceux qui les suivirent. Il évoqua l'immensité des mondes. Et comme il avait, avec le don des visions sublimes, le secret des rythmes, il sut vous associer à cette splendide odyssee : il vous donna les *Origines*.

Je ne fais point ici de critique littéraire et vous m'excuserez de ne pas m'arrêter à mon tour sur cette œuvre qui lui valut justement votre admiration et votre reconnaissance.

Ce qui m'intéresse chez Warnery, c'est le progrès de sa pensée, c'est le travail intérieur d'une âme qui, dix ans après les *Origines*, a produit le *Chemin d'espérance*.

Ne semblerait-il pas, au premier abord, que cette confession d'un inconnu, comme il appelle son livre, pût être signée d'un autre nom que du sien ?

Qu'est devenu ce grand souffle qui nous emportait jadis

à la suite du hardi navigateur vers les plus lointains rivages ? Je n'ai plus sous les yeux qu'une prose simple, toute unie, toute proche du parler quotidien, des réflexions qui se succèdent sans lien apparent, rien qui s'impose, rien qui subjugué.

Cependant, Messieurs, c'est bien le même homme qui nous parle. Il a toujours la pensée de l'infini. Seulement, il ne le cherche plus où il l'avait cherché. Peu lui importe même que l'infini rayonne en caractères de feu au fronton de l'Univers, car il l'a trouvé ailleurs. Il l'a trouvé dans le cœur de celui qui sait se donner, dans le cœur même de ce pauvre chien de Constantinople, qui se laisse engloutir par les flots du Bosphore plutôt que d'abandonner le petit mousse dont il partageait la misère ; il l'a trouvé dans son propre cœur, dont l'orgueil a été mâté par la douleur.

Et c'est pourquoi, quel que soit le prestige des rythmes triomphants qu'il sait si bien manier, ce n'est plus à eux qu'il demande d'être les interprètes de sa pensée. Pour dire la bonté souveraine des obscurs dévouements, la prose suffit, et c'est par elle que Warnery nous invite à l'espérance.

Mais — j'y reviens — qu'il écrive en prose ou en vers, qu'il soit « l'inconnu » du *Chemin d'espérance*, ou le poète des *Origines*, la grande leçon qu'il nous donne, c'est de sortir de nous.

Il réglait sa conduite sur ce principe, et ce principe était encore à la base de son enseignement. Il ne séparait point l'art d'avec la vie. « L'art et la morale, disait-il, pour réaliser leur fin, ont besoin de moyens semblables ; l'un et l'autre exigent de l'individu des efforts et des renoncements, la mise en action de qualités qui sont du même ordre ; en un mot, l'esthétique est une morale. »

En parlant ainsi, Warnery exprimait sans doute sa propre pensée, mais puis-je oublier qu'avant lui, les rapports de

l'art littéraire et de la morale avaient fait le fond de l'enseignement de Vinet ? Assurément Vinet s'était préoccupé plutôt des relations de la littérature avec la vie sociale, avec la civilisation, tandis que Warnery songe de préférence à l'affranchissement de l'individu, mais cette distinction n'est qu'apparente. Au fond, Vinet et Warnery sont de la même famille. Je les considère l'un et l'autre, ainsi qu'Eugène Rambert, comme de grands ouvriers du progrès. Car c'est servir la cause du progrès que de réintégrer ou de maintenir, comme ils l'ont fait, dans la notion de littérature, la notion de la vie humaine elle-même. Puisse leur souvenir rester vivant dans ce nouveau Palais comme il anime encore les vieux bâtiments de la Cité !

Et puisque je viens de formuler un vœu, permettez-moi, pour conclure, d'en formuler un autre.

Les professeurs étrangers que vous appelez à enseigner les lettres françaises dans votre Université sont infiniment touchés de l'honneur que vous leur faites, mais, en toute sincérité, dans la chaire des Vinet, des Rambert et des Warnery, ils ne peuvent se considérer que comme des professeurs intérimaires.

Cette chaire est à vous, messieurs les étudiants vaudois ; elle vous reviendra un jour : c'est le plus cher de mes désirs, et qu'on puisse dire de celui de vous qui prendra ma place : « Voilà le véritable successeur de Warnery ! »

DISCOURS DE M. MAURICE LUGEON

Professeur ordinaire de géologie.

MESDAMES ET MESSIEURS,

En montant les gradins de cette chaire, je suis sous le coup de deux sentiments contraires. L'un m'accable comme un fardeau, c'est le poids de la responsabilité à venir ; l'autre m'est doux, car il est tout de reconnaissance, et cette reconnaissance s'adresse à mes collègues de la Faculté des sciences et de la Commission universitaire qui m'ont présenté, unanimement, au Département de l'instruction publique, lors que celui-ci a demandé l'avis de l'Université, quand il s'est agi de pourvoir à la chaire vacante de géologie.

A vous, M. le chef du Département, j'adresse, ainsi qu'au Haut Conseil d'Etat, mes respectueux remerciements ; c'est une haute marque d'estime que vous me témoignez et c'est une consécration, vis-à-vis du pays, de mes travaux scientifiques. Je vous dois particulièrement un sentiment de gratitude, parce que vous m'attachez définitivement, moi, le chercheur cosmopolite, le vagabond, à mon beau pays.

Deux hommes m'ont précédé dans cette chaire géolo-

gique, deux hommes de nature, d'origine et de convictions bien différentes. La première leçon de géologie eut lieu le 1^{er} novembre 1850. C'était Morlot qui ouvrait cet enseignement nouveau, à un moment où, dans ce pays, des découvertes grandioses venaient d'être faites ou se faisaient. Quel homme étrange que ce Morlot, et quel imaginaire ! Je sais des haines que cet homme a semées et qui ne sont point encore oubliées, mais je sais aussi, par des vieillards, que son souvenir est resté vivant et aimé. Il en est ainsi de ces êtres dont l'esprit caustique ne respecte rien. C'était l'enfant terrible que ce Morlot.

Rambert, qui fréquentait beaucoup de naturalistes, a tracé de Morlot un portrait que je ne puis m'empêcher de vous communiquer.

« Disons-le tout d'abord, écrit-il, c'était un original, un grand original. Les géologues le sont quelquefois. Il semble que ce soient des hommes du vieux temps qui s'éprennent de ces choses d'autrefois. Chacun a sa politesse ; il avait la sienne, un peu primitive, et n'entendait point en changer. Il fallait l'accepter telle quelle. C'était une nature à engouements passionnés, également entraînée par ses amitiés et ses inimitiés. Deux instruments ne le quittaient guère : son marteau et son flageolet. Le flageolet était là pour répéter et fixer dans sa mémoire les airs qu'il faisait chanter aux paysans.

» Après la géologie, il n'aimait rien tant que la musique populaire. D'autres dadas, non moins innocents, ont fait passer de bons moments à ceux qui aiment à rire du prochain, surtout quand ce prochain est un savant naïf. Quand il se promenait dans les rues d'une ville, il avait les yeux toujours fixés à terre, il cherchait les objets perdus, les épingles surtout. Il était devenu d'une habileté merveilleuse à les découvrir ; il les voyait de très loin. Les villes où il en trouvait le plus étaient mal notées : c'était signe

de négligence. Il ne conseillait pas d'y aller prendre femme. Il fit un jour une conférence publique sur ce sujet, avec toute une statistique à l'appui. Quand il eut fini son discours et tiré ses conclusions, un coiffeur-perruquier prit la parole et démontra avec une dialectique triomphante, que les théories de l'illustre géologue seraient contraires à toute vraisemblance : les villes où l'on perd le plus grand nombre d'épingles sont évidemment celles où l'on en fait le plus d'usage, et plus on en use, plus on doit être minutieux dans sa toilette. Ne dit-on pas de quelqu'un qui est très bien mis, qu'il est tiré à quatre épingles ? Evidemment, ajoute Rambert, Morlot était un vieux garçon. »

On pourrait s'amuser encore d'une foule de petites histoires sur le compte de Morlot. Ces petits défauts étaient plus que largement compensés par un extraordinaire don d'observation et par une imagination fertile, peut-être même trop facile. La moindre pierre ramassée sur la route pouvait faire l'objet d'une leçon lumineuse. D'une tranchée de chemin de fer à Villeneuve, où des briques romaines avaient été trouvées à quelques mètres de profondeur, Morlot tirait des conclusions sur l'âge des cônes torrentiels qui se sont formés par le retrait des glaciers quaternaires. Là, malheureusement, son esprit trop imaginaire l'a trompé.

Charles Dufour eut à ce propos avec notre homme une joute restée célèbre. Morlot eut devant lui un puissant adversaire : il fut vaincu. Mais il est excusable ; bien des hommes de son époque, tentés par l'idée d'établir des dates en années dans l'histoire de la terre, ont commis des erreurs beaucoup plus grandes. Nous ne cherchons plus aujourd'hui à mesurer le temps, parce qu'il n'est plus à compter, étant infini. Essayer de l'évaluer, c'est vouloir le mesurer avec une échelle humaine. Il n'y a pas d'unité à laquelle on puisse rapporter les périodes de l'histoire du globe.

« Comme Rama », écrit Suess, le Darwin de la géologie, « promenant sa vue sur l'Océan dont les contours se fondent avec le ciel, et se demandant comment il pourra se frayer un passage à travers le pur infini, ainsi nos regards se perdent jusqu'à présent sur l'océan des âges, sans atteindre nulle part l'autre rive. »

Il est resté de Morlot une démonstration qui suffit pour que son nom ne soit jamais oublié. C'est lui qui, le premier, eut la conception de deux périodes glaciaires, nettement distinctes. Ce trait de génie, d'une rare fécondité, n'est pas un maigre titre de gloire.

Morlot partit, et son départ fut certainement une grosse perte. Elle fut néanmoins largement compensée par l'arrivée de son successeur, Eugène Renevier, précédé d'une réputation naissante qui légitimait amplement son appel. J'ai, dans un moment très douloureux, il y a quelques mois, retracé la vie du grand maître que nous pleurons encore. Vous me permettrez aujourd'hui d'être sobre à son égard, car vous connaissez tous le caractère de l'homme et son œuvre. S'attachant au sol de son pays, il en a décrit de larges surfaces dans ses ouvrages célèbres. Cherchant à classer les temps de la vie du globe, il a publié des nomenclatures qui ont fait de lui un savant international, connu dans tous les milieux géologiques étrangers. Puisse-t-il m'être donné, dans ma carrière, d'imiter celui qui fut mon maître.

Je ne voudrais pas, Messieurs, en vous esquissant si brièvement l'activité de celui qui fut mon principal maître — presque un père — laisser passer l'unique occasion que j'ai pour saluer de cette chaire et remercier avec un sentiment de profonde gratitude d'autres grands maîtres qui ont contribué à me former.

C'est ainsi que j'ai, envers M. Michel-Lévy, membre de l'Institut, directeur du service de la carte géologique de

France, une de ces dettes de reconnaissance dont on ne se libère jamais ; lui qui mit à ma disposition, en ces moments de fièvre par lesquels a passé la géologie alpine, il y a quinze ans, les crédits considérables du service géologique français. Je pense aussi à mon illustre maître, frappé d'une douloureuse maladie, le grand Marcel Bertrand, dont on me considère un peu, à mon corps défendant, comme le continuateur. Je ne saurais oublier non plus les Meunier-Chalmas, les de Lapparent, les de Margerie, les Haug, les Heim, et, à Munich, le célèbre Zittel, avec qui j'ai passé bien d'heureuses heures à discuter les infinis problèmes que soulève l'histoire des animaux fossiles.

Il me reste bien peu de temps pour vous parler, selon l'usage, de la géologie. C'est la science de la terre, dit-on, mais à ce titre, la géologie embrasserait une partie de la physique, de la chimie, de l'énergétique, de la géographie et de la biologie ; aussi ce programme trop vaste doit-il être restreint. La géologie théorique, telle qu'on la conçoit maintenant, n'envisage que l'histoire de la terre et la constitution du globe ; la géologie appliquée élucide les questions minières, l'hydrologie et la température souterraine.

Ce programme ainsi limité, paraît simple, mais combien est nécessaire, pour le rendre exécutable, le concours d'une foule d'autres sciences ! C'est là certainement, ce qui rend la géologie si inabordable à ceux qui n'ont pas la patience de la pénétrer un peu.

Sur le terrain — c'est là notre vrai domaine, notre laboratoire au milieu de la grande nature — la récolte de nos matériaux d'étude ne consiste pas, ainsi que se le figure le vulgaire, à casser ici et là quelques pierres curieuses. Le marteau n'est pas un outil si nécessaire que l'on ne puisse s'en passer. Nous observons la succession des couches, leurs plissements, leurs positions relatives, et dans les Alpes, par exemple, les problèmes qui se posent sont

dignes de la haute géométrie descriptive. Ces problèmes d'intersection sont tels que celui qui ne peut voir dans l'espace avec la plus grande aisance ne saurait faire de la géologie dans les pays plissés. J'ai entendu une fois un excellent élève ingénieur, sportsman énergique, me dire que si on lui donnait à résoudre un problème de mathématiques tout en jouant au foot-ball, il ne ferait pas une prouesse plus grande que d'arriver à démêler le bâti d'intersections qu'il étudiait avec moi en se hissant sur les rocs, le long des abîmes. Ce jeune homme, tout en exagérant un peu, avait parlé juste.

C'est au milieu de difficultés sans nombre que s'exécutent souvent nos recherches. Nous campons parfois au milieu des neiges, dans les hautes solitudes des chaînes ; nous sommes, ailleurs, brûlés par le soleil des pays du sud. Nous ne pouvons nous contenter de suivre les chemins courus : il nous faut pénétrer dans les zones où le naturel voit d'un œil défiant ces hommes qui se livrent à des enquêtes incompréhensibles et qui parlent une langue étrange. Combien de fois, dans les pays lointains, depuis longtemps sans nouvelles des nôtres, sans abri sous la tempête, n'entendons-nous pas cette voix du « heimweh » qui, sourdement nous dit : « Abandonne, retourne à ton foyer », ce sont là de rudes instants, et il faut tout l'ardent désir d'apporter sa modeste obole à la science préférée pour résister.

Rentré au laboratoire, des difficultés nouvelles se présentent. Pour étudier une roche, par exemple, il faut faire appel à des méthodes de la haute optique et la minéralogie doit, en conséquence, nous être familière. Pour connaître un fossile, qui nous déterminera l'âge relatif d'un terrain, il faut appeler à son secours la paléontologie ; il faut être zoologiste et botaniste, et tirer sa conclusion non point d'un matériel frais et complet, comme le fait un biologiste, mais d'un fruste débris d'animal ou de plante.

Pour connaître les conditions de formation de la roche contenant le fossile envisagé, il faudra savoir, par le menu, le genre de vie de l'être déterminé ; il faudra également connaître les lois de la sédimentation, qu'enseigne l'océanographie.

Pour envisager quelles ont été les modifications subies par une roche sous l'influence des minéralisateurs du métamorphisme, l'analyse chimique nous sera nécessaire ; et si, tout au moins, ce n'est pas nous qui la faisons, nous devons en tout cas savoir l'interpréter.

Abordons-nous, dans un autre domaine, les problèmes des anciens glaciers que, si l'on veut les analyser de près, toute l'étude physique de la glace se dresse devant nous. Je m'arrête. Cela suffit pour vous montrer combien la géologie théorique nécessite le secours d'une série de sciences considérables. Et ceci justifie la spécialisation qui se prononce de plus en plus dans les enseignements universitaires, un seul homme ne pouvant que difficilement être maître d'un tel fardeau.

Et encore si la géologie n'était qu'une science théorique ! L'homme pratique nous guette. Fonde-t-on un lourd édifice, les piles d'un pont, a-t-on des glissements de terrain à enrayer, que l'on appelle le géologue. Se décide-t-on à ouvrir une mine, à juger sa valeur, va-t-on perforer un tunnel, que l'on demande encore le secours du géologue. Il en est de même dans l'hydrologie souterraine et dans la recherche du naphte.

Voilà la tâche ; je crois vous avoir montré sommairement les difficultés de sa parfaite exécution.

MESSIEURS,

J'ai, pour apprendre à devenir géologue, commencé par faire dans cette Université, mes études de sciences générales, et il m'est doux, à cette heure, de pouvoir remercier tous mes collègues qui ont été mes maîtres. De bonne heure, à la suite de circonstances spéciales — mon entrée au service de la carte géologique de France — ma spécialité est devenue la géologie tectonique, celle qui envisage les manifestations mécaniques qui ont présidé à la formation de l'écorce du globe ; c'est de cette partie des sciences de la terre que doit émaner la synthèse. Il était nécessaire que je fusse particulièrement armé pour développer et faire triompher les idées de M. Marcel Bertrand. Il fallait que j'aie vu les phénomènes eux-mêmes, à quelque distance qu'ils fussent, afin de les interpréter à la lumière des nouvelles conceptions. Dans ces seize ans de voyages fréquents, j'ai vu évoluer la géologie tectonique ; une nouvelle page de la science s'est ouverte, et, m'appliquant aux Alpes, aux Carpathes et à la Sicile, j'ai essayé de donner la synthèse.

J'ai parcouru les Alpes, de la Méditerranée à la forêt de Vienne ; j'ai marché durant de longues journées dans les Carpathes de la Galicie et de la Roumanie ; j'ai longuement chevauché dans l'Atlas et j'ai vu sous le soleil du printemps étinceler les sables du grand désert ; j'ai vu luire au matin les grands monts neigeux du Caucase, ses cortèges de cimes granitiques et volcaniques ; j'ai contemplé la vieille chaîne du Cap de Bonne-Espérance ; j'ai erré de longues heures dans la Sicile et les Apennins ; je me suis préoccupé de la formation des montagnes dalmates et j'ai vu, devant moi, se dresser les sommets encore poudrés de neige de l'Albanie.

Sortant des pays ridés de la terre, j'ai voulu connaître les vieilles plates-formes ; je suis descendu de l'ancien môle de la Finlande, et à travers les steppes de la Russie, j'ai atteint la riante Yaïla. Il fallait aussi que j'eusse vécu de la vie des volcans ; plusieurs fois je me suis arrêté à Naples pour y établir les classiques champs phlégréens et le Vésuve que j'ai vu calme ou hurlant ; j'ai vu les volcans morts de l'Auvergne, et là-bas, dans les îles Eoliennes, le Vulcano et le Stromboli, dont j'ai subi les mitrailles.

Voilà ce que j'ai cru bon de connaître pour pouvoir me présenter devant mes élèves et leur parler en connaissance de cause.

L'histoire des chaînes de montagnes, le mécanisme de leur formation ont préoccupé depuis longtemps les naturalistes, et bien que l'on ait dit que toute science qui se respecte doit au moins remonter à Aristote, nous n'avons pas besoin cependant d'aller si loin. En effet, soit dans la tradition babylonienne, rapportée par la Genèse, soit dans le monde grec, nous n'apercevons guère l'énoncé d'une théorie orogénique.

D'un bond, nous arrivons à la Renaissance, où nous voyons reprendre, par Léonard de Vinci et par Palissy, les idées d'Hérodote et de Strabon ; mais ces philosophes ne peuvent encore — malgré tout ce qu'on a voulu voir dans leurs pensées — émettre un semblant plausible d'orogénie ; ils ne pouvaient qu'être qu'*actualistes* ; il leur était impossible de concevoir des phénomènes de cette taille, eux qui avaient assez à se débattre avec l'astrologie encore puissante. La première lueur d'aurore d'un jour qui ne devait pas naître, apparaît quand le fameux Sténon établit, en 1669, dans son célèbre *De Solido intra solidum contento*, des principes d'une ampleur saisissante. Ce ne sont pas les résultats d'élucubrations métaphysiques ; ce sont bien les fruits d'observation ; pour la première fois, on parle notre langue. Ecoutez

cet admirable principe, tel qu'on ne saurait mieux dire aujourd'hui :

« Une couche commence par se déposer horizontalement.
» Si elle est inclinée c'est qu'il y a eu bouleversement. Si
» une autre couche s'est déposée horizontalement sur une
» couche inclinée, c'est que le bouleversement a eu lieu
» avant son dépôt. »

Quel souffle de génie ! C'est avec ce même principe que de nos jours, avec le secours de la paléontologie et de la géologie stratigraphique, nous sommes à même de dater les chaînes. Et pourtant ce théorème de Sténon devait rester longtemps incompris.

Je passe sur Descartes, car sa méthode est toute d'induction et non d'observation ; il a été simplement plus heureux que d'autres devanciers du XIII^me siècle, parce que sa méthode fut dirigée par un esprit particulièrement puissant. Ce n'est que deux siècles plus tard que son hypothèse sur la terre deviendra d'un intérêt considérable. Elle permettra de relier une multitude de faits sans liaison apparente. Ce qui a perdu Descartes, c'est la fameuse couche d'eau qu'il imaginait exister dans les profondeurs de l'écorce terrestre ; elle lui était nécessaire à cause de cette malencontreuse théorie diluvienne qui a retardé longtemps les progrès de notre science.

Buffon ne fut guère plus heureux que Descartes, à cause de ses procédés vraiment un peu trop fantaisistes ; aussi le besoin d'observations exactes se fait-il de plus en plus sentir. De tous côtés, on discute sur les fossiles : on les classe, on les dénomme, on les compare aux espèces vivantes. Les carrières, les falaises, les flancs des vallées sont étudiés.

Desmaret et Guettard reconnaissent l'origine volcanique des monts de l'Auvergne.

Hutton et de Saussure retrouvent les principes de Sténon.

Le grand Genevois arrive à l'idée de la plasticité primitive de la matière avant les plissements qui ont formé les montagnes.

Il appartenait à des élèves de Werner, de Freiberg, à Humboldt et à Léopold de Buch, de préciser la théorie orogénique naissante. Ce dernier, après avoir parcouru des territoires considérables, s'aperçoit enfin que les phénomènes volcaniques et les montagnes sont étroitement liés. Il invoque alors l'activité des roches éruptives, éléments constitutifs des chaînes, comme le principal facteur mécanique de celles-ci.

Et longtemps encore, la théorie de l'activité des massifs cristallins restera comme une vérité incontestable. Une véritable armée de géologues se précipita à l'assaut des montagnes, sur la terre entière. On s'aperçut que la théorie émise par de Buch devait être modifiée, puis abandonnée, lorsqu'on vit dans les hautes chaînes bernoises que le vieux massif de l'Aar avait été culbuté par les forces tangentielles aussi facilement que les territoires voisins. On en vint à concevoir, et c'est une des plus grandes conquêtes de l'esprit humain, que, sous l'effet des pressions formidables qui rident la terre, les roches les plus dures sont, pour ces forces, aussi malléables que l'argile dans les mains d'un enfant. Petit à petit se fit l'éducation de l'œil. On vit les failles, puis les plis. Et il y a quelque vingt ans, celui dont j'ai été l'élève préféré, M. Marcel Bertrand, eut un trait de génie. Il démontra l'existence, dans les grandes chaînes plissées, d'un troisième ordre de phénomènes. Ce sont les déplacements horizontaux d'énormes fragments de la périphérie du globe.

L'architecture des montagnes dépend donc de trois modes de construction ; les failles, les plis et les charriages, qui sont l'exagération de ces plis.

Laissez-moi maintenant vous exposer les grands traits de.

la théorie orogénique actuelle et permettez-moi de vous conduire à la frontière extrême de notre science. Quand on compare les sédiments qui forment les montagnes avec ceux des régions voisines, un fait capital apparaît : pour des durées égales, les sédiments constitutifs de la chaîne sont beaucoup plus épais, et accusent presque toujours des profondeurs marines considérables. Ainsi, là où sont les chaînes actuelles existaient autrefois des mers profondes, première conclusion qui semble paradoxale. Comme il est difficile que des mers puissent avoir une profondeur de plus de dix mille mètres, soit environ l'épaisseur de la série sédimentaire dans les Alpes, on est conduit à admettre des mouvements centripètes s'exerçant sur le fond des mers, depuis un temps très lointain. Car autrement, les derniers sédiments qui ont rempli ces mers n'eussent pu conserver leur caractère sinon abyssal, du moins d'eau profonde.

Et alors ce qui paraît paradoxal s'explique de lui-même. Sur l'emplacement des chaînes de montagne existait une zone faible du globe : comme celui-ci, sous l'action de son refroidissement continu, diminue de volume, il est bien évident que le résultat de la contraction sera plus énergique là où la faiblesse sera plus grande. Des temps immenses ont été nécessaires pour le remplissage de ces mers à fond mobile, que les géologues désignent sous l'expression de géosynclinaux, et chose singulière, ce remplissage s'est toujours effectué par la destruction de chaînes préexistantes, invariablement situées sur le côté polaire du géosynclinal. Trois immenses et hautes chaînes ont précédé sur la terre la haute muraille alpino-himalayenne. Sur le sol du Brabant, où lentement les bœufs paisibles traînent la charrue, s'élevaient, par exemple, d'orgueilleuses cimes.

Il survient alors une période critique. L'effondrement lent du géosynclinal finit par mettre trop en saillie les vieux môles riverains. Comme toujours, dans les choses de

la nature, un phénomène qui s'exagère prépare sa ruine. Comme un étau gigantesque, les bords du géosynclinal cherchent à se rapprocher. Le processus n'est pas instantané. Il demande du temps et de longs efforts le préparent. Il y a lutte et résistance, jusqu'au moment où, inéluctable, la compression agit sans plus hésiter : le géosynclinal est écrasé. Dans les sédiments, complètement plastiques sous l'effort colossal, naissent des plis qui ne tardent pas à s'exagérer. Semblables à de lourdes vagues de pierres, vagues profondes et puissantes, ils vont déferler en boucles immenses sur l'avant-pays resté stable. Formidables mouvements qui amènent des déplacements horizontaux dont les plus gigantesques, ceux que nous avons découverts en Sicile avec mon élève Argand, peuvent atteindre plus de 100 kilomètres. Plusieurs de ces écailles de l'écorce terrestre peuvent ainsi s'imbriquer les unes sur les autres. Vastes glissades du Pélion sur l'Ossa !

Je me souviendrai toujours du jour où, à Vienne en Autriche, j'exposai cette théorie devant un public de savants venus de tous les pays de la terre. Je vois encore les sourires des incrédules, mais aujourd'hui, je le constate avec joie, la théorie triomphe. Personne ne la met plus en doute dans nos Alpes.

Nous habitons ici une terre classique où la théorie des charriages de l'écorce terrestre a pu prendre de solides appuis. Les Alpes du Chablais, que vous apercevez chaque jour, sont les restes d'une de ces vagues énormes. Environ 100 kilomètres les séparent de leur lieu d'origine, qui est à rechercher sur le versant sud des Alpes.

Cette théorie des grandes nappes de recouvrement a déjà pénétré dans la pratique. On discute de ces phénomènes dans les pays miniers. Le percement du Simplon a apporté en sa faveur un éclatant témoignage. Plusieurs années avant le percement du tunnel, j'ai indiqué dans une communi-

cation spéciale à l'Académie des sciences, que des dislocations de ce genre devaient être rencontrées par les mineurs. J'ai vu, je dois l'avouer, avec une satisfaction grandissante, les résultats des travaux d'avancement donner raison peu à peu à une induction basée sur la théorie. On a parlé de la faillite de la géologie à propos de ce Simplon ; parle-t-on de la faillite de la mécanique lorsqu'une machine explose ? Il fallait bien, en un moment d'excitation, trouver une victime expiatoire, et les pauvres géologues ont un peu trop joué ce rôle ; je m'en rapporte à ma communication faite au printemps 1902.

Le serrage de l'écorce terrestre, qui détermine ces énormes chevauchements d'écaillés, c'est là la manifestation principale de la formation d'une chaîne ; seule la striction dernière est créatrice du bossellement. Ce qui nous frappe le plus, la hauteur d'une chaîne de montagne, n'est qu'un phénomène accessoire capable de faire apparaître au jour ces manifestations profondes de l'écorce terrestre. On le voit bien dans certaines chaînes, comme les Carpathes galiciennes, où de semblables phénomènes ont eu lieu, mais où la striction dernière n'a pas été assez puissante pour soulever les masses vers le ciel.

La formation des chaînes de montagne amène toujours une réaction inverse. En arrière des lieux d'où sont venues les poussées, l'écorce terrestre s'effondre : la Méditerranée actuelle existe parce que les Alpes se sont formées. Les effondrements sont en activité ; les manifestations volcaniques, les fréquents tremblements de terre du sud de l'Europe nous montrent qu'un nouveau géosynclinal se forme. D'immenses territoires doivent encore disparaître sous les flots de la mer. Actuellement, les plus menacés sont la Calabre et l'Asie-Mineure.

Peu à peu, les Alpes seront détruites : leurs débris rempliront le géosynclinal qui se forme sur la côte équato-

riale et où naîtra la chaîne future. C'est là une loi de la terre. Ainsi il en a été des chaînes qui ont précédé la venue des hautes faîtières modernes. Cette chaîne future sera à son tour détruite et ainsi de suite.

Il est peut-être même permis de prévoir l'ultime avenir, par la comparaison avec des astres qui ont évolué plus vite que le nôtre. L'écorce terrestre s'épaississant chaque jour, la quantité d'eau d'imbibition demandée par les roches sera si grande que les mers seront absorbées. L'écorce terrestre, trop épaisse, ne pourra plus se plisser; le serrage déterminé par la contraction toujours agissante amènera un réseau de forces tangentielles également puissantes dans toutes les directions; il n'y aura plus de sens de poussée, les voussoirs glisseront sans loi les uns sur les autres et les masses en surfusion de l'intérieur pourront sortir en une multitude de points. Un immense phénomène volcanique se fera sentir sur la terre entière, comme il s'est accompli sur la lune. Gigantesque feu d'artifice avant la mort définitive: les lueurs s'éteindront peu à peu, et la terre, sans chaleur propre, roulera sans vie sur son orbite.

Mais que de grands spectacles se seront déroulés sur cet astre! Quelle harmonie admirable ne constatons-nous pas quand nous envisageons en parallèle, par exemple, les variations organiques et les modifications géographiques? Quand une grande transgression marine s'accomplit, toujours apparaissent, sans que l'on sache d'où ils viennent, des êtres nouveaux. Nous ne sommes plus au temps où l'on enseignait les créations successives, mais nous devons avouer qu'un mystère de l'évolution nous échappe encore, dans ces sortes de bonds rapides manifestés par le développement des formes de la vie organique.

Quelle autre science pourrait poser de pareils problèmes? Et quelle n'est pas notre joie de voir ainsi, par de pénétrantes analyses, bâtir de semblables

synthèses. Cette joie, Messieurs les étudiants, j'aimerais vous la faire partager. Vous n'y atteindrez pas le premier jour ; ne vous découragez point en chemin. Je ne vous ai jamais ménagé ni mon temps, ni ma pensée dans le laboratoire, ni mes forces sur le terrain. J'espère pouvoir être longtemps votre guide. N'oubliez pas que c'est une des plus grandes joies pour un savant que d'être dépassé par son élève ; l'avenir est à vous. Je vous servirai généreusement ce que j'ai appris, heureux de savoir que vous agrandirez l'horizon de nos faibles connaissances.

LE BANQUET A BEAU-RIVAGE

Un banquet de deux cents couverts a réuni, à 2 heures, à l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy, les invités du Conseil d'Etat, de la Municipalité et de l'Université. Au dessert, arrosé d'un vin d'honneur offert par la Ville de Lausanne, de nombreux discours ont été prononcés. Après avoir salué l'assistance et l'avoir priée de se joindre à lui pour boire à l'Université de Lausanne et à tous ceux qui ont coopéré à sa création, M. C. Decoppet, qui présidait, a donné tout d'abord la parole à M. de Meuron, président du Grand Conseil du canton de Vaud.

M. de Meuron a montré la perspicacité, le dévouement, le patriotisme dont n'a cessé de faire preuve à l'endroit de l'Université le Grand Conseil d'un canton essentiellement agricole. Au cours des quinze dernières années, en effet, cette assemblée n'a pas hésité à doubler les crédits nécessaires au développement de la vieille Académie, puis de l'Université. L'orateur a salué avec joie les premiers succès de celle-ci. Il en a reporté le mérite au désintéressement autant qu'à la science des professeurs. C'est à l'Université de Lausanne qu'il a porté son toast, en souhaitant qu'elle continue longtemps son œuvre de paix et de haute culture et qu'elle fasse à jamais honneur au petit pays qui l'a instituée.

M. de Loës, recteur de l'Université de Lausanne, a rappelé les noms des savants de Zurich, de Bâle, de Genève et d'ailleurs encore, qui, dès le milieu du XVI^{me} siècle, enseignèrent à l'Académie vaudoise, de même que les noms des professeurs que Lausanne prêta ou donna aux autres hautes écoles de la Suisse : à Genève, Théodore de Bèze et Cellérier ; à Neuchâtel, Agassiz et Charles Secrétan ; à Bâle, Alexandre Vinet et Gustave Soldan ; à Zurich, Eugène Rambert. L'orateur a bu aux Universités suisses et à leurs représentants à la réunion de ce jour.

M. *Hitzig-Steiner*, recteur de l'Université de Zurich, a apporté le salut cordial de ses collègues des bords de la Limmat et dit le sentiment d'admiration qu'il a éprouvé en voyant le palais de Rumine, vrai palais des Mille et une Nuits. Ce chef d'œuvre architectural, a-t-il ajouté, n'est pas seulement un émerveillement pour les yeux ; il est aussi un symptôme : il montre qu'il règne dans le canton de Vaud une très haute compréhension des choses intellectuelles. M. Hitzig-Steiner a formé tous ses vœux pour une Université aussi superbement logée.

M. *Monnier*, président du Tribunal fédéral, est venu apporter le tribut de sympathie et d'admiration de cette haute Cour à l'Université et au peuple vaudois, peuple essentiellement agricole, qui s'est imposé un grand effort pour son instruction publique. Il souhaite que, à défaut d'une Université fédérale, il reçoive bientôt l'une des deux Facultés de droit fédérales, que rendra nécessaire l'adoption du Code civil suisse. En attendant, il a félicité l'Université de Lausanne de pouvoir s'installer dans un magnifique palais florentin, et il boit à elle, ainsi qu'à la Ville de Lausanne et au canton de Vaud.

M. *Jérôme Franel*, directeur de l'Ecole polytechnique fédérale, dit que cette institution est depuis longtemps en rapports particulièrement étroits avec l'Ecole des ingénieurs de l'Université de Lausanne, pour laquelle elle a la plus haute estime, grâce au talent de ses professeurs, qui forment des spécialistes faisant honneur à leur pays. L'Ecole polytechnique le sait si bien qu'à l'occasion elle y va prendre les maîtres dont elle a besoin. Puis, faisant un parallèle entre l'esprit romand, imprégné de bonhomie, de philosophie souriante, et l'esprit de nos Confédérés de langue allemande chez lesquels prédominent l'énergie et la ténacité, M. Franel a souhaité voir les jeunes Vaudois se rendre nombreux dans la Suisse allemande et les étudiants de langue allemande fréquenter de plus en plus les Universités de la Suisse française : « notre jeunesse apprendra ainsi à se mieux connaître, à s'aimer, à pratiquer une large tolérance, à former une union semblable à ces solides alliages dont chaque partie garde cependant ses qualités propres ». L'orateur a bu au rapprochement des divers éléments de notre pays.

M. *Bernard Bouvier*, recteur de l'Université de Genève, dit la joie qu'il éprouve chaque fois qu'il se rend dans le merveilleux pays où est située Lausanne, la ville charmante ; la profonde admiration qu'il ressent pour l'habitant de ce canton, dont la Fête des Vignerons montre tout ce que le peuple vaudois comporte de beauté, de force et d'énergie. C'est ce peuple paysan qui a produit les Juste Olivier, les Dufour, les

César Roux et autres célébrités sorties directement de la terre ; c'est à lui en somme que l'on doit pour une bonne part le palais de Rumine, symbole de la tendresse que les étrangers éprouvent pour la population vaudoise ! C'est à ce peuple de paysans, de vigneron et de montagnards que M. Bouvier vide un verre de vin du Dézaley, œuvre aussi des cultivateurs vaudois.

M. *Auguste Gaillard*, directeur des domaines de la commune de Lausanne, à qui incombait le soin de surveiller la construction du palais de Rumine, fait de celle-ci un historique et rappelle la mémoire de Gabriel de Rumine et de Gaspard André, rendant hommage à tous ceux qui ont coopéré à l'édification du palais, depuis M. Eugène Ruffy, jusqu'au plus humble des ouvriers, enfin souhaite que leurs efforts portent leurs fruits pour le plus grand bien de l'Université et de la Ville de Lausanne.

M. le professeur *Vuilleumier*, qui fut membre de la commission de Rumine, a déclaré prendre la parole en qualité de « dernier débris de l'Académie d'avant 1869 ». L'orateur a vu avec joie s'accomplir les développements successifs de cet établissement. « Sans doute, dit-il, le paysan vaudois y a fort contribué. Mais pour créer l'Université, il fallait quelqu'un qui ne craignit pas d'attacher le grelot. Ce quelqu'un, c'est M. Eugène Ruffy. Je suis heureux de prononcer son nom, de lui rendre l'hommage qui lui est dû et de me faire à son endroit l'organe de la reconnaissance du canton de Vaud. Vive M. Eugène Ruffy ! »

M. Eugène *Ruffy*, directeur du Bureau international de l'Union postale universelle, ancien chef du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, visiblement ému par les paroles de M. le professeur *Vuilleumier*, a prononcé un discours qui fut le morceau capital du menu oratoire.

Jetant d'abord un rapide coup d'œil en arrière, M. Eug. Ruffy rappelle que son prédécesseur Louis Ruchonnet eut bien souvent le mot « université » au bout de sa plume, quand il rédigeait la loi de 1869 sur l'Instruction publique : le passé de notre vieille Académie, l'essor qu'elle avait pris dans les vingt dernières années, la situation de la ville de Lausanne aux confins de deux civilisations, tout appelait la création de l'Université. Mais pour faire ce pas hardi, il fallait le stimulant qu'on avait sous la main, l'emploi des trois millions du legs de Rumine. L'entente sur cet emploi se fit aisément, grâce aux bonnes dispositions de la municipalité et du gouvernement et, fait encore plus réjouissant, c'est à l'unanimité qu'un Grand Conseil composé en

majeure partie de députés campagnards adopta la convention passée entre l'Etat et la Ville et vota, huit mois plus tard, la loi instituant l'Université.

Parlant de la question de l'emplacement du palais de Rumine, M. Ruffy s'exprime en ces termes :

« L'idée fondamentale qui s'imposait était celle-ci : construire à proximité de l'ancienne Académie un bâtiment destiné à loger les services universitaires, les collections et les cours attirant un auditoire nombreux.

« La proximité des anciens bâtiments était commandée par l'obligation dans laquelle on se trouvait d'utiliser les locaux anciens, car, sans cela, ce n'est ni de trois ni de quatre millions, c'est de sept ou de huit qu'il eût fallu pouvoir disposer ; elle se recommandait par le prix modique de l'emplacement, qui appartenait à la ville ; elle avait en outre le très grand mérite pour Lausanne de maintenir la vie universitaire au centre de la capitale et de ne point privilégier une des extrémités au détriment des autres et, comme me le disait si bien André, de planter en amont un clou solide pour ralentir le glissement inévitable de la ville vers le lac.

« Mais, en dehors même de ces considérations matérielles, l'idée universitaire imposait cette proximité.

« Une université n'est pas un groupement quelconque de quatre ou cinq facultés. C'est un tout dans lequel les facultés doivent se serrer et s'appuyer les unes les autres. Sans doute, l'Université produit des pasteurs, des avocats, des médecins et des professeurs, mais elle doit aussi produire des hommes et des hommes aussi complets que possible. Or, s'il n'est plus de notre temps de pouvoir connaître de toutes choses, au moins faut-il que l'horizon de tout étudiant soit largement ouvert. Pour cela, la fréquentation quotidienne du juriste et du littérateur, du théologien et du savant est indispensable.

« Des souvenirs d'études encore peu lointains nous disaient aussi que si les grands moyens d'enseignement : Bibliothèque, collections scientifiques, Musée des Beaux-Arts ne sont pas à proximité immédiate, ne s'imposent pas à l'attention de l'étudiant, les autres tentations, contemplation de la belle nature, sports et autres distractions prennent trop facilement le dessus. De là cette idée d'unir d'une manière absolument intime les grands auditoires et les collections pour que celles-ci attirent nos fils des muses, s'imposent à leur attention et les retiennent, alors même qu'ils auraient des velléités de passer à côté. »

M. Eug. Ruffy a rappelé le concours dont les trente-six projets étaient dominés par le morceau hors pair de Gaspard André; il a montré cette œuvre ballottée par l'esprit d'indécision qui s'empare parfois de Lausanne, chacun ayant trouvé pour le futur palais l'emplacement le plus convenable, tandis que d'autres, sans trop chicaner sur l'endroit choisi, préconisaient, étant du bâtiment, d'autres projets que celui de Gaspard André. Ceux qui défendirent alors les plans du génial architecte eurent du blâme à satiété; mais aujourd'hui la louange paraît vouloir leur être aussi prodiguée.

« Maintenant l'œuvre est là, objet de l'admiration de tous, depuis le profane jusqu'à vous, Monsieur le recteur de Zurich et jusqu'au grand seigneur florentin, notre hôte d'un jour aux fêtes du Simplon et qui doit certes s'y connaître, puisque sa famille occupe depuis quatre siècles son palais Guicciardini, tout proche du palais Pitti. Et je crois qu'il était sincère dans son admiration, car il retrouvait chez nous un beau rejeton de l'art de sa capitale toscane.

« Dans cette œuvre, en effet, André a mis toute son âme et tout son savoir de grand artiste soutenu par le souvenir des beautés vues jadis sur les bords de l'Arno.

« Certes le palais de Rumine n'est ni le palais Pitti, ni le Strozzi, ni le Riccardi, ni le Palazzo Vecchio; il est lui-même et bien adapté à son but, mais il nous donne une belle réminiscence de cette superbe architecture du quatre et du cinque cento.

« Et comme il complète bien, contrairement à l'avis des fanatiques du gothisme, notre colline universitaire. Il l'appuie, de la belle ligne droite de son toit qui, comme disait André, ne va pas se brouiller dans les flèches du dessus, et à l'aspect sévère de l'art moyenâgeux il apporte la joie et le sourire de la Renaissance.

« Et même la réputation des disciplines n'est-elle en harmonie avec le caractère du milieu et des bâtiments?

« Là-haut, sous le sourcil froncé de l'ogive de la Cathédrale, dans le sévère bâtiment bernois, demeureront les disciples antiques; la théologie et ses dogmes, son exégèse du Vieux et du Nouveau Testament, les cours restreints de droit destinés à ceux qui veulent creuser les textes anciens, les cours de lettres réservés à l'élite des déchiffreurs de parchemins.

« En bas les cours pour tous; les grands cours de droit, les sciences, la littérature et l'art, et au milieu de cela nos collections admirablement présentées et largement ouvertes.

« En haut c'est le calme et le recueillement, en bas la vie et le mou-

vement de tous ceux qui viennent puiser à notre grande source d'enseignement supérieur ».

M. Eugène Ruffy termine en exprimant sa reconnaissance à Gabriel de Rumine, à Gaspard André, au Conseil communal de Lausanne, au Grand Conseil du canton de Vaud. Il lève son verre au maintien de la confiance du peuple vaudois et de ses Conseils en l'Université, à la continuation de leur bienveillance envers elle.

M. *van Muyden*, syndic, tient à dire toute la reconnaissance de la ville de Lausanne au Grand Conseil, au Conseil d'Etat, à M. Eugène Ruffy, dont la volonté, l'énergie, la ténacité nous ont valu la transformation de l'Académie en Université. « Mon opinion, poursuit l'orateur, n'a pas toujours été celle de M. Ruffy quant à l'emplacement du palais de Rumine, mais je la supprime devant le fait accompli. » Et, après avoir déclaré que le dépassement de crédit de 700 000 francs est peu de chose en comparaison des avantages que Lausanne retire de l'Université, M. *van Muyden* déclare, au nom de la capitale vaudoise, conserver à M. Eugène Ruffy un souvenir reconnaissant.

M. le conseiller d'Etat *Oyex-Ponnaz*, chef du département de l'agriculture et du commerce du canton de Vaud, se félicite de ce que ce canton ait institué des Cours agricoles et une station viticole et qu'il ait placé à leur tête des maîtres distingués, qui enseignent aussi à l'Université. Cette dernière, poursuit l'orateur, en tendant la main à l'agriculture a comblé définitivement le fossé qui séparait jadis la ville de la campagne. « Qu'elle continue de répandre ses lumières dans tout le pays et qu'ils soient de plus en plus rares les savants qui s'isolent dans leur cabinet! Messieurs les professeurs, nous savons que vous avez à cœur, non seulement d'éclairer nos concitoyens, mais encore de faire d'eux des hommes dans toute l'acceptation du mot, des citoyens qui ne cultivent pas l'internationalisme, mais qui savent aimer leur pays et se dévouer pour lui. Allez de plus en plus aux agriculteurs, les mains tendues, et pour adoucir leur tâche, solidarisons-nous, soutenons-nous, aimons-nous! » M. *Oyex-Ponnaz* a bu à l'instruction publique à tous les degrés, en formant le vœu qu'elle soit bientôt gratuite.

M. *Grenier*, juge au Tribunal cantonal vaudois, a souhaité que dans la tâche difficile que donnera aux juristes l'application du futur Code civil suisse, les professeurs de droit et le Tribunal cantonal marchent de plus en plus la main dans la main. L'orateur a bu à l'Université de Lausanne, pépinière d'hommes de science et de bons citoyens.

C'est par ce discours que s'est clos le banquet à Beau-Rivage.

LE « COMMERS » A TIVOLI.

Dans la soirée s'est déroulé dans les rues tortueuses le long serpent de feu formé par les étudiants, qui, la torche à la main, allaient acclamer leur nouveau recteur. Echange d'aimables paroles, place de Montbenon, entre le représentant des étudiants, M. *Borle*, président de Belles-Lettres, et M. *de Loës*. Etudiants et professeurs se retrouvèrent tous ensemble, quelques instants plus tard, au traditionnel « commers », qui eut lieu à Tivoli. Là, des discours furent encore prononcés par MM. *Borle*, *de Loës*, *Camille Decoppet*, *Eugène Ruffy*, *Sirven*; *Ernest Bovet*, professeur à l'Université de Zurich; *Gaillard*, municipal; *Burnier*, président de Zofingue; *Maurice Lugeon* et *Henri Blanc*, professeurs. Ce fut le dernier acte, mais non le moins gai, de cette fête qui marquera dans les annales du canton de Vaud et de la ville de Lausanne, aussi bien que dans celles de notre Université.

SÉANCE D'INSTALLATION

DU

7 NOVEMBRE 1908.

DISCOURS DE M. CAMILLE DECOPPET

Conseiller d'Etat,

Chef du Département de l'instruction publique et des cultes.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Aujourd'hui encore, c'est par un souvenir ému, un hommage de pieuse reconnaissance à l'égard de ceux que la mort a frappés que nous devons ouvrir cette cérémonie. Par trois fois, depuis qu'ici même nous fêtions la prise de possession par l'Université de ce palais dans lequel elle s'est installée, les rangs de ses professeurs se sont éclaircis. En novembre 1907, c'était M. le Recteur de Loës qui s'en allait après de longues souffrances patiemment et courageusement supportées. Nous avons dit alors la perte qu'avec l'Université nous avons faite et les profonds regrets qu'a causés à tous la mort de cet homme, survenue à l'heure où plein d'ardeur il se donnait tout entier à la tâche que ses collègues lui avaient confiée.

Il y a quelques mois, à peine, M. le professeur Henri Joly mourait à son tour. Le Conseil d'Etat l'avait appelé à enseigner la géométrie, comme professeur extraordinaire, en 1894. Jusqu'alors il avait été attaché à l'enseignement

secondaire dans lequel il s'était fait remarquer par ses qualités pédagogiques et par ses connaissances approfondies. En 1904, il avait été promu au titre de professeur ordinaire. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, il dut interrompre ses cours à la fin du semestre d'hiver dernier. Mais plein d'espoir encore, désireux de reprendre sa chaire contre l'avis des médecins, il pria le Département de ne point le remplacer. Ses élèves ni ses collègues ne l'ont revu.

Enfin, pendant cet espace de deux ans, l'Université a perdu l'un de ses professeurs honoraires.

M. Henri Brocher de la Fléchère avait enseigné le droit romain à l'Académie de Lausanne de 1866 à 1874, comme professeur ordinaire. Après l'avoir quittée, il y revint donner, dès 1888, un cours d'Histoire générale et philosophique du droit qu'il continua jusqu'en 1895. A ce moment-là, des raisons de santé l'obligèrent tout d'abord à suspendre son enseignement, auquel il dut bientôt définitivement renoncer. Sur la proposition de l'Université, le Conseil d'Etat l'avait inscrit au nombre des professeurs honoraires de notre établissement d'instruction supérieure.

Ce savant distingué laisse le meilleur souvenir chez tous ceux qui ont suivi son enseignement. M. Brocher était membre de l'Institut de droit international. Il collaborait activement à la publication des grandes revues de droit étrangères et avait écrit un ouvrage important sur les Révolutions du droit.

Mais au milieu de ses deuils, l'Université n'en a pas moins poursuivi sa route. Les vides se sont comblés; de nouvelles forces lui sont venues. Elle a vu augmenter le nombre de ses chaires et croître dans une proportion qui parut inquiétante le nombre de ses étudiants. Nous reviendrons plus tard sur ce dernier point et sur les mesures qui durent être prises pour parer à un danger qui devenait

pressant. Pour le moment, permettez-moi de rappeler sommairement les modifications qu'ont apportées à la composition du corps universitaire les démissions qui se sont produites depuis deux ans, les remplacements qui en ont été la suite, ainsi que la création d'enseignements nouveaux.

M. Boninsegni a été appelé comme professeur extraordinaire à suppléer M. le professeur Pareto, qui reste chargé de l'enseignement de l'Economie politique et pure et de la Sociologie.

M. Cordey, avocat, a été désigné pour remplacer dans sa chaire de droit public, M. le professeur Burckhardt.

Le Conseil d'Etat a confié à M. Jean Larguier la nouvelle chaire de psychologie expérimentale et M. le professeur Jean Brunhes, de l'Université de Fribourg, a bien voulu consacrer à nos étudiants une part de sa grande activité et les initier à cet enseignement de la géographie humaine dont il est l'un des représentants les plus autorisés et les plus brillants.

M. le D^r Eperon, qui depuis de longues années, avec le plus entier dévouement, donnait un cours d'ophtalmologie comme privat-docent, a été appelé à le faire à titre de professeur extraordinaire, et M. Arthur Bonard a été chargé de l'enseignement de la minéralogie.

C'est dans le même temps que M. Paul Manuel, ancien directeur des Chemins de fer fédéraux, consentit à mettre ses talents et le résultat de son expérience au service de l'Ecole d'ingénieurs en lui apportant un cours d'exploitation des chemins de fer. Son retour comme professeur dans cette école, dont il avait été l'élève, nous a permis de lui demander plus encore et de lui en remettre la direction que M. le professeur Dommer ne pouvait plus assumer. Tous nous sommes heureux de sentir en si bonnes mains l'avenir de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. Mieux que d'autres, M. P. Manuel la connaît; il sait ce qu'elle

peut faire, ce qu'elle doit être pour continuer les grands services qu'elle a déjà rendus aux nombreux ingénieurs qui, depuis plus d'un demi-siècle, en ont suivi les leçons.

La mort de M. le professeur Alexandre Herzen, survenue en 1906, avait laissé vacante la chaire de physiologie. C'est vous qui l'occupez aujourd'hui, Monsieur Arthus. Nul n'avait plus de titres au choix du Conseil d'Etat et de l'Université. Aux connaissances étendues du savant que vos nombreux travaux avaient révélées, vous joignez les qualités éminentes du professeur qu'attestaient vos *Eléments de chimie physiologique* et vos *Eléments de physiologie* destinés aux étudiants.

Quoique jeune encore, vous vous étiez acquis une légitime réputation parmi les physiologistes contemporains par l'originalité et l'exactitude de vos recherches. L'un de vos maîtres, lui-même professeur de physiologie à la Sorbonne, dit de votre œuvre qu'elle est nette, précise, passée dans la pratique universelle des laboratoires. Vos découvertes sur le mécanisme de la coagulation du sang, sur la caséification du lait et par extension sur les transformations du même ordre, avaient fait date dans la science. Ces problèmes difficiles avaient été éclairés par vous d'une lumière nouvelle et vous aviez préparé, en leur donnant une solution qu'imposaient la précision de vos démonstrations, la sûreté de vos méthodes, les acquisitions que d'autres, à votre suite, ont pu faire dans ce domaine.

Après avoir, pendant neuf ans, travaillé comme préparateur au laboratoire de physiologie de la Sorbonne, vous aviez dirigé jusqu'en 1896 à la Faculté des sciences de Paris les exercices pratiques de physiologie des candidats à la licence et complété par des conférences de physiologie chimique les cours du professeur enseignant. C'est alors qu'une première fois vous avez accepté une chaire universitaire dans notre pays. En 1889, vous aviez travaillé au

laboratoire de Chimie physiologique de Berne avec le professeur Neucki. Mais, en 1896, vous organisiez, dans la Faculté des sciences de Fribourg, l'Institut de physiologie et de chimie physiologique, ainsi que le laboratoire annexe de microbiologie générale. C'est à votre enseignement dans cette université voisine que l'on doit ces *Eléments de physiologie* dont nous avons déjà parlé.

En 1900, vous quittiez Fribourg pour créer à l'Institut Pasteur de Lille, le laboratoire de physiologie et de chimie physiologique. Enfin vous étiez attaché à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille comme professeur de matière médicale et de bactériologie, lorsqu'il y a deux ans le départ inattendu de M. Alexandre Herzen nous permit de vous attacher à notre Université et de vous rappeler à la spécialité dont les circonstances vous avaient momentanément éloigné.

Bien que nous n'ayons fait que glaner dans la longue liste des titres qui vous désignaient pour la chaire que vous occupez, nous en avons trop dit sans doute pour votre modestie. Le bonheur que nous avons de vous posséder, et de vous posséder longtemps, vous nous l'avez promis, joint au désir que nous avons de montrer à vos élèves les grands mérites du maître qu'avec l'Université nous leur avons donné, sont notre seule excuse.

Que dirai-je de vous, Monsieur Lacombe, de vous qui, après l'avoir laissée, il y a quatorze ans, reprenez aujourd'hui la chaire ordinaire de géométrie descriptive et de géométrie analytique dont avez été le premier titulaire à l'Université de Lausanne? Vous aviez gravi, grâce à vos talents, très rapidement et très jeune, tous les degrés de la hiérarchie qu'offre l'enseignement dans notre petit pays. En 1890 déjà, l'un de nos prédécesseurs vous installait et vous présentait comme professeur ordinaire. Mais l'Ecole Polytechnique fédérale vous attendait et quatre

ans plus tard elle vous appelait. Nous sommes certain que ce n'est pas sans regrets qu'alors vous vous êtes séparé de vos élèves et de vos collègues de Lausanne. Et quelque ardeur que vous ayez mise dans l'accomplissement de votre nouvelle tâche, quelque accueil qu'on vous ait fait, quelque bienveillance qu'on vous ait témoignée loin de ce sol qui vous a vu naître, loin de cette ville qui vous a vu grandir, vous n'avez pu vous détacher d'eux entièrement. Vous ne pouviez vous déraciner ; malgré tout vous étiez des nôtres, heureux, chaque fois, les vacances venues, de gagner cette bonne terre vaudoise et son lac et ses montagnes dont les moindres recoins vous sont familiers.

L'École dans laquelle vous reprenez votre place est bien modeste au regard de celle vous abandonnez. Le champ qu'elle offre à votre activité est moins vaste. Nous n'en sommes pas moins assurés que vous mettrez à le parcourir tout votre dévouement, tout votre grand savoir et que vos élèves ont tout à espérer des expériences que vous leur rapportez.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Nous terminerions et nous bornerions là notre discours, si nous ne devions, très sommairement du reste, parler encore des moments difficiles qu'a traversés l'Université, il y a peu de mois. Des conflits qui avaient éclaté à la Faculté de droit et qui, sans cesse, renaissaient, malgré les efforts de l'autorité universitaire, avaient abouti à une campagne de presse dirigée contre notre école de hautes études. Les attaques, dont celle-ci fut l'objet en cette circonstance, avaient provoqué chez nous tous une légitime émotion et cela d'autant plus que les accusations qui pesaient sur elle

lui venaient d'un pays dont la science, comme les maîtres qui la représentent, ont toujours été en honneur au milieu de nous.

Vous savez les sanctions qui ont été la suite nécessaire de ces regrettables événements. Nous ne nous y arrêterons pas. Le Conseil d'Etat, comme mesure transitoire, a dû suspendre l'enseignement destiné aux étudiants allemands. L'application de cette mesure ne s'étendra pas au-delà du semestre en cours. L'Université a été invitée à transmettre au Département de l'instruction publique des propositions en vue de la réorganisation de l'enseignement de la Faculté de droit dans son ensemble. Les diverses questions que soulève ce programme sont à l'étude. Celles qui ont trait à l'enseignement spécial que possédait la Faculté de droit seront prochainement résolues.

Mais ceux qui dirigeaient contre l'Université les attaques auxquelles nous venons de faire allusion tiraient prétexte des faits qui ne lui sont point particuliers et aux inconvénients desquels elle s'est vue exposée comme tant d'autres.

Nous voulons parler du grand nombre d'étudiants russes qui nous sont venus depuis un certain nombre d'années et dont la préparation générale autant que scientifique était loin de correspondre à ce que nous exigeons de ceux qui suivent nos cours à l'ordinaire. L'Université n'avait point attendu qu'on les lui signale pour se convaincre des dangers que lui faisait courir cette affluence extraordinaire et pour chercher à y parer. Dès le commencement de l'année 1906, et d'entre les premières, elle avait arrêté une série de décisions resserrant les conditions d'immatriculation. Elle les a aggravées encore en vue du semestre d'hiver de l'année dernière. Dès ce moment, nous avons ressenti les heureux effets de ces mesures à l'exécution desquelles tous sauront veiller et qui auront pour conséquence certaine de nous replacer avant peu dans des conditions normales.

Et maintenant, souhaitons que, le calme enfin revenu, l'Université puisse, dans la paix qui seule convient à ses travaux, poursuivre sa marche et briller d'un nouvel éclat.

C'est vous, monsieur le recteur Blanc, qui allez présider à ses destinées. Nous savons que vous veillerez sur elle avec la même constante sollicitude que celle que lui a consacrée pendant près de quatre ans M. le recteur Dind, aux grands services duquel nous nous plaignons encore à rendre hommage.

DISCOURS DE M. LE D^r DIND

prorecteur sortant de charge.

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Vous êtes accourus nombreux pour saluer de vos applaudissements le recteur que le vote du Sénat appelle au grand et périlleux honneur de présider aux destinées de l'Université vaudoise. Le désir d'entendre sa voix autorisée, de lui témoigner votre sympathie, celui de saluer les professeurs qui montent en grade, de féliciter les privat-docents qui vont désormais, professeurs extraordinaires, prendre part aux délibérations du Sénat, nous ont rappelé, Mesdames et Messieurs, l'existence de l'école de hautes études à laquelle *tous*, jeunes et vieux, nous devons tenir par toutes les fibres de notre âme.

Nous, les serviteurs, qui pouvons par notre labeur opiniâtre contribuer à la gloire de la Maison qui est la nôtre, vous, les élèves d'*aujourd'hui*, dont, nous voulons le croire, plusieurs seront les maîtres de *demain*. Comme le serviteur de l'Évangile, nous voulons rendre au *pays vaudois*, au centuple les sacrifices généreux consentis par lui, donner désor-

mais à la *science*, notre maîtresse fidèle et exigeante, et à l'*humanité* dont le progrès dépend pour une large part du développement scientifique universel, le meilleur de nos forces afin de coopérer, pour une part même minime, au développement de l'une et de l'autre.

C'est surtout vous, Mesdames et Messieurs, dont le bon vouloir s'affirme par votre présence à cette cérémonie universitaire, que je tiens à saluer cordialement. Nous avons besoin de votre sympathie généreuse ! je dirai plus : vous nous la *devez* ! Ayant conscience de la part grande — je crois qu'il est bon de l'affirmer hautement — que l'Université prend dans le développement de cette ville naissante, sachant les avantages immenses que celle-ci peut en tirer dans l'avenir, vous sentez combien grande serait l'erreur que vous commettriez en ne nous entourant pas d'une affection, d'un intérêt que nous aimerions non pas plus chaud mais plus permanents peut-être.

La présence ici, à cet heure où bat vivement le cœur de *Alma Mater lausannensis*, des frais visages que nous admirons ; les toilettes élégantes que nous voyons si heureusement se marier aux casquettes multicolores de nos étudiants, encadrés par les costumes sévères de nos anciens, — magistrats, avocats, médecins, pasteurs, ingénieurs, citoyens cultivés et utiles au pays — cet ensemble dont le seul tort, très grand il est vrai, est de se voir trop rarement, donne aux serviteurs de la Maison, un réconfort dont ils apprécient hautement la saveur. Pourquoi donc, Mesdames et Messieurs, en êtes-vous si avarés ?

Pourquoi se fait-il que les séances de concours, si « revêtues » ailleurs, comme disent nos voisins de Genève, sont, grâce à votre absence *coupable*, dépourvues du charme que revêt par votre présence la cérémonie de ce jour ? Craignez-vous, Mesdames, la souffrance qu'éveillera en vous la critique d'un mentor trop sévère, et vous, jeu-

nes filles rieuses, craignez-vous de compatir trop vivement, trop ouvertement peut être, à la douleur de concurrents trop rudement secoués ? Je pose la question : à vous, Mesdames et Messieurs, le soin de la résoudre.

Un auditeur bienveillant a bien voulu, spontanément, nous faire un tableau comparatif — peu flatteur pour nous — de ce que sont ailleurs les séances de concours universitaires, l'afflux d'étudiants, de professeurs et d'amis de l'Université qu'elles appellent. Ces réunions nombreuses, constituées par un public lettré, récompensent le travail et l'audace des lauréats ; elles stimulent le zèle des professeurs chargés de la critique des travaux importants qui leur sont soumis. Les comptes rendus de la presse mettent en relief les noms des auteurs, ils peuvent donc rendre à chacun — professeurs et concurrents — l'hommage qui lui est dû.

Ces landsgemeinde universitaires permettent en outre à celui qui les préside de traiter un sujet scientifique, littéraire ou historique et de jeter en présence de tous un coup d'œil sur la marche de l'Université. A Genève M. le recteur Bouvier a pu se réjouir en présence d'un auditoire de 2000 personnes, de l'afflux toujours plus considérable d'étudiants étrangers à l'Université de Genève pour lesquelles les salles de cours et les auditoriums trop étroits ne sauraient augmenter leurs dimensions.

Lors de la séance des concours d'été 1908, nous avons traité cette même question en nous appliquant spécialement à l'envisager dans ses rapports avec la population de notre ville. Nous adressant spécialement aux étudiants d'origine slave, nous disions :

« Le peuple au milieu duquel vous vivez et que votre manque d'esprit d'observation ne vous permet pas d'étudier avec fruit, est profondément respectueux des droits et des opinions d'autrui ; il ne vous en veut pas d'avoir des idées avancées. Il comprend fort bien qu'il soit difficile, à l'heure

actuelle, de conserver dans votre pays en ébullition la mentalité paisible que vaut au citoyen suisse la longue pratique de la liberté et des droits du citoyen.

Mais si grande que soit sa tolérance dans ce domaine, le citoyen de ce pays n'en est pas moins très jaloux de sa souveraineté : il entend assurer seul chez lui, le fonctionnement normal, légal, de ses institutions. La participation des éléments étrangers — avancés ou réactionnaires — à sa vie publique, même restreinte à des manifestations internationales, ne lui convient guère, disons le mot, lui déplaît souverainement. Je suis convaincu que toute participation semblable venant de votre part ne peut que vous nuire et qu'elle serait de nature à porter préjudice à l'Université qui vous a conféré le titre, avec ses devoirs, de *civis academicus* ; vous ferez bien de vous en abstenir. »

Comment expliquer dès lors la levée de boucliers qu'a suscitée à Lausanne l'immatriculation des étudiants étrangers — pratiquée suivant les mêmes règles que dans les écoles concurrentes — alors qu'à Genève, par exemple, où la prépondérance de l'élément slave est égale, sinon supérieure, aucune critique ne s'est fait jour ? Nous renonçons à donner à la question ainsi posée, elle ne peut l'être autrement, une réponse qui puisse nous satisfaire.

Toujours est-il qu'il a paru, dans la presse nationale et étrangère, que nous étions les seuls à recevoir, à rechercher, même au prix de concessions regrettables dans les exigences d'immatriculation, une clientèle dont on paraissait — chose inexacte — se désintéresser ailleurs.

Une enquête faite en temps utile eût permis de constater que dans le cours des dernières années, désireux de mettre un frein à l'afflux trop considérable de l'élément slave, nous avons rendu l'accès à l'Université de plus en plus difficile. Ces mesures, hâtons-nous de le dire, ont été prises spontanément par les autorités universitaires et aujour-

d'hui encore le *modus faciendi* pratiqué par elles a reçu l'approbation complète du Département de l'instruction publique.

L'Université ne saurait être rendue responsable des actes et de la valeur morale de l'importante colonie slave qui habite notre ville, colonie qui comprend nombre d'éléments complètement étrangers à l'Université. De tout temps, l'Académie puis l'Université ont fait connaître aux autorités lausannoises les noms — vrais ou faux — des étudiants immatriculés. Il en sera de même désormais avec une réserve additionnelle tendant à ce que la carte d'immatriculation que nous délivrons ne soit remise qu'après l'exercice du contrôle municipal, bureau des étrangers : alors seulement la qualité de *civis academicus* sera conférée par le recteur de l'Université.

Pareilles mesures tranquilliseront, nous nous plaisons à le croire, les esprits que préoccupe de bonne foi le péril universitaire russe : il appartient à l'autorité que cela concerne — il ne s'agit pas de l'Université — de ne point accepter comme titres de légitimation authentiques des permis de chasse, des certificats de vaccine ou des déclarations de nature chirurgicale, pièces intéressantes d'ailleurs dont la valeur hygiénique ne saurait être discutée à cette heure.

A vrai dire, nous le répétons, l'appréciation des titres scientifiques présentés par les élèves russes, constitue — aujourd'hui comme hier — la grande difficulté, non parce que, comme on nous l'a malicieusement fait dire, nous étions incapables de les lire, mais parce qu'il n'y a aucune stabilité dans la valeur qui leur est accordée, en Russie même. Cela ressort des expériences que nous avons faites, cela ressort non moins clairement des renseignements que nous avons obtenus de l'ambassade suisse à St-Petersbourg bien avant la lamentable affaire Schiro.

Le correspondant — dont on a à tort fait un de nos collègues — d'un journal de la Suisse romande parlant, entre autres, des étudiants slaves, se demande :

« Que peuvent bien devenir toutes ces jeunes personnes ? Elles commencent des études longues et ardues ; mais sur le nombre combien en est-il qui mènent leur barque au port de l'examen ? L'immense majorité n'arrive pas même au propédeutique ; bien peu poussent jusqu'au doctorat ; ce sont quelques exceptions faciles à compter sur les doigts. »

Il était de notre devoir de vérifier le bien fondé de cette affirmation hardiment donnée comme vérité indiscutable au lecteur bienveillant. Si le résultat obtenu est si médiocre, mieux vaut, assurément, renoncer à l'immatriculation des étudiantes ou exiger d'elles, comme on l'a suggéré, les épreuves de la maturité fédérale suisse.

M. le professeur Auguste Roud a bien voulu — nous tenons à le remercier devant vous — se livrer à de patientes recherches sur l'évolution d'une classe prise au hasard, soit celle du semestre d'hiver 1900-1901 qui comprenait 80 étudiants et étudiantes en médecine, russes et bulgares : Voici les constatations auxquelles aboutit l'enquête de notre collègue :

Sur 18 étudiants 2 ont disparu sans laisser de traces, 1 a abandonné les études, 15 les ont terminées avec succès.

Sur ces 15 derniers, 12 ont acquis le diplôme d'Etat les autorisant à pratiquer leur art dans leur pays, 3 sont en voie de l'acquiescer. Conclusion : sur 18 immatriculés en 1900-1901, 15 sont actuellement ou vont être médecins praticiens ! Cela n'est point un mauvais résultat.

Qu'en est-il des étudiantes dont les lauréates se comptent si aisément sur les doigts ?

Cette volée en comprenait 62. Sur ce chiffre, 6 ont dis-

paru ; elles n'ont passé qu'un ou deux semestres à Lausanne. Peut-être ont-elles — comme le font souvent nos étudiants nationaux — terminé leurs études ailleurs.

Les 56 restantes se décomposent comme suit :

9 ont abandonné leurs études, 2 pour maladie, 1 se vouant à l'étude du chant, 5 pour se marier ! et 1 pour motif inconnu. Ces désertions sont normales nous semble-t-il !

4 continuent leurs études — prolongées pour des motifs acceptables (maladie, mariage).

43 ont terminé leur carrière universitaire avec succès. 39 ont subi avec succès leur examen de doctorat, 1 a subi l'examen fédéral suisse, 1 pratique l'art dentaire.

Sur ces 43 anciennes étudiantes de 1900-1901, 33 ont obtenu le diplôme russe ou pratiquent en Russie — 5 préparent l'examen russe.

Telle est la vérité, heureusement plus réconfortante pour les membres de la Faculté de médecine, que le dire du journaliste que nous citons tout à l'heure.

Cet exposé, Mesdames et Messieurs, n'est pas un plaidoyer et ne doit pas l'être en faveur de l'étudiant étranger ; il nous a paru que les faits avaient leur mérite intrinsèque, leur éloquence, et méritaient de vous être communiqués puisque aussi bien, une fois pour toutes, le pour et le contre du problème angoissant que nous traitons doit être dit. Nous tenons purement et simplement à vous renseigner. Il importe, nous le répétons, de veiller strictement à ce que seuls les élèves capables soient immatriculés — l'Université est ici responsable. Aux autorités civiles à veiller à ce que ceux qui n'ont pas de papiers réguliers ne demeurent pas chez nous ; aux tribunaux la charge de punir comme ils le méritent ceux qui ne respectent pas nos lois.

Ils sont trop ! comme à Waterloo, écrit le grave *Journal des Débats* dans un article d'ailleurs très bienveillant.

A cette objection nous pourrions répondre en demandant à notre contradicteur à quoi riment, pour qui sont construits les auditoires grandioses et les vastes laboratoires des bâtiments universitaires! Voulons-nous faire de tout Vaudois un avocat, un pasteur ou un disciple d'Esculape? L'Université, n'est-elle pas, d'essence même, une institution scientifique d'ordre international, universel? Devons-nous — si nous renonçons à en faire un institut purement national — trier la clientèle qui vient à nous en recourant à des distinctions ethnologiques ou religieuses?

Je conçois fort bien la controverse sur un problème aussi important; il importe, pour l'avenir de l'Université, que l'on se rende un compte exact du caractère de sa clientèle studieuse. La prépondérance *actuelle* de certaines nationalités a-t-elle pour conséquence celle de nuire au développement d'autres éléments, justement appréciés et recherchés, voilà ce qu'il nous importe de connaître.

Il serait incontestablement périlleux, pour l'avenir de notre institution, que l'Université liât son sort, son avenir, en les faisant dépendre d'une seule clientèle slave, allemande ou autre. Voici ce que nous enseigne une étude statistique qui porte sur les dernières dix-sept années, embrassant donc l'Université dès sa création :

En 1891, il y avait 211 étudiants, dont 99 Vaudois, 63 confédérés, 12 slaves, 42 autres nationalités.

En 1908, 1038 étudiants, dont 156 Vaudois, 116 confédérés, 430 slaves, 336 autres nationalités.

Comme vous pouvez le voir, la participation d'éléments autres que celui fourni par la clientèle slave à notre vie universitaire n'a pas été diminuant — le contraire seul est vrai. Sans doute, ces éléments non slaves ne donnent pas une courbe ascendante aussi vertigineuse que le donne à Lausanne — comme à Genève, Berne ou Zurich — la participation des éléments russo-bulgares. Mais leur croissance

est réelle, régulière, considérable même, en ce qui concerne les étudiants allemands. On peut donc s'attendre à la voir compenser les pertes que nous aurons inévitablement à subir tôt ou tard par la diminution, peut-être par la disparition de l'élément slave.

Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer : une clientèle ne chasse pas l'autre. C'est par la valeur de l'enseignement offert que la lutte entre universités s'établit et dure. Puisse-nous, à ce point de vue, ne pas être inférieurs à nos concurrents ; là seulement, mais sûrement, est le secret du succès permanent. Et si même le nombre des étudiants devait fléchir, l'on peut être certain de le voir, l'enseignement étant à la hauteur de sa tâche, se relever promptement ; seule la valeur des études faites et des diplômes conférés par l'Université assure le succès de l'entreprise au développement de laquelle le pays vaudois consent et consentira, nous en avons la conviction, tous les sacrifices nécessaires.

MESSIEURS LES PROFESSEURS,
MESDAMES ET MESSIEURS,
MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Je vais passer à M. le prof. Blanc, le nouveau recteur auquel sont allés tout à l'heure vos applaudissements chaleureux, le drapeau que je repris des mains de notre regretté recteur M. De Loës. Il est de mon devoir de rappeler ici la mémoire de l'homme distingué auquel le sénat universitaire avait confié le soin de guider sa marche. Le départ si rapide de cet excellent collègue dont nous avons tous déploré la perte, nous a rappelé au gouvernail dans des circonstances particulièrement difficiles. S'il ne m'a

pas été donné de *remplacer*, faute d'une expérience suffisante, M. le recteur De Loës et de n'avoir pu solutionner de façon paisible le conflit douloureux né pendant son court rectorat, j'ai conscience d'avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour empêcher qu'il ne prît le fâcheux développement que vous connaissez.

Si je n'ai pas rencontré — comme j'étais en droit de l'attendre — auprès de ceux qui avaient créé les difficultés dont nous souffrions, le bon vouloir et la dignité que comportait leur situation dans l'Université, avec tous les devoirs que celle-ci entraîne, j'ai par contre été constamment réconforté par l'union de tous les professeurs et par celle des étudiants unanimes, vaudois, suisses, étrangers !

Nous n'avons pas permis que l'on porte la main sur le trésor national dont nous avons la garde, héritage lointain de travail et d'honneur, trésor que la génération actuelle entend transmettre, agrandi et non diminué, aux générations grandissantes.

Les jours d'épreuve sont la pierre de touche des amitiés solides, dit-on ! Je me hâte de dire que nous n'avons pas, à ce point de vue, fait de fâcheuse découverte. Nombreux ont été nos vrais amis : qu'il nous soit permis de leur témoigner en ce jour de fête nos sentiments de profonde gratitude.

Ils vont aux représentants de la colonie allemande, à Lausanne, pour avoir flétri comme il le méritait le procédé qui consistait à dénoncer comme périlleux pour l'Allemagne et l'esprit national allemand le séjour de ses enfants dans la bonne ville de Lausanne ! Pour affirmer et répandre *urbi et orbi* pareille inexactitude, il fallait prêter au lecteur allemand quelque peu cultivé, une dose de naïveté supérieure au héros Candide de Voltaire. Mais il faut, en pareil domaine, faire la part

de l'ignorance, du nationalisme intransigeant, facteurs contre lesquels l'intervention de la colonie allemande lausannoise constituait pour nous un témoignage de premier ordre.

Sans y avoir été sollicité vous nous l'avez apporté ! Vous avez ainsi doublé la valeur du service que vous avez rendu à la Vérité et simultanément à l'Université de Lausanne heureuse, en ce jour solennel, de vous exprimer sa reconnaissance publique.

Mieux encore ! Nous avons vu d'anciens élèves de l'Université, étudiants en pays allemands : Fribourg en Brisgau, Munich, Leipzig, Berlin, se lever à l'appel de l'un d'eux pour protester contre la campagne de dénigrement dont nous étions l'objet. Leur protestation, ici même, a pris un développement grandiose dont tous nous avons gardé et conservons un vivant souvenir.

Comme couronnement de ces témoignages de sympathie les élèves allemands du semestre d'été 1908, témoins immédiats du conflit douloureux que nous avons avec leurs compatriotes, ont tenu à renseigner, en nous lavant des odieuses calomnies répandues contre nous, le peuple allemand par une rectification publiée dans plusieurs journaux d'Allemagne.

Puissent tous ces braves gens — pour reprendre l'expression appliquée par Guillaume I^{er} aux cavaliers de Marguerite — trouver dans la conscience du devoir accompli la récompense qui leur est due.

De ces heures douloureuses, désormais oubliées, se dégagent, comme nous venons de le voir, des faits réconfortants au nombre desquels nous inscrivons l'union parfaite de tous les éléments qui, de près ou de loin, tiennent à l'Université : Grand Conseil, magistrats cantonaux, conseils et magistrats de la vieille cité impériale, sénat et étudiants, tous ont été unanimement groupés autour du dra-

peau pour condamner les imprudents — ignorants peut-être plus que malintentionnés — qui ont voulu porter préjudice à notre trésor national.

Le souvenir de cette union heureuse et féconde vivra dans le cœur des professeurs, des élèves et des amis de l'Université.

DISCOURS DE M. HENRI BLANC

Recteur entrant en charge.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Lorsque, réunis en séance du sénat le 9 juillet dernier, vous m'appeliez, chers et honorés collègues, à présider pendant deux ans notre Université, je protestai contre votre vote, vous disant que je n'avais pas les qualités requises pour remplir les fonctions importantes que vous vouliez bien me confier.

Si j'accepte aujourd'hui, en vous en exprimant encore mes remerciements, le grand honneur que vous m'avez fait, c'est parce que je sais que je puis compter sur votre indulgence autant que sur votre bienveillant appui et je me permets de croire, Monsieur le Chef du Département de l'instruction publique et des cultes, que vous voudrez bien reporter sur moi, le sympathique intérêt que vous n'avez jamais cessé de témoigner à mes prédécesseurs. En échange, je vous donne l'assurance que pour mener à bien la tâche que vous m'avez confiée, je m'y consacrerai avec toute la bonne volonté et toutes les forces dont je dispose et, pour

me mettre en état de faire toujours mieux, mes devanciers me serviront de modèles et de guides.

L'Université se souviendra longtemps encore de son dernier et très regretté recteur, M. le professeur De Loës qui d'emblée avait conquis l'affection et l'estime de ses collègues, des étudiants, par ses talents, sa haute culture, sa bonté et ses aptitudes administratives. Je rappelle la mémoire de mon éminent prédécesseur dans le désir de rendre en votre nom un dernier et juste hommage à l'homme de bien, au collègue vaillant et dévoué que nous avons eu le malheur de perdre prématurément.

L'Université n'oubliera pas de si tôt que M. le professeur D^r Dind, après avoir rempli avec distinction les fonctions de recteur de 1904 à 1906, dut, la loi l'exigeait, réoccuper ce poste d'honneur de 1907 à 1908 à la suite du décès de M. De Loës.

MONSIEUR LE PRORECTEUR,

Tous vos collègues vous garderont un souvenir reconnaissant pour les précieux services que vous avez rendus à l'Université pendant l'année qui vient de s'écouler, période douloureuse et troublée par des événements pénibles sur lesquels je ne veux pas insister. Pour défendre l'honneur et le patrimoine de notre maison fondée sur de vieilles traditions de probité, de travail, de la recherche désintéressée de la vérité, vous ne lui avez ménagé ni votre temps, ni vos talents. Nous n'oublierons pas que, sans jamais céder au découragement, vous avez su faire face avec énergie et avec beaucoup de tact aux difficultés soulevées par des questions complexes, que l'intervention d'éléments étrangers à l'Université et qui en connaissaient mal les usages

et les traditions venait encore aggraver. Si, malgré tous vos efforts, les événements ne se sont pas déroulés toujours comme vous le désiriez, nous savons, Monsieur le prorecteur, que ce n'est pas faute de bons conseils et de rappels réitérés au bon sens, à la sagesse, adressés à ceux qui en avaient besoin ou qui les méritaient.

Et maintenant que l'orage a passé, que les noirs nuages qui assombrissaient notre ciel universitaire se sont dissipés, vous pourriez vous retirer avec la grande satisfaction du devoir accompli ; mais vous n'en ferez rien, car vous vous plairez à venir souvent siéger en votre qualité de prorecteur au sein de la commission universitaire qui sera toujours heureuse de pouvoir profiter de votre expérience et de vos bons conseils.

MESSIEURS LES ETUDIANTS,

Pour ne pas manquer au protocole universitaire, je devrais vous faire les recommandations d'usage : vous inviter au travail, à observer les règles d'ordre et de discipline inhérentes à votre qualité d'étudiants immatriculés afin d'éviter à votre nouveau recteur de devoir se transformer en censeur. Je préfère vous dire très affectueusement, convaincu que vous ne me causerez aucun ennui, que comme par le passé, je continuerai à vous considérer comme de jeunes amis et je m'autoriserai de ce que je suis un vieil étudiant de soixante-deux semestres, pour vous servir de conseiller.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Permettez-moi, puisque je dispose encore de quelques instants, d'abuser de votre patience pour m'élever avec vous

au-dessus des faits concrets de la zoologie et de l'anatomie comparée qui font surtout l'objet de mon enseignement et de vous présenter un court aperçu des **nouvelles formes de la théorie de l'évolution** appelées aujourd'hui *néo-lamarckisme, néo-darwinisme, néo-vitalisme*. Mais, pour bien saisir ce que sont ces nouvelles conceptions, il importe tout d'abord de rappeler quels sont les traits essentiels du *lamarckisme* qui se dégagent des deux œuvres zoologiques les plus importantes qu'ait publiées Jean de Lamarck, le grand naturaliste français (né en 1744, mort en 1829), qui, à juste titre, doit être considéré comme le fondateur de la théorie de l'évolution.

La première de ces œuvres est la *Philosophie zoologique*, parue en 1809, la seconde est intitulée *Histoire des animaux sans vertèbres*, parue en sept volumes, de 1816 à 1822. Oubliées, repoussées même pendant un grand demi-siècle, les vues philosophiques de Lamarck sur les êtres organisés, leur filiation, leurs rapports avec le milieu cosmique n'ont été reprises et sérieusement discutées qu'après la publication des premiers ouvrages de philosophie naturelle de Darwin¹ et de Hæckel². C'est, il faut le reconnaître, au savant professeur d'Iéna que la France doit la première réhabilitation d'une de ses plus grandes gloires scientifiques, à laquelle elle va rendre, dans quelques jours, un tardif mais solennel hommage, en célébrant avec les naturalistes du monde entier l'inauguration d'une statue élevée par souscription internationale à la mémoire de celui que l'on peut appeler le père du transformisme.

Alors qu'avec Linné, tous les naturalistes défendaient, au commencement du siècle passé, la fixité, l'immuabilité des espèces disant : Il y a autant d'espèces diverses que

¹ *On the Origin of Species by means of natural Selection*, 1859.

² *Natürliche Schöpfungsgeschichte*, 1868.

l'Être infini a créé originairement de formes distinctes, Lamarck¹ qui a eu entre les mains une quantité d'échantillons de plantes et d'animaux à déterminer et à classer, déclare :

« ... Il n'y a que ceux qui se sont longtemps et fortement occupés de la détermination des espèces et qui ont consulté de riches collections qui peuvent savoir jusqu'à quel point les espèces parmi les êtres vivants se fondent les unes dans les autres et qui ont pu se convaincre que, dans les parties où nous voyons les espèces isolées, cela n'est ainsi que parce qu'il nous en manque d'autres qui en sont plus voisines et que nous n'avons pas encore recueillies. »

Envisageant l'ensemble des êtres vivants, Lamarck² fait encore la déclaration suivante : « Tous les êtres organisés de notre globe sont de véritables productions de la nature qu'elle a successivement exécutées à la suite de beaucoup de temps... La nature en produisant successivement toutes les espèces d'animaux et, commençant par les plus imparfaits pour terminer son ouvrage par les plus parfaits, a compliqué graduellement leur organisation ». Lamarck est donc bien convaincu de la variabilité des espèces et de leur évolution lente et progressive. Comment explique-t-il cette évolution, quelles sont pour lui les causes de la variabilité des espèces ? « Quantité de faits, dit-il³, nous apprennent qu'à mesure que les individus d'une de nos espèces changent de situation, de climat, de manière d'être ou d'habitude, ils en reçoivent des influences qui changent peu à peu la consistance et les proportions de leurs parties, leur forme, leur organisation même, en sorte que tout en eux participe avec le

¹ *Philosophie zoologique*; nouvelle édition, par Ch. Martin, t. I, p. 76

² *Phil. zool.*, t. I, p. 81.

³ *Phil. zool.*, t. I, p. 79.

temps aux mutations qu'ils ont éprouvées ». Dans le même climat, des situations et des expositions très différentes font d'abord simplement varier les individus qui s'y trouvent exposés ; mais, par la suite des temps, la continuelle différence des situations des animaux dont je parle qui vivent et se reproduisent successivement dans les mêmes circonstances amène en eux des différences qui deviennent en quelque sorte essentielles à leur être ; de manière qu'à la suite de beaucoup de générations qui se sont succédé les unes aux autres, ces individus qui appartenaient originellement à une autre espèce se trouvent à la fin transformés en une espèce nouvelle distincte de l'autre ».

Telle est exprimée pour la première fois par Lamarck, l'idée que l'évolution des êtres vivants, la transformation des espèces, est due à des causes extérieures ; c'est ce que Plate¹ a appelé très justement le lamarckisme d'adaptation. Traitant ensuite de l'influence des circonstances sur les actions des animaux, Lamarck², s'appuyant sur des faits affirme : 1° Que tout changement un peu considérable et ensuite maintenu dans les circonstances où se trouve chaque race d'animaux opère en elle un changement réel dans leurs besoins. 2° Que tout changement dans les besoins des animaux nécessite pour eux d'autres actions pour satisfaire aux nouveaux besoins, et par suite d'autres habitudes. Et voilà énoncé le lamarckisme psychologique duquel Lamarck³ déduit les deux lois suivantes, qui sont l'expression, la première du lamarckisme fonctionnel, la seconde du lamarckisme héréditaire⁴.

¹ *Selections princip und Problem der Artbildung*. Dritte Auflage, 1908, p. 449.

² *Phil. zool.*, t. I, p. 234.

³ *Phil. zool.*, t. 1, p. 235, 236.

⁴ Plate distingue ces quatre catégories de lamarckismes, en les énumérant dans l'ordre suivant : 1° le lamarckisme fonctionnel ; 2° le

1^{re} loi. Dans tout animal qui n'a point dépassé le terme de son développement, l'emploi le plus fréquent et soutenu d'un organe quelconque fortifie peu à peu cet organe, le développe, l'agrandit et lui donne une puissance proportionnée à la durée de cet emploi, tandis que le défaut constant d'usage de tel organe l'affaiblit insensiblement, le détériore, diminue progressivement ses facultés et finit par le faire disparaître.

2^{me} loi. Tout ce que la nature a fait acquérir ou perdre aux individus par l'influence des circonstances où leur race se trouve depuis longtemps exposée et, par conséquent, par l'influence de l'emploi prédominant d'un tel organe ou par celle d'un défaut constant d'usage de telle partie, elle le conserve par la génération aux nouveaux individus qui en proviennent, pourvu que les changements acquis soient communs aux deux sexes ou à ceux qui ont produit ces nouveaux individus.

Pour Lamarck, ce sont en premier lieu les conditions à l'adaptation *directe* exercée uniquement par le milieu qui sont les causes mécaniques modifiant les individus; mais l'adaptation peut être encore pour lui le résultat d'un certain équilibre qui s'établit entre le monde extérieur et les activités des organismes; car ceux-ci ne sont pas passifs vis-à-vis du premier. Les habitudes, les besoins nouveaux qu'elles font naître jouent encore un rôle prépondérant dans la variation des espèces.

Pour prouver les effets de l'adaptation directe, Lamarck s'appuie sur des faits qui lui sont offerts par des végétaux qui, d'après lui sont sans habitudes proprement dites. Pour

lamarckisme héréditaire; 3^o le lamarckisme d'adaptation; 4^o le lamarckisme psychologique; mais cet ordre peut être interverti, selon l'importance attribuée aux idées fondamentales que ces catégories doivent rappeler, puisqu'elles ne découlent pas nécessairement les uns des autres.

prouver que le défaut d'emploi d'un organe finit par le faire disparaître, il s'adresse aux animaux et citera comme exemple la disparition des dents chez les baleines, les yeux du protée qui, chez cet animal condamné à vivre dans l'obscurité, ne sont plus qu'à l'état de vestiges, cachés sous la peau. Pour prouver enfin que l'emploi fréquent d'un organe augmente les facultés de cet organe, le développe, que l'habitude joue un rôle important, il donne entre autres comme exemple la girafe. On sait, dit-il¹, que cet animal, le plus grand des mammifères, habite l'intérieur de l'Afrique et qu'il vit dans les lieux où la terre, presque toujours aride et sans ombrage, l'oblige de brouter le feuillage des arbres et de s'efforcer continuellement d'y atteindre. Il est résulté de cette habitude soutenue depuis longtemps, dans tous les individus de la race, que ses jambes de devant sont devenues plus longues que celles de derrière et que son col s'est tellement allongé, que la girafe sans se dresser sur ses jambes de derrière, élève sa tête et atteint à six mètres de hauteur.

Telles sont brièvement résumées les idées fondamentales du lamarckisme, une théorie de l'évolution des êtres empreinte d'un véritable déterminisme initial. En regard d'elle, il est nécessaire de caractériser le *darwinisme*, tel qu'il est développé dans les œuvres essentielles de Darwin qui sont : *L'origine des espèces*, *La variation des animaux et des plantes sous l'influence de la domestication*, *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle*.

Pour étayer sa théorie, Darwin s'appuie sur les faits nombreux qui lui sont offerts par la sélection artificielle pratiquée par les éleveurs sur nos animaux domestiques. Cette sélection consiste, pour l'éleveur, à choisir comme seuls reproducteurs les animaux qui présentent une tendance

¹ *Phil. zool.*, t. I, p. 255.

ou une indication vers la variété désirée. En pratiquant de génération en génération avec les individus qui présentent la modification la plus accentuée, il finit, en peu de temps, par faire grandir celle-ci et la fixer ; il a alors constitué un caractère de race. L'art de l'élevage consiste donc à combiner comme il le convient les variétés présentées par certains individus avec les phénomènes de l'hérédité ; cet art a fait de tels progrès que l'éleveur peut souvent produire la forme désirée après un nombre déterminé de générations.

Ces faits étant établis, Darwin s'est demandé, et c'est là ce qui fait l'originalité de sa théorie, si dans la nature il ne s'opérait pas une sélection inconsciente entre sujets appartenant à la même espèce ou à des espèces différentes. Chacun sait que tous les animaux provenant d'une même ponte ou d'une même nichée ne sont pas identiques ; ils présentent des variations qui, quoique légères, permettent de les reconnaître. En outre, il est certain qu'ayant les mêmes besoins, occupant encore un territoire déterminé, ils seront en concurrence pour la vie, pour se procurer leur nourriture, grandir et se reproduire à leur tour. Darwin s'est donc représenté que, dans la nature, il se faisait constamment un choix inconscient, pareil à celui opéré par l'éleveur, que seuls les individus doués accidentellement de quelque qualité avantageuse étaient conservés dans la lutte pour l'existence, celle-ci supprimant ou amenant la disparition des moins bien armés. Mais le choix inconscient, fait par la nature, du plus apte, du mieux adapté aux circonstances, la variation légère, développée comme par le hasard qui doit être saisie par la sélection pour diriger celui qui la possède vers la victoire, sont des concepts qui ne peuvent pas être contrôlés directement, il faut se les imaginer.

Il y aurait lieu ensuite de faire ressortir le rôle des variations corrélatives commandées par une sorte de déterminisme qui relie entre eux tous les changements s'opérant

dans les organes et les maintient en équilibre, ou encore de signaler l'importance des faits de *Poecilogonie* ou des mutations évolutives aux divers stades embryonnaires mis en évidence par Giard, un lamarckiste convaincu.

Voyons plutôt ce que pensent néo-lamarckistes et néo-darwinistes sur la façon selon laquelle les êtres vivants s'adaptent. Représentons-nous des organismes appartenant à la même espèce, animal ou plante, si bien adaptés à un milieu qu'ils semblent avoir été créés pour le dit milieu et pas pour un autre; transportons ces organismes dans un milieu nouveau pour eux et pour toute la lignée dont ils proviennent, que va-t-il se passer? Ces organismes vont s'adapter ou mourir. Supposons qu'ils s'adaptent, comment va se faire cette adaptation? Pour les néo-lamarckistes, les conditions du milieu nouveau, soit les divers facteurs physico-chimiques de l'air et du sol, agiront à la fois sur tous les individus et non seulement sur une partie de leur organisation, mais sur l'ensemble de celle-ci; elles provoqueront non pas une, mais plusieurs variations morphologiques et physiologiques durables; elles seront léguées aux descendants par les ascendants et feront désormais partie du patrimoine héréditaire. Au début, tout se passera sans sélection naturelle, cette dernière n'intervenant que plus tard, alors que les variations seront assez développées pour qu'elle puisse s'en emparer. Il est permis de supposer que tous les individus transportés dans un milieu nouveau n'auront pas réussi, plusieurs seront morts, mais la plupart auront survécu ayant réagi comme il le fallait contre l'excitation du milieu, il y aura *adaptation directe*. Les néo-darwinistes soutiendront que, en pareil cas, il n'y a pas eu d'adaptation directe; pour eux, c'est la sélection naturelle qui seule intervient: s'emparant de telle ou telle variation favorable présentée par certains individus de la même espèce, elle ne conservera que ceux-ci, soit les plus

aptes, et pas les autres, qui finiront peu à peu par disparaître vaincus par la lutte pour l'existence ; il y aura eu pour eux une *adaptation indirecte*.

C'est sur ce point capital, sur la suffisance ou l'insuffisance de la sélection naturelle qu'ont déjà porté bien des critiques, dont la discussion a abouti à diviser les naturalistes évolutionnistes en deux camps, les *lamarckistes* et les *néo-lamarckistes* conduits par H. Spencer et Cope, les *darwinistes* et les *néo-darwinistes* avec Weismann comme chef de file. Les premiers admettent que la sélection a dû jouer un certain rôle dans la lente évolution des espèces ; mais, disent-ils, ce rôle est effacé parce que la sélection naturelle ne peut pas s'emparer de légères variations, dues au hasard : elle ne peut s'exercer qu'à l'aide de variations anatomo-physiologiques déjà grandes. L'évolution peut être, selon les cas, progressive ou régressive, mais elle est toujours un progrès pour l'organisme qui en est l'objet. Pour les néo-lamarckistes l'adaptation directe au milieu est la source première des nombreuses variations qui ont amené petit à petit les espèces à se différencier les unes des autres. A cette action modificatrice, il faut ajouter celle exercée par l'usage et le défaut d'usage des organes, l'hérédité, facteur physiologique fixant les caractères acquis pendant la vie sur les descendants.

Les néo-darwinistes pensent autrement, ils attribuent à la sélection naturelle le rôle prépondérant pour la transformation des espèces ; c'est elle qui les modifie sans cesse, qui entraîne la perte de certaines d'entre elles et qui maintient les mieux adaptées. Les résultats de l'adaptation directe au milieu, de l'usage et de la désuétude jouent un rôle très accessoire. Malgré les nombreux arguments avancés par Darwin et Wallace en faveur de la sélection naturelle, celle-ci ne peut pas tout expliquer, et il est très possible que d'autres processus tels que la sélection sexuelle,

la ségrégation de M. Wagner, la sélection intraorganique de Roux, la sélection physiologique de Romanes, la sélection germinale de Weismann exercent aussi leurs effets et viennent en aide à la sélection naturelle en l'activant quelque peu dans son extrême lenteur.

La discussion entre néo-lamarckistes et néo-darwinistes porte avant tout : sur l'origine des variations individuelles, sur la façon selon laquelle les êtres vivants s'adaptent aux conditions spéciales des milieux, sur la transmissibilité des caractères acquis pendant la vie. Pour ne pas retenir trop longtemps votre attention, je laisserai de côté la question si complexe encore de l'origine des variations, parce que sa discussion m'entraînerait trop loin. En effet j'aurais à fixer tout d'abord ce que l'on entend par le mot variation, à établir la différence qu'il faut faire entre la variation et l'adaptation. Puis, traitant de l'origine des variations, je devrais vous montrer que si elles ont souvent leur genèse, leur histoire, elle peuvent dans certains cas apparaître brusquement, spontanément, par mutation, par saltation ou sauts, comme le botaniste hollandais de Vries¹ l'a prouvé par ses cultures faites avec plus de 10 000 exemplaires de *l'Œnothera Lamarckiana*, qui lui ont permis de distinguer douze espèces très caractéristiques.

Il n'a pas été possible jusqu'ici de prouver directement les effets de la sélection naturelle ; ceux-ci restent encore pour les biologistes des choses insaisissables ne pouvant ni se mesurer, ni se compter. Par contre, il est facile de démontrer les effets de l'adaptation directe. Point n'est besoin d'être naturaliste pour remarquer combien la végétation se transforme petit à petit lorsqu'on s'élève de la plaine à la montagne. Les représentants de telle ou telle espèce de la plaine sont modifiés à une certaine altitude, les fleurs

¹ *Die Mutationstheorie*, 1901.

sont généralement plus grandes, les couleurs plus vives, les feuilles plus vertes, mais l'appareil végétatif est réduit, comme frappé de nanisme, il a dans son ensemble, le facies alpin. Bonnier¹ a fait d'intéressantes expériences avec plusieurs espèces de plantes transportées dans des terrains situés à des altitudes différentes ; il a pu constater que, si certains sujets s'adaptaient avec complaisance, d'autres montraient une certaine résistance ; mais le facies alpin est la conséquence immédiate du milieu, celui-ci provoque des différences morphologiques et fonctionnelles qui, il est vrai, disparaissent au bout d'un certain temps lorsque la plante est cultivée à nouveau dans son milieu primitif.

Comme exemples d'adaptation directe chez les animaux, on peut citer entre autres, ceux connus déjà de Darwin, tels que les modifications que nos chiens européens subissent une fois transportés dans la Nouvelle-Guinée : le pelage, les oreilles, la voix changent ; nos moutons transportés sous les tropiques y perdent en peu de générations l'épaisse toison qu'ils ont dans nos régions tempérées.

Si, comme cela est très probable, la sélection naturelle vient en aide à l'adaptation directe, néo-lamarckistes et néo-darwinistes seraient bien près de s'entendre ; mais ce qui les divise encore c'est le *lamarckisme fonctionnel héréditaire*. Tous les évolutionnistes sont d'accord avec Lamarck pour admettre que l'usage ou le non usage d'un organe peut provoquer chez celui-ci des modifications telles que l'augmentation de volume par l'exercice soutenu de certains muscles ou leur atrophie partielle alors qu'ils sont condamnés au repos. Les néo-lamarckistes qui ont une tendance à étendre les effets de l'usage et de la désuétude expliquent, par exemple, l'hypertrophie du pis des vaches,

¹ *Recherches expérimentales sur l'adaptation des plantes au climat alpin*, Ann. Sc. Nat. Bot., 7^{me} série, XX, 1894.

par le fait qu'elles sont soumises à la traite depuis des générations ; le raccourcissement de la mâchoire et des jambes chez nos races améliorées du cochon domestique est dû au défaut d'usage de ces organes et Cope explique la disparition de certains doigts chez nos ruminants et solipèdes actuels qui descendent, les documents paléontologiques le prouvent, de mammifères à quatre et cinq doigts par une régression fonctionnelle. Les néo-darwinistes prétendent qu'il est plus judicieux de ne voir dans ces cas que des effets de la sélection naturelle et artificielle s'exerçant sur des variations favorables. Et, de fait, je pourrais, si j'en avais le temps, vous montrer que tous les exemples de modifications organiques choisis par Lamarck et repris par les néo-lamarckistes qui en ont cité d'autres pour démontrer la vérité du lamarckisme fonctionnel, peuvent plus facilement être expliqués par la sélection, à l'aide de laquelle on peut aussi se représenter comment ont dû se développer petit à petit ces adaptations si curieuses que sont les organes phosphorescents, les organes électriques et tous les cas de mimétisme, de ressemblance protectrice.

Admettons les effets de l'usage et du non-usage, nous sommes en droit de nous demander s'ils sont héréditaires ; les néo-lamarckistes répondront qu'ils le sont presque toujours, les néo-darwinistes qu'ils ne le sont presque jamais. J'ai déjà eu l'honneur, de développer dans une conférence donnée en 1902, sous les auspices de la Société académique, cette question si intéressante de l'hérédité des caractères acquis pendant la vie, je puis donc me contenter de la résumer en quelques mots.

Darwin, à l'exemple de Lamarck, pensait que les effets de l'usage et de la désuétude ainsi que l'effet de certaines mutilations étaient héréditaires, c'est pour cela que pour le savant anglais l'usage et le non-usage doivent jouer leur

rôle avec la sélection naturelle comme facteurs directs de la transformation des espèces.

A Weismann, mon maître vénéré à l'Université de Fribourg en Brisgau, et auquel il me plaît de rendre ici un respectueux hommage, revient le grand mérite d'avoir démontré le premier que lamarckistes et darwinistes n'étaient pas dans le vrai en admettant l'hérédité des caractères acquis pendant la vie¹.

En effet, lorsqu'un homme a dû développer par sa profession certain groupe de muscles plutôt que tel autre, lorsqu'il s'est donné beaucoup de mal pour acquérir un art quelconque, les enfants n'héritent en aucune façon des muscles développés, ni de l'art péniblement appris. L'enfant ne doit-il pas apprendre à parler, et, quoique le langage remonte à une haute antiquité, il n'est pas héréditaire. Décidé à faire la preuve de la non-hérédité des mutilations, Weismann a élevé vingt-deux générations de souris : il a coupé la queue à tous les animaux qui étaient choisis comme reproducteurs et des 1592 descendants obtenus, pas un n'a présenté une diminution dans la longueur de cet appendice². Le lézard a, depuis qu'on le connaît, pratiqué l'autotomie, c'est-à-dire que, saisi par la queue, il l'abandonne à l'ennemi en se l'amputant et le bout de la queue qui manque régénère de suite. Or depuis le temps que les lézards pratiquent cet exercice, jamais on n'a vu un de ces sauriens naître avec une queue anormale. Naturalistes et médecins sont d'accord pour admettre que certaines maladies ayant atteint le système nerveux, la tuberculose, l'intoxication alcoolique ne sont pas héréditaires, mais que les descendants des parents atteints héritent une prédisposition à l'épilepsie, à la folie, à la tuberculose.

¹ *Vorträge über Descendenztheorie*, 1904, et *Essais sur l'hérédité et la sélection naturelle*. Trad. de Henry de Varigny, 1892.

² *Vorträge*, Bd. II, p. 56.

Pour Weismann, qui doit être considéré comme le chef du néo-darwinisme, il y a dans le corps de tout être vivant deux plasmas, l'un le plasma *germinatif*, qui constitue les cellules sexuelles, l'autre le plasma *somatique*, représenté par tous les autres éléments du corps.

Or tant que les influences extérieures n'ont pas réussi à modifier le plasma germinatif, les variations qu'elles auront pu faire apparaître pendant la vie des parents ne sauraient être transmises aux enfants : ne font partie du patrimoine héréditaire que celles qui auront retenti à la fois sur les plasmas germinatif et somatique. L'hérédité des effets de l'usage et des défauts d'usage des organes, l'hérédité des mutilations, de la plupart des maladies, des traumatismes internes et externes n'existe pas, elle doit être rejetée. Par contre, les néo-darwinistes sont forcés d'admettre que, dans certains cas, les effets produits par le milieu, ces changements quand ils ont assez duré pour retentir sur les cellules germinales, sont héréditaires. C'est ce que prouvent les expériences de Weismann, Standfuss et Fischer, faites sur des papillons et des nymphes, ou encore celles qui ont été entreprises par les botanistes Hansen, Ray, Errera, sur diverses espèces de bactéries ou de champignons et dans les détails desquels je ne puis pas entrer.

J'ai hâte de terminer cet exposé déjà trop long, mais une question se pose encore, à laquelle il faut répondre. Que pensent les évolutionnistes du *lamarckisme psychologique*, que son auteur a défini dans la proposition suivante¹ : « Tout changement dans les besoins des animaux nécessite pour eux d'autres actions pour satisfaire aux nouveaux besoins et par suite d'autres habitudes ». Les mécanistes comme Le Dantec se représentent que tous les phénomènes ont comme origine des réactions chimiques, des combi

¹ *Phil. zool.*, t. I, p. 234.

naisons, souvent accompagnées de phénomènes physiques. Il n'y a aucune différence de nature entre les phénomènes de la vie et ceux de la matière. « La vie psychique n'est qu'un épiphénomène de la vie physiologique »; l'individualité psychique est le résultat de l'épiphénomène qui accompagne la mémoire, elle cesse avec la vie physiologique¹.

Les biologistes néo-vitalistes comme le botaniste Reincke sont d'un autre avis. Ils lient à la matière vivante l'existence d'un principe interne directeur, d'une force directrice. Le protoplasme, siège de phénomènes physico-chimiques, détient en outre la force vitale qui réagit comme il convient en vue d'un certain déterminisme. C'est surtout par ce mécanisme interne et beaucoup moins par le mécanisme externe représenté par l'action sur l'organisme du milieu cosmique, que la sélection naturelle et la survivance du plus apte exerceraient leurs effets. Le mécanisme interne est tout puissant, c'est lui qui dirige toutes les formes des variations qui ont leur origine, puisqu'elles sont causées par l'action réciproque de l'organisme et du milieu extérieur. Les mouvements de l'organisme sont causés ou modifiés par les sensations et autres états conscients. Les mouvements habituels dérivent de l'expérience, accompagnée de conscience chez les animaux supérieurs.

Le néo-vitalisme scientifique, dont je viens de donner la caractéristique est né des lamarckismes *fonctionnel* et *psychologique*, puis il s'est branché sur le darwinisme; c'est donc bien un concept nouveau, différent du vitalisme physico-chimique de Claude Bernard, une hypothèse récente de la philosophie naturelle dont quelques philosophes contemporains, se sont emparés pour discuter les problèmes de la vie et de l'esprit. Mais ils ont imprégné ce nouveau concept d'un vitalisme déjà ancien, d'un certain mys-

¹ *Théorie nouvelle de la vie*, 1896, p. 319.

ticisme qui se révèle à chaque instant, dissimulé, derrière des mots nouveaux, tels que: idée-force, synergie, sympathie, perfection statique, perfection dynamique, élan vital, qui signifient que la vie liée à la matière est la force créatrice et directrice. Ainsi Bergson¹ défend l'idée d'un élan originel de la vie passant d'une génération de germes à une génération suivante de germes par l'intermédiaire des organismes développés qui forment entre les germes le trait d'union. Cet élan se conservant sur les lignes d'évolution entre lesquelles il se partage, est la cause profonde des variations, du moins celles qui se transmettent régulièrement, qui s'additionnent, qui créent des espèces nouvelles.

Parmi les néo-lamarckistes vitalistes, Cope², le savant paléontologue de Philadelphie, a le premier essayé d'expliquer par le *bathmisme* ou *localisation de la force de croissance*, c'est ainsi qu'il désigne le mécanisme directeur interne, la transmission des caractères acquis pendant la vie, base nécessaire selon lui de toute évolution. Il revient aux principes de Lamarck quand il attache une réelle importance aux effets des habitudes, de l'usage, du non-usage; pour lui, l'intelligence est un principe conservateur qui, chez les êtres supérieurs, dirige tout; elle est la source des plus aptes. Les efforts conscients que l'individu fait pour s'adapter se traduisent par un mouvement dans le protoplasme de ses cellules; ce mouvement Cope se le figure transmis par la nutrition et le système nerveux au plasma germinatif et il y produit une modification des mouvements antérieurs de ce plasma, soit le *souvenir inconscient* de la modification adaptative du corps et c'est cette mémoire inconsciente qui est la base du bathmisme.

¹ *L'Evolution créatrice*, 1907, p. 95.

² *The primary factors of organic evolution. Les facteurs primaires de l'évolution. Année biologique*, 1893, p. 752-765.

Y. Delage¹, a résumé comme suit les vues originales sur les causes de l'évolution : Les espèces proviennent de variations fixées. La variation individuelle faible ne conduit jamais à la formation de nouvelles espèces. La variation individuelle forte ne peut conduire que très exceptionnellement à la formation d'espèces nouvelles. La formation des espèces nouvelles est due à la fixation des variations générales : *a*) produites par les conditions de vie (alimentation, climat); *b*) variations produites par l'usage et la désuétude. Mais Delage remplace les habitudes supposées de Lamarck par l'*excitation fonctionnelle*, qui doit agir aussi bien dans le sens positif que négatif; tel est pour lui le mécanisme interne qui jouera le grand rôle dans la transformation des espèces.

Enfin Edmond Perrier et Gravier² terminent leur savante étude sur la *Tachygénèse* ou l'*embryologie condensée* par les considérations suivantes :

« Ainsi les véritables conditions dans lesquels les organismes se sont développés peuvent être reconstituées : On s'aperçoit alors comment la théorie de l'évolution implique *a priori* que les causes qui ont déterminé l'apparition des grands types organiques sont en quelque sorte banales. Tantôt l'organisme cède simplement à l'action des forces physiques, telles que la pesanteur ou la lumière, tantôt il est, par ses muscles, l'agent direct de ses propres transformations. Des changements d'orientation parfois répétés, des attitudes longuement maintenues en vue de réaliser la plus grande somme possible de bien-être, des mouvements fréquemment répétés interviennent alors pour modifier l'organisme, quelquefois d'une façon profonde, et donner

¹ *Structure du protoplasme. Hérité. Biologie générale*, 1895, p. 813.

² *La Tachygénèse ou accélération embryologique. Annales des Sciences naturelles. Zoologie*, t. XVI, 1902, p. 354.

naissance à des types aussi importants que les Echinodermes, Mollusques, Vertébrés. » N'est-ce pas exprimer sous une forme plus tangible et plus en harmonie avec les faits les vues ingénieuses du lamarckisme physio-psychologique ?

Si on se demande quels sont les biologistes qui se rapprochent le plus de la vérité, j'avoue qu'il n'est pas aisé de répondre. Il y aura toujours, parmi les naturalistes préoccupés de l'évolution des êtres organisés, de leur passé, de leur devenir, des mécanistes et des néo-vitalistes. Les premiers continueront à affirmer que l'activité des êtres vivants est la résultante de causes mécaniques, de réaction chimico-physiques du protoplasme; les seconds, croiront toujours à l'intervention d'une sorte de conscience obscure, à une finalité interne du protoplasme tendant au mieux, à un principe vital, « vis vitalis » inhérent à la matière vivante ou situé en dehors d'elle et présidant à toutes ses manifestations.

Telles sont brièvement résumées les nouvelles formes de la théorie de l'évolution. Quelle que soit l'opinion à laquelle on s'arrête, réfléchissant à ces hypothèses, gardons-nous de les ériger en dogmes; jugeons-les comme il le convient, sans parti pris, sans préjugés, sans nous laisser timorer par telle ou telle école; exigeons plutôt de la science qu'elle concentre tous ses efforts sur l'expérimentation.

La zoologie, la botanique appelant à leur secours la chimie, la physique et, au besoin, les mathématiques, ont devant elles un beau champ de recherches, d'expériences à faire, alors même qu'elles ne s'occuperaient que de l'étude des problèmes que soulèvent les questions de l'origine des variations, des effets de l'adaptation, de l'hérédité des caractères acquis.

C'est dans cette direction qu'il faut réclamer des sciences biologiques de nouveaux faits bien observés des expériences bien conduites, pour qu'elles ne s'éternisent pas dans d'inutiles et stériles controverses.

DISCOURS DE M. MARIUS LACOMBE

Professeur ordinaire de géométrie.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Fixé depuis plusieurs années sur les bords de la Limmat, ce n'est que pendant les vacances qu'il nous était donné de revoir la terre vaudoise. Soit en hiver lorsque le blanc manteau de nos Alpes étincelle. Soit en été, lorsque la lumière joue sur le Léman et qu'on ne sait lequel est le plus bleu, du lac ou du ciel. Cette terre à laquelle tout Vaudois est si bien attaché qu'il considère volontiers comme un exilé son compatriote qui habite la Suisse allemande! Eh bien, il n'en est pas ainsi, hâtons-nous de le dire, car, en ce qui nous concerne, nous n'eûmes jamais le sentiment de vivre en exil à Zurich. Mais, ne croyez pas que nous soyons devenu « Allemand », ainsi que l'on s'exprime volontiers dans le pays de Vaud; non, la vue de la Cathédrale nous émeut et celle du lac nous rend fiers, émus et fiers d'appartenir à ce pays. L'amour n'exclut pas l'amitié; amant de la terre vaudoise, nous aimions aussi Zurich et son « vieux Poly », si paternel et si hospitalier est resté si

cher au cœur des Vaudois qui lui ont donné une partie de leur jeunesse.

Tel était l'état de notre esprit, lorsque des événements imprévus, la maladie, puis la mort du professeur Joly et un appel de l'École d'ingénieurs, vinrent porter le trouble dans une existence que nous croyions fixée jusqu'à la mort, ou tout au moins jusqu'à la vieillesse.

Cet appel si honorable, nous le devons à la bienveillance et à la confiance de M. le chef du Département et de M. le directeur de l'École d'ingénieurs. Nous sommes heureux de leur exprimer ici nos remerciements sincères ; nous ferons ce qui sera en notre pouvoir pour justifier à la fois ces sentiments cordiaux et cette grande confiance.

En rentrant dernièrement, lors d'un examen, dans notre ancien auditoire de l'École spéciale, aux bancs si caractéristiques, nous croyions revoir de nos anciens élèves prenant gravement leurs notes. Il nous semblait sortir d'un rêve et nous retrouver jeune professeur quatorze ans en arrière. Ce n'est, hélas ! plus le débutant d'alors qui vient reprendre son enseignement. Ce fut, pendant ces quatorze années, le professeur Joly qui nous succéda avec la distinction que vous savez, et nous nous sentons pressé de rendre hommage à l'ami et à l'homme distingué que nous avons l'honneur et en même temps la douleur de remplacer à notre tour. C'est avec joie que nous l'avions vu appeler comme professeur extraordinaire d'abord, puis comme professeur ordinaire de géométrie. Doué d'un esprit net et précis, ses cours étaient des modèles de clarté, fort appréciés des étudiants. Il a publié, dans le Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, un intéressant mémoire sur les normales aux coniques. Mais, modeste, timide même, il ne se livrait pas, et ce n'est qu'à ses intimes,

dont nous eûmes le bonheur d'être, qu'il donnait le meilleur de lui-même.

MESDAMES, MESSIEURS,

Lors de son installation, un professeur a coutume de parler de son enseignement et c'est avec plaisir, mais en même temps avec crainte que nous nous conformerons à l'usage. Vous comprendrez toute notre pensée, si vous nous permettez de vous faire part d'un souvenir: Un jeune professeur de mathématiques, qui venait de prononcer son discours d'installation dans la salle du Grand Conseil, descendait souriant et d'un pas allègre le sentier situé derrière cet édifice. Deux dames le précédaient, parlant de la cérémonie, l'une d'elles disant à l'autre: « Il faut avouer que ces considérations mathématiques étaient bien ennuyeuses. » Pour vous ennuyer aussi peu que possible, nous n'aurons qu'une ressource, celle d'être très court.

M. Joly vous a fait un bel exposé du développement de la géométrie descriptive et nous eûmes aussi l'honneur lors d'une précédente cérémonie de vous entretenir de géométrie projective. Nous nous proposons, aujourd'hui de vous parler de l'utilité pour l'ingénieur de certaines disciplines géométriques.

Voyons tout d'abord, si vous le permettez, la géométrie descriptive. Chacun connaît les services qu'elle rend au technicien: elle lui permet de représenter sur le papier, c'est-à-dire sur un plan, les objets qu'il conçoit. Ces objets sont ainsi déterminés si bien que l'ouvrier pourra les construire à l'aide de ces dessins. Mais encore faut-il que le futur ingénieur sache, lorsque l'occasion se présentera, se servir des théories qu'on lui a exposées à l'école. Qui doit

lui apprendre à en faire usage? Selon nous, le professeur de géométrie descriptive. Car, arrivé dans le semestre supérieur et lorsque l'étudiant établira des projets, il a autre chose à penser qu'à chercher la solution de problèmes de géométrie descriptive. Des professeurs très connus ont élevé à la hauteur d'un principe l'idée contraire et ont banni des épreuves toute application pratique. Pourquoi n'apprendrait-on pas aussi bien la géométrie descriptive en l'appliquant à des problèmes concrets et non abstraits? en particulier, en résolvant des questions que le futur ingénieur aura l'occasion de rencontrer plus tard? Peut-être les professeurs dont nous avons parlé, craignaient-ils de diminuer ainsi la valeur scientifique de leur enseignement! Celle-ci réside, à notre avis, non dans les exercices, mais dans le cours lui-même et celui-ci, hâtons-nous de le dire, doit être aussi rigoureux et scientifique, c'est-à-dire mathématique, que possible. Nous résumerions volontiers notre pensée comme suit: Le cours de géométrie descriptive sera aussi théorique qu'on le voudra et les exercices seront rendus aussi pratiques qu'on le pourra. Cette idée est simple, nous dirions même banale; mais son application n'en est pas moins fort difficile: car le professeur de géométrie descriptive ne connaît pas ou connaît mal les besoins du technicien; ses études ne l'y ont pas préparé; il est un mathématicien et non un ingénieur. Ce n'est que par un contact intime avec ses collègues, chargés de l'enseignement des branches pratiques, qu'il pourra se rendre compte des problèmes qu'ils ont à résoudre.

Permettez-moi de signaler une intéressante application de la géométrie descriptive, la photogrammétrie; celle-ci permet, au moyen de deux photographies d'un terrain prises de deux points différents, de reconstituer celui-ci; elle peut rendre de grands services à l'ingénieur dans des terrains très escarpés, par exemple.

La géométrie projective, par les constructions simples qu'elle enseigne, est particulièrement utile au technicien. Culmann en a fait un grand usage en statique graphique; Ritter, son successeur, a continué ses recherches en usant toujours de géométrie projective et il est ainsi arrivé à d'intéressants résultats. Mais, depuis sa retraite et sa mort, on donne la préférence aux méthodes analytiques. Comme vous le voyez, la lutte courtoise et utile continue entre l'analyse et la géométrie; cette dernière, tout en rendant de précieux services, n'a pas la prétention de l'emporter; seule l'analyse possède des méthodes générales. Ainsi que le dit si bien M. Darboux: « Les méthodes analytiques fournissent souvent, comme la grande route, les voies les plus sûres; mais les chemins de traverse, les méthodes géométriques ont bien leur charme et ils nous éclairent beaucoup mieux sur les véritables connexions des lieux et des choses. » Aussi avons-nous le ferme espoir, lorsque les méthodes de Ritter seront perfectionnées et mieux comprises, qu'on reviendra, dans ce domaine, aux méthodes géométriques.

Une autre application de la géométrie nous est donnée par les abaques. Ceux-ci ont pour but « de réduire à de simples lectures sur des tableaux graphiques construits une fois pour toutes, les calculs qui interviennent dans la pratique des divers arts techniques ». Telle est la définition qu'en donne M. d'Ocagne dans son beau traité de nomographie, et « celle-ci, dit-il, est la représentation graphique dotée des lois mathématiques définies par des équations à un nombre quelconque de variables ».

Les abaques peuvent être utiles en mathématique, physique, astronomie, balistique, géodésie; on y recourt aussi dans l'art de l'ingénieur, les assurances, la banque, etc. Ils sont de plus en plus utilisés, surtout depuis que l'on a donné la forme générale des expressions se laissant repré-

senter par certains abaques et que l'on a découvert des méthodes permettant de les simplifier. Cette application de la géométrie, soit aux sciences pures, soit et surtout aux sciences appliquées, est appelée à rendre les plus grands services. Elle fera sans doute un jour ou l'autre l'objet d'un cours spécial dans les écoles d'ingénieurs et Lausanne s'honorerait d'être la première à l'instituer.

DISCOURS DE M. MAURICE ARTHUS

Professeur ordinaire de physiologie.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Le canton de Vaud offre aux professeurs de la Faculté de médecine trois éléments de bonheur professionnel : une administration bienveillante, des collègues aimables, des élèves excellents. Quand le Grand Conseil aura pu voter les crédits nécessaires à l'installation du laboratoire d'enseignement et de recherches, il ne manquera rien au bonheur du professeur de physiologie. Aussi suis-je très reconnaissant au Conseil d'Etat d'avoir bien voulu, en me conférant le titre de professeur ordinaire, m'attacher de façon plus intime à l'Université vaudoise.

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ETAT,

Je vous remercie de tout cœur de la bienveillance que vous avez daigné me témoigner et des paroles si élogieuses, trop élogieuses pour moi que vous venez de prononcer. J'en suis profondément confus, car mon seul mérite, —

mais en est-ce véritablement un? — c'est peut-être d'avoir su conserver, au milieu des difficultés que j'ai rencontrées dans ma vie scientifique, un amour infini pour la physiologie, à laquelle je m'étais donné tout entier dans l'enthousiasme de mes vingt ans.

Soyez certain que je m'appliquerai de toutes mes forces à assurer la prospérité de l'Institut de physiologie et à concourir par là, dans la mesure de mes faibles moyens, à la grandeur de l'Université de Lausanne.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je voudrais vous indiquer le rôle que doit jouer, à mon sens, le professeur de physiologie dans l'instruction et dans l'éducation des médecins. Ce rôle se résume dans les deux formules suivantes: Le physiologiste est un précurseur; il doit préparer les voies au clinicien. Le physiologiste est un éducateur; il doit développer chez ses élèves l'esprit scientifique par la pratique de la méthode expérimentale.

Le physiologiste étudie les phénomènes de la vie. Mais cette étude doit se faire de deux façons bien différentes selon qu'elle rentre dans le programme des facultés des sciences ou dans celui des facultés de médecine.

Pour le botaniste et pour le zoologiste, l'humble ferment qui assure la fertilité du sol, la levure qui engendre la fermentation alcoolique des jus sucrés, l'algue, la fougère, le champignon, l'herbe des prés et l'arbre des forêts, l'éponge et cette infinité d'êtres qui peuplent les fonds marins, coraux, étoiles de mer, vers, mollusques, crustacés et poissons, l'insecte aux étonnantes métamorphoses, le reptile, l'oiseau, le mammifère, l'homme, l'homme qui, dans son orgueil infini, se considère comme le souverain seigneur de

la nature, les parasites de toutes formes et de toutes espèces, bactéries, vers, insectes et araignées, pour le botaniste et pour le zoologiste, tous ces végétaux et tous ces animaux sont équivalents et représentent chacun un anneau de la chaîne presque infinie des êtres organisés vivants. Rechercher dans cette série les conditions et les mécanismes de la vie, en reconnaître l'admirable et impressionnante unité, et tirer de cette étude les conséquences philosophiques qu'elle comporte, voilà œuvre de faculté des sciences. Et je ne crois pas qu'il puisse exister rien de plus passionnant que cette étude, qui met en contact, et comme en opposition, l'infinie variété des formes et des résultats et la grandiose unité des mécanismes et des moyens.

Tout autre doit être la physiologie des facultés de médecine. Sans doute, nos élèves, esprits cultivés, pourraient se passionner pour la physiologie générale comme pour la philosophie, pour la littérature, ou pour l'art, mais la médecine est une souveraine tyrannique, qui n'en laisse guère le loisir à ceux qui lui appartiennent. Analyser les symptômes d'une maladie, pour en reconnaître, sous les formes infiniment variées qu'elle revêt, la nature, la gravité et la cause, instituer une thérapeutique, ou recourir à une intervention capables d'en supprimer, ou tout au moins d'en atténuer les effets, et poser les règles d'une hygiène rationnelle, bienfaisante protectrice de la santé, voilà l'œuvre à accomplir par le médecin, œuvre immense, œuvre presque surhumaine, œuvre que seuls quelques hommes supérieurs peuvent encore songer, après de longues années d'études passionnées et exclusives, à réaliser dans sa plénitude. Peut-on raisonnablement demander au médecin de s'attarder, dans les sciences accessoires, aux questions purement spéculatives? Assurément non. Sans études physiologiques préalables, l'étudiant ne saurait songer à résou-

dre les redoutables problèmes de la clinique : c'est là une vérité universellement admise, tant elle est évidente. L'étudiant fera donc de la physiologie. Mais la physiologie n'étant pour lui qu'un instrument, il n'en fera que ce qui lui sera nécessaire pour aborder avec fruit l'étude et la pratique de la clinique médicale : il fera ce que j'appellerai la physiologie du clinicien ; il fera d'ailleurs largement toute la physiologie du clinicien ; mais il ne fera pourtant que la physiologie du clinicien.

Le physiologiste conscient des besoins de ses élèves et conscient de ses devoirs envers eux acceptera franchement et loyalement cette conclusion. Dans l'ensemble des faits physiologiques, il accomplira, pour le plus grand profit de ses élèves, l'indispensable partage entre le nécessaire, qu'il retiendra intégralement, et le superflu, qu'il rejettera impitoyablement.

Ah ! je le sais ! certains n'acceptent pas volontiers cette conception, — ils disent cette lâche abdication, — cette conception du rôle du physiologiste à la Faculté de médecine. Beaucoup plus modeste qu'eux, et peut-être un peu plus habile, je ne désire rien autre qu'être le précurseur du clinicien.

Le rôle de précurseur est d'ailleurs beaucoup moins modeste qu'il ne paraît : la clinique n'est pas une science immuablement fixée et parfaite ; elle évolue, elle progresse ; des questions se poseront impérieusement dans l'avenir, dont beaucoup ne soupçonnent pas actuellement l'importance. Le précurseur, pour accomplir intégralement sa mission, ne se contentera pas de préparer ses élèves à la clinique d'aujourd'hui ; il les préparera aussi à la clinique de demain ; il leur indiquera, dans la mesure du possible, les questions qui s'imposeront dans cinq ans, dans dix ans, dans vingt ans peut-être, et il leur fournira dès maintenant

les bases physiologistes qui leur permettront, le moment venu, d'en amorcer la solution.

Mais, me direz-vous, peut-on ainsi prévoir à longue échéance l'évolution de la clinique médicale? N'avez-vous pas assisté vous-même à la révolution pastorienne qui a bouleversé l'hygiène, la chirurgie et la médecine? Et vous songez à jouer le rôle dangereux de prophète!

Oui, j'y songe; car je sais qu'en médecine, comme en politique, les révolutions sont des phénomènes exceptionnels, et qu'à la période de bouleversement succède nécessairement une période infiniment plus longue d'organisation! nous avons vu une révolution médicale, nous ne verrons plus, pendant bien longtemps, qu'une évolution médicale. D'ailleurs, la révolution pastorienne n'a-t-elle pas été elle-même une évolution de vingt-cinq ans? Entre l'époque où Pasteur publiait ses travaux sur la fermentation lactique et celle où il formulait les règles du traitement de la rage, un quart de siècle s'était écoulé, et, parmi les nombreuses découvertes qui se sont succédé pendant cette période, je n'en vois qu'une qui ne dérive pas nécessairement des précédentes; je n'en vois qu'une qui n'eût pu être prévue, la transformation de virus en vaccins par le vieillissement, la découverte du vaccin du choléra des poules.

Et puis, la clinique ne vit pas exclusivement d'elle-même; elle emprunte volontiers, pour progresser, aux travaux des physiologistes: les recherches de Magendie, de Flourens, de Claude Bernard et de tant d'autres ont fait avancer la médecine. Puisque la médecine est, dans une certaine mesure, ce que nous la faisons, nous pouvons bien prévoir, dans une certaine mesure, ce qu'elle sera demain: elle sera un peu ce que nous voudrions qu'elle soit.

Ah! si vous me demandiez de prophétiser, je n'aurais pas une minute d'émotion, pas une seconde d'hésitation. Je

vous indiquerais, parmi les questions d'hygiène alimentaire, le problème des toniques et des excitants, ces bons vieux serviteurs d'autrefois, que certains ont quelque peu négligés de nos jours; je vous indiquerais, parmi les questions de clinique médicale, le problème des insuffisances des glandes vasculaires sanguines, problème dont nous présentons la grandeur grâce au peu que nous savons des insuffisances hépathiques et pancréatiques; je vous indiquerais, parmi les questions de pathologie générale, le problème des toxines et des antitoxines et celui de l'anaphylaxie et de l'intoxication protéique, qui touchent de si près, on n'en saurait douter, au mécanisme de l'immunité.

Je pourrais, sans effort, multiplier mes prophéties, mais à quoi bon? Le peu que je viens de dire suffit à démontrer que le rôle de précurseur n'est pas aussi modeste que certains le peuvent penser; il pourrait suffire amplement à remplir une vie, et pourtant il ne représente que l'une des tâches, et la plus humble assurément du professeur de physiologie.

* * *

Tout ce qui possède la vie doit transmettre la vie: c'est là une loi de nature, et cette loi vaut au point de vue intellectuel, comme au point de vue naturel. L'homme qui possède une méthode de travail et un état d'esprit doit transmettre à d'autres hommes cette méthode de travail et cet état d'esprit; le physiologiste n'échappe pas à la loi commune: il doit transmettre à ses élèves cette admirable méthode de travail qu'est la méthode expérimentale et cet état d'esprit qu'on désigne à l'heure présente sous le nom d'esprit scientifique; et cela constitue pour lui un sublime apostolat auquel il se doit tout entier.

Vous savez comment procède l'expérimentateur: il a observé un fait; un fait est toujours intéressant; mais, de même qu'une œuvre d'art n'acquiert toute sa valeur qu'à la condition d'être convenablement placée et convenablement éclairée, de même, le fait n'acquiert toute sa valeur qu'à la condition d'être convenablement interprété. L'expérimentateur tente donc cette interprétation, c'est-à-dire émet une hypothèse. Cette hypothèse n'a évidemment aucune valeur objective; pour lui en donner une, l'expérimentateur imagine une expérience, c'est-à-dire réalise les conditions nécessaires à l'observation d'un nouveau fait qui doit en fixer la valeur. Le fait nouveau conduit à une nouvelle hypothèse, et ainsi, d'expériences en hypothèses, et d'hypothèses en expériences, le physiologiste progresse dans la connaissance des mécanismes de la vie. C'est là ce qu'en physiologie on appelle la méthode expérimentale.

Ah! s'il m'était possible de quitter le terrain des généralités et de citer des exemples, comme il me serait facile de vous faire partager mon enthousiasme pour cette admirable méthode de travail! Je ne le puis, faute de temps. Laissez-moi pourtant vous conter un de mes vieux souvenirs. Il y a quelque vingt-cinq ans, alors que j'étudiais à la Sorbonne, je montais quelquefois, entre deux leçons, à la bibliothèque Ste-Geneviève, pour passer le temps. Un jour le hasard me mit sous les yeux deux petits volumes d'apparence bien modeste sous leur misérable couverture poussiéreuse: c'étaient les *Leçons de physiologie expérimentale appliquée à la médecine* qu'avait professées trente ans auparavant Claude Bernard au Collège de France. Je parcourus distraitemment les premières pages, comme on fait pour le roman banal dont on hésite à entreprendre la lecture, mais bientôt je fus saisi tout entier par l'exposé du grand physiologiste: je lus le livre sans sauter une ligne, sans sauter un mot, et, chose inouïe pour l'étudiant régu-

lier que j'étais, j'oubliai l'heure de la leçon! Mais aussi quelle grandiose révélation que cette étude bernardienne de la glycogénie! Quelle vie! Quelle action! Expériences, hypothèses, discussions, nouvelles expériences, nouvelles hypothèses se succédaient en une course vertigineuse, la moisson des faits suivant de près la floraison des hypothèses! Ce n'était pas là quelqu'un de ces exposés scientifiques, froids, monotones, académiques, endormants, auxquels j'avais été, hélas! si souvent soumis; c'était la vie avec son action, avec ses luttes, avec ses triomphes! Ah! comme la méthode expérimentale m'a saisi tout entier, comme elle m'a asservi pour toujours dès ce premier contact! Comme elle m'a donné la foi en sa toute-puissance! Quand j'eus fermé le livre, j'étais physiologiste.

Et puis, ce fut l'époque des grandes journées de l'épopée pastorienne, de cette épopée qui a fait sur les hommes de ma génération une impression impérissable, de cette épopée, hymne prodigieux chanté à la gloire de la méthode expérimentale. Comme il marchait d'un pas sûr et rapide, sans s'arrêter aux obstacles de la route, celui qui grâce à la méthode expérimentale qu'il savait manier avec une superbe maîtrise, pouvait résoudre tant et de si difficiles questions biologiques et pathologiques; celui qui fixait la nature des phénomènes de fermentation lactique et de fermentation alcoolique, et en établissait la spécificité en démontrant la spécificité de leurs agents; celui qui donnait la solution définitive du problème des générations spontanées, et qui, en traitant cette question de haute philosophie scientifique, inventait toute la technique microbiologique et posait les bases fondamentales de l'hygiène moderne; celui qui, en étudiant les conditions de la vie du ferment acétique aérobie et du ferment butyrique anaérobie touchait au mystère de l'origine de l'énergie chez les êtres vivants;

celui qui, par une expérience, admirable en sa simplicité, isolait de toutes les impuretés qui l'accompagnent la bactériologie charbonneuse, et, le premier de tous, démontrait qu'il existe des maladies de l'homme et des animaux dues au parasitisme microbien ; celui qui, pour imposer cette doctrine nouvelle à l'attention de ses contemporains découvrait coup sur coup le microbe du choléra des poules et celui du rouget des porcs, le vibrion septique et tant d'autres agents des maladies infectieuses ; celui qui, par une étude rigoureuse des propriétés biologiques de ces infiniment petits, fixait les conditions de leur développement dans l'organisme des animaux et posait avec une sûreté admirable les règles pour lutter contre eux et pour en triompher ; celui qui, après avoir observé la transformation du virus du choléra des poules en vaccin par le vieillissement, généralisait avec une hardiesse infinie, inventait le vaccin du charbon bactériologique, étudiait la rage, en traçait l'histoire et en découvrait le traitement préventif, puis, quittant le terrain des questions pratiques, s'élevait aux plus hautes régions de la science pure par ses études sur la virulence et sur l'immunité. Voilà l'œuvre de la méthode expérimentale incarnée en Pasteur. — « Jeunes gens, jeunes gens, disait-il au jour de son jubilé, confiez-vous à ces méthodes sûres, puissantes dont nous ne connaissons que les premiers secrets. Et vous tous, quelle que soit votre carrière, ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme dénigrant et stérile... » — Pratique rigoureuse de la méthode expérimentale, foi absolue en cette méthode, voilà les deux éléments de la puissance de Pasteur, de Pasteur l'immortel parce qu'il sut unir et combiner en lui en une harmonieuse synthèse l'esprit de l'homme de science au cœur de l'homme de foi !

La pratique de la méthode expérimentale développe l'esprit scientifique, esprit d'observation, d'analyse, de critique et de discussion, condition nécessaire au progrès, dans les sciences médicales.

Pour qu'ils soient dignes de remplir la haute mission scientifique, morale et sociale, qui sera la leur, nous ne voulons pas que nos élèves soient des esclaves intellectuels; nous ne voulons pas que, par paresse d'esprit ou par docilité naturelle de caractère, ils acceptent sans critique, sans discussion, sans réserves les leçons et les commandements des grands pontifes; nous voulons qu'ils soient indépendants et libres, conscients de leur valeur et de leur responsabilité; nous voulons qu'ils aient l'esprit scientifique.

Faire connaître la méthode expérimentale, développer l'esprit scientifique, voilà la seconde tâche du physiologiste et cette tâche dépasse la première comme l'esprit dépasse la lettre, comme la vie dépasse la matière. C'est cette tâche qui fait la grandeur de la mission du physiologiste à la Faculté de médecine; il n'est plus l'humble, le modeste, le petit précurseur de tout à l'heure; il est l'apôtre de l'esprit scientifique, il est l'apôtre de la foi en la méthode expérimentale. Cette foi, il l'a reçue des grands ancêtres, il la conserve vivante et agissante en lui par la pratique physiologique, il saura, je vous le jure, en transmettre intégralement l'héritage à ceux qui lui succéderont!

MESDEMOISELLES LES ETUDIANTES,

MESSIEURS LES ETUDIANTS,

Puisse l'esprit de Claude Bernard et de Pasteur descendre et demeurer en vous. Puisse-t-il vous imprégner, vous vivifier, vous exalter! Puisse-t-il vous faire comprendre, admirer et aimer cette méthode expérimentale, à laquelle nous devons déjà tant de progrès dans les sciences de la vie et de la mort, de la santé et de la maladie, et qui pourtant ne nous a encore révélé que quelques-uns des secrets de la nature humaine! Puissiez-vous, c'est là mon vœu le plus ardent, puissiez-vous en devenir en tout et pour tout, puissiez-vous en demeurer toujours les serviteurs enthousiastes et passionnés!

D^r EMILE DUBOUX

PAR A. DE LOËS

Dans la cérémonie universitaire de proclamation des résultats de concours, le 10 janvier 1907, M. Alexis de Loës, professeur de théologie et recteur de l'Université, a donné connaissance d'une étude qu'il a consacrée à l'un de nos compatriotes, le D^r Emile Duboux, auteur d'une remarquable étude sur la *Physique de Descartes*, et qui fut trop tôt enlevé à sa famille, à la science et à son pays.

M. A. de Loës s'est exprimé en ces termes :

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

La cérémonie pour laquelle nous sommes réunis m'a paru être l'occasion de vous parler d'un homme remarquable par l'intensité de son travail personnel. Il s'agit d'un enfant du pays, originaire de la gracieuse bourgade de Cully, si gentiment nichée entre le lac et les plantureuses

collines de Lavaux. Son souvenir, très vivant encore dans sa famille et dans le cercle intime de ses amis, s'efface peu à peu de la mémoire du grand nombre. Pourtant il fut de ceux qui méritent d'échapper à l'oubli, cela non seulement en raison de sa riche intelligence et d'un sens philosophique très sûr et très rare, mais aussi et surtout en raison de l'emploi qu'il a fait de ces dons pendant les trop courtes années de sa carrière active.

Emile Duboux, né en 1845, fit ses études tout d'abord au collège cantonal. Ses allures étaient un peu gauches ; on le trouvait silencieux et réservé ; une forte myopie l'empêchait de se joindre aux jeux de ses camarades ; mais il avait la passion des livres et de l'étude. Il fut toujours le premier de sa classe, mais jamais il n'eut de prix, cela en raison de l'insuffisance de ses succès de conduite. Non pas qu'il fut un paresseux ou un polisson : bien loin de là. Il était un indompté, incapable de se soumettre sans éclat à une discipline qui lui paraissait être déprimante, et il lui arrivait de protester contre cet état de choses par tel acte plein d'imprévu, par tel mot à l'emporte-pièce, dont on a souvent ri sous les tilleuls du collège, mais dont les professeurs, eux, ne riaient pas du tout. Tel d'entre eux, qui tutoyait tous ses élèves, avait l'habitude d'infliger une amende comme punition des peccadilles écolières. « Paye » disait-il au coupable. Et si celui-ci avait la bourse vide, ce qui peut arriver, n'est-ce pas ? même à des collégiens, « Purge », disait le professeur. Et le malheureux devait, pendant un temps plus ou moins long, rester debout dans le coin de la pénitence. Emile Duboux a-t-il « payé » ou « purgé » ? L'un et l'autre probablement.

Il suivit la filière habituelle des études et passa du collège à l'Académie. Au moment où il achevait ses deux années de « Sciences et Lettres », la question du choix d'une vocation se posa en lui. Il se rendit à Bonn, où notre

illustre compatriote, Charles Monnard, avait succédé à Schlegel et enseignait la littérature des langues romanes. Il entra dans la Faculté de théologie, où il entendit Ritschl, qui devait, plus tard, enseigner à Göttingue avec tant d'éclat. Au bout de deux semestres d'études, il hésitait encore. La pente particulière de son tempérament intellectuel, avide d'abstractions, le poussait vers les études philosophiques. Et voici qu'en définitive il se décida pour la médecine. Ce choix surprend un peu.

Non pas que nous ayons la sottise de penser qu'il y ait incomptabilité d'humeur entre la philosophie et la médecine. Il y a, peut-être, des philosophes médecins; en tous cas il y a des médecins qui sont des penseurs. Duboux devait être l'un d'entre eux. Son choix l'obligea à quitter Bonn. Il se rendit à Berlin, où il passa un semestre; puis il partit pour Paris, où il se lança à corps perdu, non pas certes dans les plaisirs de la grande ville, mais dans l'étude, donnant un libre cours à cette passion du travail qui l'avait toujours animé. Nous sommes en 1866, Duboux a donc vingt-un ans. Un de ses amis nous le décrit en ces termes: « Il marchait volontiers la tête inclinée, les mains derrière le dos. Il avait des lunettes sur le nez et quelque barbette au menton. Il portait, suivant la mode du temps, le chapeau haute forme rejeté en arrière. » Dans le restaurant où il prenait ses repas, il rencontrait le peintre Courbet et notre compatriote William Reymond, un peu bohème de sa nature. On causait esthétique. Vers la fin de la soirée, non point du fait de Duboux, la discussion s'embrouillait quelque peu.

Les études du futur médecin marchaient rondement: internats dans divers hôpitaux, série d'examens passés avec un invariable succès. Les professeurs d'Emile Duboux ne tardèrent pas à remarquer ses rares aptitudes, et, sur les pressantes instances de Tardieu, de Nélaton, de Würtz, il

se risqua à présenter à l'Académie des sciences un travail qu'il avait fait sur les « moyens de distinguer la mort réelle de la mort apparente ». La question était à l'ordre du jour. Un brave homme, évidemment hanté par la crainte d'être enterré vif, avait offert un prix assez considérable à celui qui découvrirait un moyen sûr de parer à cet inconvénient. Duboux avait émis l'idée qu'en instillant dans un œil une solution d'atropine ayant pour effet de dilater la pupille, et dans l'autre œil une substance (la fève de Calabar, par exemple) efficace pour la resserrer, on arriverait, si la pupille ne subissait pas ces effets, à la certitude absolue que la vie avait définitivement quitté l'organisme. Duboux n'obtint pas le prix, mais son travail fut cité avec éloges par les journaux, le *Temps*, le *Quotidien*, par exemple. A la même époque, Duboux cherchait, aidé dans ce travail par le célèbre fabricant Breguet, à construire un petit instrument destiné à noter automatiquement, et d'une manière continue, la température des malades.

Il allait aboutir au doctorat et n'avait plus que sa thèse à préparer, lorsque la guerre de 1870 éclata. Aussitôt, avec deux de ses amis, Théodore Challand et Adrien Huc-Mazetlet il offre ses services pour le soin des blessés. Il est enrôlé dans la cinquième ambulance internationale dirigée par le D^r Trélat. Ce fut toute une épopée. Nous le trouvons tour à tour à Châlons, à Sedan, au Mans, à Orléans, à Bordeaux. Les lettres qu'il écrivait alors à sa famille traduisent avec une force singulière les impressions produites sur lui par la vue des horreurs de la guerre.

Si ceux qui ont assisté, même de loin, au drame de l'année terrible, en ont gardé une empreinte indélébile, on peut se représenter quels souvenirs bouleversants en ont conservé ceux qui y furent directement mêlés. Ce que les lettres d'Emile Duboux ne disent pas, c'est qu'il n'hésita jamais à risquer sa vie pour remplir son devoir. Il allait

chercher les blessés même sous le feu de la mitraille. Et s'il n'en avait été empêché par sa myopie, il n'eût pas hésité à s'engager dans le corps des francs-tireurs. Comme aux jours de son enfance, il était et devait toujours être un indompté.

Dès que la paix fut conclue, Duboux revint à Paris et se mit à préparer sa thèse. On a quelque peine à se représenter ce que dut être un travail poursuivi dans de telles conditions. Toutes les bibliothèques étaient fermées; le public universitaire était dispersé. Puis, et surtout, les agitations de la Commune devenaient de jour en jour plus aiguës et plus sanglantes. Paris était comme sur un volcan. « Tout dégringole », écrivait le jeune homme, qui réussit pourtant à s'absorber dans l'effort intellectuel intense, sans lequel il eût été impossible de mener son œuvre à bonne fin. En juillet 1871, il présente sa thèse et la soutient en présence d'une grande quantité d'auditeurs, devant un jury composé de quatre d'entre ses maîtres. Emile Duboux recueillit une ample moisson d'éloges. On lui dit que sa thèse était « l'une d'entre les meilleures » qu'elle était excessivement remarquable ». L'un d'entre les experts voulut discuter quelques-unes de ses affirmations... « Je l'ai complètement roulé » écrit Duboux à sa famille. Bref, il fut admis, et, peu de jours après, le ministre de l'Instruction publique lui accorde le titre et le diplôme de docteur. Au lendemain de ce succès, Emile Duboux rentrait à Cully.

Cette thèse avait pour titre : *La Physiologie de Descartes*. Elle a été réimprimée plus tard avec un titre plus exact et qui correspond mieux à son contenu : *La Physique de Descartes*. Emile Duboux s'attache à montrer ce que fut cette révolution cartésienne, si originale, si féconde, et, à bien des égards, unique dans l'histoire de la pensée humaine. Il fait voir ce grand génie rompant d'une manière absolue

avec la méthode scolastique, qui avait à sa base le principe d'autorité, pour y substituer la méthode scientifique et donner ainsi un aboutissement précis et une formule au lent travail qui datait de la Renaissance. Duboux signale, sans beaucoup s'y attarder, le point de départ de Descartes, l'existence du moi pensant, le « je pense, donc je suis » qui avait été déjà le mot de saint Augustin. Et dans des pages substantielles et fortement condensées, il expose comment, de ce fait primordial, Descartes fait découler toute connaissance, non seulement possible, mais réelle, toute certitude ayant cette évidence intérieure qui seule vaut. C'est en construisant sur cette base qu'il s'élève à l'idée de Dieu, d'où, par une déduction singulièrement hardie, (quelques-uns disent « paradoxale ») il fait dériver l'idée de la matière. Duboux estime que c'est à tort que l'on a attribué à Descartes l'idée de deux substances essentiellement différentes : la substance étendue et la substance pensante : il croit que tout son système repose sur l'unité de la substance, les phénomènes de la nature comme les phénomènes psychiques n'existant pour nous qu'autant qu'ils sont pensés, et, dès lors soumis aux lois de la pensée. Etudier ces lois, les mathématiques, l'algèbre, la mécanique ; concevoir le mouvement qui, sans cesse, agite la substance et en modifie les manifestations, tel est le moyen d'arriver à surprendre la loi de l'univers. C'est ainsi que Descartes a établi sur ses vraies bases la physique moderne, qu'il a préparé la voie aux Laplace et aux Newton, qu'il est arrivé à de géniales prévisions en ce qui concerne la chaleur, la décomposition de la lumière, les lois qui régissent la pesanteur à la surface de la terre, aussi bien que les évolutions des planètes autour du soleil. « Aujourd'hui encore, écrivait naguère l'un des maîtres de notre haute école M. B. Mayor, ... aujourd'hui, comme aux beaux temps du cartésianisme, l'idéal secret ou avoué d'un physicien ou d'un chimiste est

encore de découvrir la raison mécanique du phénomène qu'il observe. »

Emile Duboux montre ensuite — c'est la seconde partie de sa thèse — Descartes appliquant sa méthode à la physiologie. Les fonctions vitales sont, pour lui, les simples effets d'une chaleur qui ne diffère pas essentiellement « de tous les feux qui sont dans la nature », et qui s'entretient par la respiration. Qu'il soit question de la nutrition des tissus « par des cribles diversement percés », ou des sens, lesquels sont, pour Descartes au nombre de sept, dont deux intérieurs, l'un faisant naître les appétits et l'autre les passions, c'est toujours application conséquente du principe mécaniste. Et par la même voie, il explique la maladie, et dans une certaine mesure aussi, la thérapeutique.

Sur ce dernier point, Duboux se borne à remarquer que les idées de Descartes dénotent un bon sens médical, rare en tous temps, dit-il, mais surtout à l'époque où vivait le grand penseur.

La thèse que nous venons d'analyser bien imparfaitement se termine par ce mot qui est assurément le plus bel éloge que l'on puisse faire du génie d'un homme : « Plus la science marche, plus elle rapproche de Descartes. »

Lorsque parut la seconde édition de cette thèse — c'était après la mort de son auteur — la famille de celui-ci pria Charles Secrétan d'introduire cette étude auprès du public de notre pays par une préface. Secrétan y consentit, et, dans un court avant-propos, il signala, entre autres, le fait que l'abbé Moigno, rédacteur du journal *Les Mondes*, juge compétent en la matière, avait signalé la haute valeur du travail de notre jeune compatriote. Mais Secrétan ne consentit pas à signer cette préface. Cela pour deux raisons. Voici la première. « Il faudrait au moins — écrivait-il — que mon nom pût servir à quelque chose. Le mien, qui est celui d'un espèce de théologien (quoique n'ayant étudié que

le droit), d'un quasi « momier » comme on dirait, sans teinture des sciences, ne peut véritablement que nuire, auprès du public de naturalistes et de médecins, qui, le premier, serait tenté, d'ouvrir le livre d'un confrère. »

La seconde raison qui retenait l'auteur de la *Philosophie de la liberté*, c'est qu'il ne pouvait pas admirer sans quelques réserves l'œuvre d'Emile Duboux. Par le fait du but spécial de sa thèse, celui-ci avait été amené à insister d'une manière un peu exclusive sur l'une des faces de l'œuvre de Descartes. Il avait, ce que nous ne saurions lui reprocher, étudié en lui le précurseur scientifique plus encore que le philosophe. Cela l'avait amené à donner, sur la philosophie de Descartes, des appréciations un peu sommaires. Ainsi, à l'entendre, le fonds du cartésianisme serait le panthéisme, et Spinoza en aurait été l'interprète exact et complet. C'était oublier ce que Charles Secrétan a mis en pleine lumière, savoir les déclarations catégoriques que Descartes met à la base de la théorie de la connaissance, affirmant non seulement la réalité objective de Dieu, mais sa liberté absolue, sa perfection morale. D'autre part, la liberté de l'homme, relative peut-être, réelle cependant, est l'un des traits caractéristiques du système cartésien. Bien que la distinction entre la substance étendue et la substance pensante soit peut-être plus catégorique chez Descartes que ne l'a vu Emile Duboux, il est évidemment difficile de comprendre comment, dans sa pensée, l'homme « automate corporel » joint à un « automate spirituel », peut être et demeurer libre. Comme l'a fait remarquer Liard, « la liberté est au fronton de l'œuvre... la nécessité est à la base de l'édifice. » La conciliation de ces contraires, c'est la grande, l'obsédante question qui aurait dû, semble-t-il, se poser à un homme ayant, comme Duboux, un sens philosophique aiguisé.

D'autres questions se posent encore. On peut se demander s'il est juste de laisser entendre, comme l'a fait notre jeune auteur, que Descartes a été le précurseur de Kant. Le dualisme du premier est-il bien tout pareil au dualisme du penseur du Kœnigsberg, lequel en admettant le rigoureux déterminisme du monde phénoménal, admettait aussi le monde de la chose en soi, que notre savoir ne peut atteindre, mais auquel, librement, nous pouvons et devons croire ? Et enfin, lorsque Duboux déclare qu'il y a une parenté intellectuelle entre Descartes et Auguste Comte, cette appréciation est-elle bien fondée ? Le positivisme nous paraît être plutôt une dégénérescence du cartésianisme. N'est-ce pas le positivisme qui uniquement soucieux des faits et fort dédaigneux pour la métaphysique, et, d'une manière générale, pour la philosophie, a privé nombre de savants, trop enfermés dans leur sillon, de ces élans, de ces magnifiques envolées, de ces géniales intuitions que nous trouvons chez Descartes, et qui, malgré les siècles qui passent, donnent à sa pensée une fraîcheur et une actualité remarquables ?

Quoi qu'il en soit de ces réserves, qui ne portent que sur des détails de l'œuvre d'Emile Duboux, celle-ci n'en conserve pas moins sa haute et permanente valeur. L'originalité de ce beau travail est rendue plus évidente encore si l'on se souvient du fait que la partie scientifique, spécialement la partie physiologique de l'œuvre de Descartes, était singulièrement oubliée, en France, au moment où Duboux s'appliqua à la mettre en lumière. Dans les études qui ont été consacrées à Descartes comme physiologiste et comme médecin, on ne trouve pas la pénétration, la clarté de vision de notre compatriote qui, mieux que nul autre peut-être, a su montrer le rapport entre l'œuvre de Descartes et les conquêtes actuelles de la science. Nous ne sommes pas surpris de voir des hommes comme Renouvier

(dans la *Critique philosophique*) lui donner des éloges sentis. Et à nous, ses compatriotes, il appartient de conserver à l'auteur de la *Physique de Descartes*, un vivant et reconnaissant souvenir.

Emile Duboux, rentré au pays, fut admis, le 31 décembre 1871, dans le corps médical vaudois ; il se fixa à Lausanne, et s'occupa spécialement d'électrothérapie. Peu après, il fut nommé second médecin de l'Asile de Cery, alors dirigé par le Docteur Rist. Tout en se consacrant à sa grande tâche, il poursuivait ses études et fit à la Société vaudoise de médecine diverses communications intéressantes, sur le « mal de montagne », sur la « lésion cérébrale qui produit l'aphasie », sur « les hallucinations » (notons ici un rapprochement intéressant entre Jeanne d'Arc et le major Davel), enfin sur divers cas d'aliénation mentale observés directement par lui. En avril 1876, à la suite d'un incident où paraît, une fois de plus, ce qu'il y avait d'indompté dans sa nature, les fonctions d'Emile Duboux, à Cery, prennent fin. Il y laissait d'excellents souvenirs. Nous avons lu une lettre absolument touchante où les femmes « de la section des gâteuses » lui exprimaient leur gratitude. Ce témoignage ne saurait nous surprendre. Duboux envisageait sa tâche à un point de vue singulièrement élevé. « Malheureux, écrivait-il, celui qui ne voit pas un frère dans un malade, si bas tombé soit-il, même au dernier degré de l'échelle, même chez cet idiot ; à travers les ruines humaines, souffle l'Esprit infini. »

Peu après, son départ de Cery, en mai 1877, il tombe malade. Il voit d'emblée la gravité de son état, parfaitement conscient du fait que la science était impuissante à le guérir, voire même à le soulager. Alors commence une lente et longue agonie, pendant laquelle il fut entouré de l'affection des siens, particulièrement d'une

sœur qui se consacra à lui avec un inlassable dévouement. Le 5 mai 1879, cette vie si pleine de promesses prenait fin.

Elle nous laisse un grand enseignement, celui de la noble passion du travail et de la persévérance dans la recherche du vrai.

JUBILÉ WALRAS

— 10 juin 1909. —

DISCOURS DE M. H. BLANC

MESDAMES, MESSIEURS.

L'Université est aujourd'hui en fête. Ses professeurs, ses étudiants, ses amis ont voulu se réunir dans son Aula pour offrir à M. Léon Walras, professeur honoraire de notre Haute Ecole, ancien professeur ordinaire d'économie politique à la Faculté de droit, un témoignage d'admiration et de reconnaissance. Ils ont désiré rendre hommage au savant économiste, à l'auteur de la *Théorie générale de l'équilibre économique*, au fondateur de l'Ecole dite de Lausanne, au professeur qui s'est consacré tout entier à son enseignement et à la recherche de la vérité.

MONSIEUR LE JUBILAIRE,

Permettez à celui qui a l'honneur de présider cette cérémonie de rappeler quelles ont été les principales étapes de votre utile carrière scientifique et professorale, laissant à de plus compétents que lui le soin de caractériser l'œuvre

que vous avez accomplie jusqu'à ce jour dans le domaine de l'économie politique.

En 1860, bachelier ès-lettres et ès-sciences, ayant beaucoup lu, médité les œuvres des grands maîtres en philosophie, en littérature, en mathématiques, vous participiez, en votre qualité de publiciste, au congrès international de l'impôt, siégeant à Lausanne.

Ce congrès était issu d'un concours ouvert quelque temps auparavant par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, désireux de rajeunir les bases des impôts tout en cherchant les moyens propres à se créer des ressources nouvelles. Vous aviez adressé au jury un mémoire très documenté qui vous valut une mention honorable.

Sous la présidence de M. Bory-Hollard, ce congrès s'ouvrit le jeudi 26 juillet dans la salle du Grand Conseil. Plusieurs économistes de renom s'y étaient donné rendez-vous, ainsi qu'un grand nombre de notabilités politiques, de magistrats, de professeurs et de juristes.

Par les comptes rendus du congrès, nous apprenons que M. Léon Walras prononça, dans la première séance, un discours frappant de précision, de clarté, de logique, sur la question de l'impôt.

C'est à cette époque que vous fites la connaissance de Louis Ruchonnet, alors avocat. Vous deviez revoir à Paris, quelques semaines après votre premier séjour à Lausanne, notre éminent homme d'Etat, dont la statue s'élève à juste titre tout près de nos bâtiments universitaires, parce que l'histoire du développement de notre Ecole doit rester à jamais liée à sa mémoire.

Auteur de la loi du 12 mai 1869 qui réorganisait l'Académie sur de nouvelles bases, Louis Ruchonnet, animé de l'ardent désir de mettre notre Haute Ecole au niveau d'établissements similaires existant en Suisse et chez nos voisins, obtint bientôt de l'autorité législative les crédits

nécessaires pour que certaines branches de la science juridique, telles que la législation comparée, l'économie politique, la médecine légale, fussent représentées par des enseignements réguliers à la Faculté de Droit. Un concours fut ouvert pour la chaire d'économie politique; les études importantes que vous présentiez au jury vous désignèrent d'emblée à celui-ci pour ce nouvel enseignement. Nommé par le Conseil d'Etat professeur extraordinaire, Louis Ruchonnet, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, vous présentait à vos collègues comme professeur ordinaire le 20 octobre 1871.

Votre discours d'installation est un modèle en son genre, et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir en citer les passages essentiels dans lesquels, après avoir insisté sur le rôle considérable que joue l'instruction dans une démocratie, vous développiez avec autorité ce qu'il faut entendre par théorie de la production et de la répartition de la richesse, théorie de la production agricole, industrielle, commerciale et financière de la richesse et théorie de la répartition de la richesse par la propriété et par l'impôt entre les individus et l'Etat. Vous terminiez votre discours en disant:

« Je m'engage à cultiver avec soin, pour les faire éclore dans l'esprit de mes élèves, les notions de la vérité économique et de la justice sociale; à contribuer ainsi de concert avec mes éminents et chers collègues à répandre dans ce canton des hommes de loi, des administrateurs, des magistrats qui soient de bons et utiles citoyens et à faire en sorte que cette République helvétique, qui depuis cinq siècles donne à l'Europe l'exemple d'une nationalité indépendante et d'un peuple libre, lui offre aussi de plus en plus le rare spectacle d'une démocratie éclairée et d'une société ayant à la fois de la richesse et des mœurs. »

Cet engagement pris en séance solennelle le 20 octobre

1871, vous l'avez tenu scrupuleusement pendant vingt-deux ans, soit jusqu'au moment où il vous a plu de quitter l'enseignement, non sans avoir consacré le meilleur de vos forces aux nombreuses générations d'étudiants qui se pressaient au pied de votre chaire. Par les cours variés que vous leur avez offerts, mieux qu'un autre, vous avez démontré qu'à l'Université de Lausanne le professeur est maître de son programme, qu'il n'est astreint à aucune théorie reconnue officielle et qu'il jouit de la plus absolue liberté d'exposition : cette liberté, vous l'avez hautement appréciée.

C'est, nous le savons, pour pouvoir édifier le monument scientifique qui devait faire de vous un fondateur, un chef d'École, que vous avez abandonné le professorat. En effet, aux *Eléments d'économie politique pure*, dont la quatrième édition parut en 1890, viennent s'ajouter successivement vos *Etudes d'économie politique appliquée*, vos *Etudes d'économie sociale* et plusieurs travaux parus dans le Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles et ailleurs.

Les derniers fruits de vos méditations datent de 1907 et de 1908, ce sont : *La paix par la justice sociale et le libre échange* et *Un initiateur en économie politique*, Antoine-Auguste Walras. A votre père vénéré, mathématicien, philosophe et économiste, vous rendez un pieux hommage de reconnaissance, faisant ressortir la juste part qui lui revient dans votre concept de la théorie de la propriété individuelle, des facultés personnelles et de la propriété collective de la terre.

Vos importants travaux si originaux, votre grande probité scientifique, devaient être récompensés par des distinctions particulières. En 1886, vous êtes appelé à faire partie de l'Institut international de statistique. La Société royale de Liège vous choisit comme membre correspondant en 1887 ; l'American Economic Association vous confère le titre de membre honoraire et, en 1899, la Société vaudoise

des sciences naturelles vous témoigne son admiration pour vos nombreuses études publiées dans son bulletin en vous nommant membre émérite.

Si aujourd'hui vos anciens étudiants, devenus avocats, journalistes, magistrats, professeurs, hommes d'Etat, gardent encore de votre enseignement un souvenir reconnaissant, il en est de même pour tous les élèves sortis de l'Ecole industrielle, où, pendant vingt-deux ans, vous avez donné dans la division supérieur, ce que vous appeliez votre petit cours d'économie politique si bien adapté à l'enseignement secondaire.

Mais ceux qui ont eu l'occasion de travailler à vos côtés dans l'enseignement m'en voudraient si je ne vous disais aujourd'hui, en leur nom, combien ils ont apprécié les grandes qualités de votre cœur, le charme que vous savez mettre dans vos relations, votre urbanité et votre exquise courtoisie, qui firent de vous pendant le rectorat que vous exerçâtes de 1875 à 1877, un *Rector magnificus et perfectus*. Vous avez emporté dans votre retraite, soyez-en certain, l'estime affectueuse de tous vos collègues.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au fondateur de l'Ecole dite de Lausanne en économie politique, à celui qui pendant cinquante ans s'est consacré au culte désintéressé de la science, à l'apôtre fervent de la paix stimulé par l'ardent désir de voir toujours plus de justice sociale pour la réalisation de cet idéal; « Le travail au sein de la paix, dans l'indépendance de toutes les nationalités », l'*Alma mater lausannensis* devait rendre un hommage d'admiration. C'est dans ces sentiments qu'elle a voulu cette cérémonie.

MONSIEUR LE JUBILAIRE,

L'Université vous offre, se l'offrant aussi à elle-même, un médaillon de bronze qui doit rappeler vos traits. Pour consacrer ce souvenir fidèle, elle s'est adressée à un artiste bien connu, j'ai nommé M. Raphaël Lugeon, auteur du médaillon de Sainte-Beuve et du bronze si vivant de Louis Agassiz.

Nous pouvons affirmer que l'artiste a pleinement réussi dans le travail qui lui avait été confié et dont nous le félicitons.

L'Etat de Vaud, désireux de s'associer à l'hommage mérité que l'Université désirait vous rendre, a fait placer votre médaillon dans le mur de l'ancien bâtiment de l'Académie. Il fera pendant à celui de Sainte-Beuve, auquel du reste vous êtes apparenté par votre mère, Louise-Aline de Sainte-Beuve.

Ces deux modestes monuments rappelleront aussi les liens séculaires qui unissent la France à notre établissement d'Instruction supérieur auquel elle a donné des maîtres dont il peut à juste titre s'enorgueillir ou qu'il est fier de posséder aujourd'hui.

L'Université de Lausanne joint à ses témoignages d'admiration et de reconnaissance ses meilleurs vœux pour l'avenir. Puissiez-vous longtemps encore jouir, avec ceux qui vous sont chers, de la retraite que vous avez désiré prendre, loin des bruits du monde, sur les bords de cette merveilleuse baie de Clarens célébrée par Rousseau et chantée par Byron.

DISCOURS DE M. MILHAUD

Professeur d'Economie politique

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ MAITRE,

L'Université de Genève a tenu à prendre part à cette belle fête, qui est la vôtre et qui est celle de l'Université de Lausanne, et c'est pour moi un honneur très grand, et une joie profonde, qu'elle m'ait désigné pour l'y représenter. C'est chose infiniment rare, en effet, et infiniment précieuse, que de pouvoir témoigner à un maître de la pensée dont on a longuement médité l'œuvre, et dans l'œuvre duquel on a trouvé de singulières clartés projetées sur le mystère des choses, toute la gratitude qu'intérieurement, depuis si longtemps, on éprouve pour lui.

L'accord n'est point fait encore entre tous dans le domaine des sciences sociales en général, et en particulier dans celui de l'économique. Les dissentiments portent même sur les méthodes à employer, même sur la délimitation, sur la définition de la science. Du moins, ce qui paraît certain, c'est que cet accord unanime qui a été réalisé ailleurs naîtra ici aussi, non de disputes philosophiques et

méthodologiques, mais de la convergence dernière des résultats positifs obtenus par les chercheurs qui auront, partant de points divers, affronté le même corps-à-corps avec la réalité. Et vous avez édifié un système riche en résultats positifs et définitifs.

Vous avez édifié, sur le roc, un monument que le flot incessant des productions nouvelles enveloppera sans jamais le noyer, sans jamais le recouvrir de ses alluvions, monument de marbre sur le frontispice duquel les générations futures liront comme la nôtre une devise quintessenciée en deux mots : *Vérité, Justice*.

A l'ouvrier de vérité que vous êtes, l'Université de Genève a voulu rendre le plus haut hommage en son pouvoir en vous offrant son doctorat *honoris causa*, doctorat de sociologie, que j'ai le suprême honneur de vous remettre en son nom.

DISCOURS DE M. ERNEST ROGUIN

Professeur ordinaire de Droit.

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ÉTAT,
MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS LES PROFESSEURS,
MESDAMES ET MESSIEURS,

C'est en qualité de doyen d'âge de la Faculté de droit, de président de la commission chargée de s'occuper des études de sciences sociales, et peut-être surtout comme ancien élève, puis collègue de M. Walras, que je dois le grand honneur de dire quelques paroles dans la cérémonie, dont la brillante réussite me fait éprouver la plus vive joie.

MONSIEUR ET ILLUSTRE MAÎTRE,

J'ai été, en effet, un de vos premiers élèves, il y a plus de trente-cinq ans, et nous avons eu, mes condisciples et moi, le grand privilège d'assister à la formation de cette belle science, l'économie politique pure, dont vous avez été

le premier créateur. Vous nous avez immédiatement séduits par votre brillante intelligence, par la clarté et la rigueur de vos exposés; par votre loyauté scientifique. Je me rappelle encore avec quelle joie vous nous appreniez un jour que vous veniez de résoudre une difficulté qui, la veille, n'était pas encore éclaircie. Ce n'est pas, cependant, que nous fussions toujours parfaitement satisfaits; nous avions parfois de la peine à vous suivre à la hauteur de vos abstractions. Les jeunes gens sont toujours désireux d'entrer dans le vif des questions concrètes et débattues autour d'eux. Puis, la volée dont je faisais partie était quelque peu frondeuse; elle ne craignait pas de solliciter de ses professeurs la modification de leur méthode d'enseignement lorsqu'elle lui déplaisait. Un jour, je fus chargé de lire une espèce de manifeste à un de nos maîtres de langues anciennes qui, à notre gré, faisait trop de philologie; et, dans ce factum, il y avait la phrase suivante, qui nous parut tout à fait démonstrative: « L'antiquité est un fruit sans saveur pour qui s'arrête à examiner au microscope la pellicule qui l'entoure. »

Pareillement, ô présomption de la jeunesse! nous vous envoyâmes un jour une députation pour vous demander de traiter davantage des problèmes particuliers et contemporains. Vous reçûtes nos ambassadeurs avec infiniment de bonne grâce et vous leur montrâtes que la connaissance des principes économiques est indispensable pour la solution des questions spéciales. A partir de ce moment, nous avons suivi vos leçons avec un redoublement de zèle, et, croyons-nous, avec beaucoup de profit. Aucun d'entre nous n'est devenu économiste; mais, plusieurs, dans les travaux les plus divers, ont marqué l'empreinte de votre méthode, à la fois si lucide et si rigoureuse.

Dans les années qui suivirent, votre enseignement est allé en se développant considérablement, et peu à peu

vous en avez constitué trois grandes disciplines : 1° l'économie politique pure, 2° l'économie politique appliquée, 3° l'économie sociale. Votre principale, votre indestructible création est, d'après l'opinion générale des hommes de science, celle de l'économie politique pure, dans laquelle vous avez, le premier, déterminé et étudié les conditions générales de l'équilibre économique. Je n'en dirai pas davantage. Une personne, beaucoup plus autorisée que moi, va en entretenir cette assemblée.

Quant à votre économie sociale, cher et illustre maître, elle a l'ambition d'offrir une solution générale de la question sociale, sous l'empire du principe de justice, combiné avec celui de l'intérêt, et sur les bases générales construites par la science économique pure. Cette vaste construction repose en quelque sorte sur deux piliers principaux : d'une part, vous proclamez, au point de vue de la justice, le droit naturel et égal de chaque individu à la jouissance du sol, espèce de capital qui n'est pas le produit du travail humain. Mais, comme il est nécessaire de tenir compte des limites entre nations, et qu'il serait impossible de répartir constamment les terres entre les personnes, vous en concluez qu'il convient de les attribuer à l'Etat. D'autre part, vous envisagez, un point de vue de l'économie politique pure, ce qui doit survenir dans une société en état de progrès, caractérisée par l'augmentation constante du chiffre de la population et de la quantité des capitaux mobiliers, la surface du sol demeurant la même et vous démontrez que, dans un semblable agrégat social, non seulement la somme générale de la rente foncière devient toujours plus grande, mais que le taux d'accroissement de cette rente s'élève lui-même constamment. Et vous concluez finalement de tout cela qu'il serait possible que l'Etat, après avoir racheté les terres des particuliers, au moyen d'obligations émises par lui, effectuât au bout d'un certain

temps, l'amortissement de ces titres, et se trouvât dès lors seul maître du sol, qu'il aurait d'ailleurs cédé à bail aux individus ou à des collectivités.

Mais il reste la richesse mobilière, y compris, cela va sans dire, les maisons. Vous reconnaissez que ces biens meubles, qui sont le produit du travail humain, appartiennent intégralement aux individus, maîtres exclusifs de leurs facultés personnelles selon le même droit naturel qui vous a fait adjuger les terres à l'Etat. Alors, résolvant du même coup le problème de l'impôt et celui de la propriété, vous aboutissez à l'abolition successive, mais complète, de toutes les contributions affectant le produit du travail, et à attribuer à l'Etat, pour pourvoir à ses dépenses, seulement le revenu toujours croissant, d'ailleurs, des terres louées aux particuliers, et de celles conservées par lui comme propriétés domaniales. Egalité des conditions sociales générales au regard de l'Etat propriétaire des terres; inégalité des positions personnelles particulières, en ce qui touche le produit du travail. Telle est votre formule. Voilà, dans ses traits essentiels, la conception que, sous le nom de système « synthétique », vous proposez de réaliser pour concilier définitivement l'individualisme et le socialisme, et asseoir la société humaine sur la base d'une justice idéale.

La franchise et la probité scientifiques, dont vous êtes la personnification, cher et éminent maître, me font un devoir de dire que votre théorie d'économie sociale, formée ainsi de deux parties, l'une d'un socialisme absolu, et l'autre d'un individualisme outrancier, n'a pas rencontré la même adhésion universelle de la part des hommes capables d'en juger, que les idées maîtresses de votre admirable système d'économie politique pure. Cela s'explique par le fait que votre théorie sociale est la combinaison de quelques lois économiques démontrées avec des principes d'un droit naturel qu'il est permis de repousser absolument ou de

n'admettre qu'avec des tempéraments. Les individualistes vous ont trouvé trop socialiste, et les socialistes trop libéral. Dans le camp individualiste, on fait valoir contre votre conception les considérations dirigées contre tous les projets de socialisation du sol : négation d'un droit égal de tous les hommes à la terre, affirmation que la valeur de celle-ci procède du travail, évolution historique dans le sens du remplacement de la propriété collective par celle individuelle, nécessité de maintenir, dans l'intérêt général lui-même, les puissants stimulants de la propriété foncière et de son hérédité, etc., etc. Et, dans les milieux socialistes, on s'efforce de démontrer que l'homme tout entier, y compris ses aptitudes personnelles, est un produit de la société, que c'est par conséquent celle-ci et non l'individu, qui doit être reconnue propriétaire de tous les capitaux mobiliers. Sans doute, les socialistes s'empareraient avidement d'une portion de votre système, mais à la condition de pouvoir en rejeter l'autre. C'est, en effet, la confiscation des capitaux mobiliers qu'ils réclament avant tout, et que, par l'influence de leurs idées, ils sont déjà parvenus à réaliser dans une forte mesure.

Mais ces mêmes socialistes, qui osent aujourd'hui lutter contre l'armée des militaires, n'ont pas encore la hardiesse d'attaquer de front l'armée, beaucoup plus redoutable en effet, des petits propriétaires fonciers. Quant aux libéraux, nous en savons qui s'accommoderaient fort de la mise en application de votre système, à la condition qu'elle eût lieu intégralement.

Mais, monsieur et cher maître, vous connaissez mieux que personne toutes les objections qui vous ont été adressées. Vous n'en maintenez pas moins fermement votre théorie, parce que, d'après vous, elle est inébranlablement fondée sur des principes absolus de science et de justice. Tous les partisans ou adversaires de cette doctrine synthé-

tique doivent, comme moi, l'admirer et y voir un des plus grands efforts pour résoudre le problème social froidement, scientifiquement, logiquement, sans commettre la moindre compromission, sans vouloir plaire à aucun parti politique, sans céder à aucune passion, sans s'arrêter aux contingences et aux difficultés de mise en œuvre. C'est ce caractère de grandeur et de beauté sereine que toutes les opinions sont obligées de reconnaître à votre doctrine. L'autre jour, en Espagne, nous nous en entretenions, un ami et moi, et nous la comparions à la chaîne glacée de la Sierra Nevada, s'élevant d'une blancheur immaculée au-dessus de l'ardente plaine de Grenade.

Mais, cher et illustre maître, vous n'avez pas borné votre œuvre à la constitution d'une théorie d'économie politique et d'une doctrine d'économie sociale: Il y a quelques années, vous avez construit en quelque sorte le troisième étage de l'édifice, en montrant que la réalisation de vos théories serait éminemment propre à assurer la paix générale entre les nations. Cette partie-là de vos travaux et la moins connue; et comme vous allez l'exposer vous-même, je n'en dirai rien, pour ne pas diminuer l'intérêt et le plaisir avec lesquels cette assemblée vous écouterait.

Au surplus, je tiens à vous dire, cher et illustre maître, que si nous fêtons surtout en vous le fondateur de la science économique rigoureuse, nous rendons également hommage au philosophe social. Nous voulons aussi assurer de notre admiration et de notre haute estime l'homme qui, dédaigneux des vains honneurs et des titres, incapable de jamais transiger sur ce qu'il croyait être la vérité, a consacré toute son existence à la science désintéressée. Nous n'oublions pas non plus le collègue aimable, avec lequel les relations étaient si sûres, si agréables, si pleines d'enseignement.

Cher et illustre maître, vous pouvez être fier d'avoir

accompli une magnifique carrière, encore loin d'être terminée, nous l'espérons ardemment. Par l'ampleur et l'importance de votre œuvre, par la dignité de votre vie, vous faites le plus grand honneur à la France, votre patrie, à la Suisse et à Lausanne, où vous avez enseigné avec éclat, à la science économique et sociale que vous avez tant fait progresser, enfin à l'humanité tout entière, dont l'avenir et le bonheur ont été votre principale et constante préoccupation.

DISCOURS DE M. BONINSEGNI

Professeur extraordinaire d'Economie politique.

Avant d'indiquer la valeur et la portée de vos conceptions économiques, il est de mon devoir, cher maître, de de vous présenter, au nom de la Faculté de droit que j'ai l'honneur de représenter à cette cérémonie, son hommage respectueux et dévoué et de vous exprimer les sentiments de sa plus vive reconnaissance pour les éminents services que vous avez rendus à la science et à l'Université pendant vingt ans de professorat.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS ET HONORÉS COLLÈGUES,
MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,
MESDAMES ET MESSIEURS,

L'économie pure, dont Léon Walras peut être appelé, à juste titre, le fondateur, est la branche des sciences sociales qui étudie les actions accomplies par les hommes dans le but de se procurer des biens économiques. L'éco-

nomie pure, de même que toutes les autres sciences, considère un phénomène abstrait, les actions d'une entité abstraite, l'*homo œconomicus*.

Ainsi faisant elle-écarte toutes les tendances qui règlent la conduite de l'homme sauf celle qui le pousse à se procurer la plus grande quantité de biens économiques compatible avec les obstacles que cette tendance rencontre. Or, si nous considérons d'une part les goûts des hommes, et d'autre part les obstacles que les hommes rencontrent pour satisfaire ces goûts, nous sommes nécessairement amenés à l'étude du contraste entre les goûts et les obstacles, ces derniers limitant l'action des premiers qui, par réaction, génèrent des tensions.

De ce contraste naît parfois l'équilibre, parfois le mouvement, d'où une statique et une dynamique économiques.

La plupart des auteurs, qui ont employé l'analyse mathématique dans l'étude des phénomènes économiques, se sont principalement et presque exclusivement occupés du problème de la détermination des prix.

Et Walras lui-même semble avoir été attiré par cette recherche. L'économie pure, dit-il, est essentiellement la théorie de la détermination des prix sous un régime hypothétique de libre concurrence absolue.

C'est un problème, celui-ci, dont l'utilité théorique et pratique est fort discutable.

Les prix, qui représentent les tensions des liaisons, s'introduisent en économie pure comme les inconnues auxiliaires dont on se sert en mécanique rationnelle pour l'élimination des vitesses virtuelles.

Je serais désolé, Messieurs et cher maître, si vous deviez croire que l'observation que je viens de faire cache quelque intention malveillante.

Bien loin de là : car nous verrons tout à l'heure que le

modeste problème que Léon Walras s'était posé ne l'arrête pas dans ses recherches, il l'oublie même et le système d'équations qui devait déterminer les prix, se transforme, par le génie du maître, en le système de conditions qui régissent et déterminent, dans l'hypothèse de la libre concurrence absolue, le phénomène dans son ensemble.

C'est aux équations de ce système que l'éminent savant
che sopra gli altri come aquila vola
votre successeur, cher maître, Vilfredo Pareto, a donné le nom « d'équations de Walras ».

Examinons brièvement comment Léon Walras est parvenu à établir les conditions de l'équilibre économique dans le cas particulier de la libre concurrence absolue et les conséquences que l'on peut en tirer.

La donnée fondamentale de l'économie pure est le rapport de convenance qui existe entre l'homme et les choses qu'il consomme. C'est ce que les anciens économistes appellent *valeur d'usage*.

Pour M. Walras le plaisir qu'éprouve un homme en consommant une quantité donnée d'une certaine marchandise est l'*utilité effective* de cette quantité ou la somme totale des besoins satisfaits par cette quantité consommée de marchandise.

Supposons qu'un homme ait déjà consommé une quantité a d'une certaine marchandise et qu'il ajoute une nouvelle consommation d'une très petite quantité h divisée par cette même quantité, c'est ce que M. Walras appelle *rareté*.

Mathématiquement, la rareté est une fonction de la quantité consommée, dont on ne connaît pas l'expression analytique, mais dont on connaît quelques propriétés générales.

Deux objections ont été faites à cette théorie. On a observé que la rareté, le plaisir, le final degré d'utilité,

l'utilité des dernières parcelles échangées, l'ophélimité n'étant pas des quantités, on ne peut pas les soumettre à l'analyse mathématique et que l'on commet une très grave erreur en les introduisant dans des équations.

On a observé, en outre, que, tout en admettant que la rareté est une quantité, elle ne dépend pas seulement de la quantité du bien consommé, mais qu'elle dépend aussi et dans le même temps, des quantités consommées des autres biens et que, par conséquent, il faut tenir compte de l'ordre suivant lequel s'effectuent les consommations si l'on veut évaluer le plaisir qu'un homme éprouve d'un ensemble de consommations.

Cette dernière objection a plutôt une portée technique que théorique. Elle nous amène tout au plus à donner au problème économique une plus grande généralité.

Quant à la première, M. Pareto a fait voir, avec sa théorie des choix, qu'on peut renoncer aux entités, plaisir, rareté, ophélimité, etc., et se tenir rigoureusement sur le terrain quantitatif. La nouvelle théorie de M. Pareto nous conduit à la considération de certaines courbes qui correspondent exactement aux lignes de niveau et aux surfaces équipotentielles de la mécanique rationnelle.

Le premier problème étudié par M. Walras est celui de l'échange.

Supposons deux individus que nous appellerons X et Y . X possède une quantité q d'une certaine marchandise A et Y possède une quantité p d'une marchandise B . X désire se procurer, par l'échange, du B . Et de même Y veut se procurer, par la même opération, du A . On veut connaître à quel point les deux individus considérés qui opèrent entre eux cesseront leurs échanges.

Comme M. Walras ne considère que le régime de la libre concurrence, où les échanges sont nécessairement libres, X cessera ses échanges lorsque la dernière parcelle

du bien cédé lui procure le même plaisir que la quantité du bien qu'il reçoit en échange. Et de même Y cessera ses échanges au moment où la dernière parcelle cédée de la marchandise, dont il est porteur, lui procurera le même plaisir que celle qu'il reçoit en échange. On démontre que l'équilibre, dans le cas particulier considéré, est établi lorsque les deux conditions indiquées sont satisfaites.

Cette proposition est générale. Elle subsiste pour un nombre quelconque de marchandises et d'individus.

Or, si nous ajoutons à ce groupe de conditions, que M. Walras appelle conditions de satisfaction maxima :

1. Le groupe de conditions relatif aux bilans des recettes et des dépenses de chaque individu ;

2. le groupe de conditions indiquant que le coût de production des marchandises, des capitaux et des services des capitaux est égal à leurs prix respectifs de vente ;

3. le groupe de conditions qui indique que la quantité totale des services producteurs et la quantité totale de l'épargne demandées sont respectivement égales à la quantité employée dans la production des marchandises et à celle employée dans la production des capitaux, nous obtiendrons les « équations de Walras ».

Ces équations étant en nombre égal à celui des inconnues, le problème de l'équilibre économique, sous un régime de propriété privée et de libre concurrence, est complètement déterminé.

Or si l'on modifie, ainsi que l'a fait M. Pareto, les conditions qui caractérisent l'organisation sociale, les équations de Walras acquerront une plus grande généralité. Et l'on verra comment l'équilibre économique s'établit sous un régime collectiviste et sous un régime de propriété privée avec la coexistence du monopole de certaines marchandises et de certains capitaux.

On s'est demandé s'il y a une raison à s'occuper de

l'homo œconomicus et s'il est utile d'introduire la mathématique dans l'étude du phénomène économique.

C'est avec raison.

Car en s'occupant de *l'homo œconomicus* et en introduisant la mathématique dans l'étude du phénomène économique, on évite les sophismes habituels des économistes optimistes et des économistes littérateurs.

Un savant géomètre, M. Paul Painlevé, en examinant quelques problèmes particuliers du phénomène général économique, trouve que « dans ces classes de faits l'introduction de la mathématique est incontestablement utile ; mais cette utilité est, hélas ! aussi humble qu'incontestable. »

« Est-ce pour des résultats à ce point bornés que des esprits aussi vigoureux que Cournot et Walras ont médité durant des années ? Ont-ils été dupes d'une illusion quand ils ont cru jeter les fondements d'une science nouvelle ? »

Walras aurait été certainement dupe s'il s'était borné à étudier les cas particuliers examinés par M. Painlevé.

Mais Walras a établi les conditions générales qui permettent de saisir dans son ensemble la circulation économique sous un régime de propriété privée et de libre concurrence absolue.

Les équations de Walras indiquent que les quantités de marchandises produites et échangées contre les services producteurs et l'épargne, les quantités de service et d'épargne employés dans la production des marchandises et des capitaux, les quantités produites des capitaux anciens et nouveaux, les prix des marchandises et des capitaux, le loyer des capitaux et le taux de l'intérêt se déterminent ensemble. Les équations de Walras nous font voir en outre que, sous un régime de libre concurrence, l'individu et la société jouissent du maximum de bien être économique.

Voici, Mesdames et Messieurs, les résultats théoriques

de la découverte de M. Léon Walras. Je ne dis pas les résultats pratiques, car le phénomène économique n'est qu'une partie du problème social. Et l'on commettrait une très grave erreur si l'on voulait appliquer *sic et simpliciter* à la solution du problème social les résultats auxquels on parvient en économie pure qui est la représentation idéale et schématique du phénomène économique concret.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

L'Université, avec le bienveillant concours de l'autorité supérieure, a rendu hommage au maître vénéré.

Cet hommage perdrait son charme si le concours de la force vive et vitale de l'*Alma mater Lausannensis* venait à manquer.

Je n'ignore pas le rude labeur, les sacrifices matériels et moraux que la science demande à ses initiés.

Les difficultés qu'elle offre sont si vastes et nombreuses que parfois on abandonne le travail et on répète avec Euler: *Nemo vero stupendum hunc laborem in se suscipere volet.*

Les difficultés que présente la solution des problèmes ne doivent jamais vous décourager.

Au contraire vous devez les accueillir et considérer comme une superbe occasion pour mesurer vos forces. Vous continuerez ainsi la tradition du maître qui, dans sa longue et glorieuse carrière scientifique n'a poursuivi qu'un but, la recherche de la vérité.

Par votre travail, vous lui élevez un monument impérissable, le plus beau monument qu'il puisse désirer.

DISCOURS DE M. LÉON WALRAS

RUCHONNET

et le socialisme scientifique.

MESDAMES ET MESSIEURS,

J'aurai bien, en effet, soixante-quinze ans à la fin de la présente année 1909; et il y a bien eu un demi-siècle, dans l'été de 1908, qu'avec l'autorisation et, je puis dire, conformément au désir de mon père que j'avais été voir à Pau, je rentrai à Paris pour y écrire mon premier ouvrage d'économie politique. Cet ouvrage parut au commencement de 1860. Dès 1859, j'étais entré au *Journal des Economistes*; en 1860 j'entrai à *La Presse*. La même année, je pris part au Congrès de l'Impôt réuni à Lausanne et au Concours sur l'Impôt ouvert dans le canton de Vaud.

Notre congrès se réunissait dans la salle du Grand Conseil. Le 25 juillet au matin, jour de sa première séance, j'étais debout devant une fenêtre ouvrant sur le Valentin,

envahi par un sentiment de soulagement et d'espérance indéfinissable pour moi, mais qu'à côté de moi Emile de Girardin exprima catégoriquement en s'écriant : — « Ici, on respire l'air de la liberté ! » La liberté scientifique ! Voilà ce à quoi j'aspirais et ce que je devais trouver sans réserve dans ce pays.

Je ne ralliai point à mes idées la majorité du congrès qui ne se prononça guère en faveur d'un système ni d'un principe quelconque, et je n'obtins pas le prix du concours qui ne fut décerné à personne. Mais je n'en fis pas moins, cette année-là, les premiers pas dans la voie qui devait me conduire au point où j'en suis aujourd'hui. Tout d'abord, j'éprouvai l'excellente et charmante hospitalité lausannoise. Puis je nouai de précieuses amitiés scientifiques et privées. J'acquis dans le public de vives sympathies dont j'ai gardé les preuves dans les journaux du temps et dans ma correspondance. Aussi, dix ans plus tard, en juin 1870, n'eus-je point lieu d'être surpris de recevoir à Paris la visite de Louis Ruchonnet, alors chef du Département de l'instruction publique et des cultes, et l'annonce de la création d'une chaire d'économie politique à l'Académie de Lausanne, avec l'invitation à poser ma candidature pour l'obtenir ; ce que je fis.

I

En conséquence, le 20 octobre 1871, Ruchonnet m'installant en qualité de professeur ordinaire d'économie politique, ensuite d'un concours et au bout d'un an d'enseignement à titre de professeur extraordinaire, après avoir signalé, pour le réfuter brièvement, le socialisme empirique, celui qui, disait-il très justement, « veut faire le bonheur

de l'homme et ne connaît pas l'homme » et qui, en condamnant non seulement la propriété, mais encore la famille et la patrie, « semble dans sa recherche du bien-être et du bonheur pour tous, prendre le chemin qui conduit précisément à l'opposé du but », n'en affirmait pas moins nettement l'existence de la question sociale ainsi que l'obligation et la nécessité pour le canton de Vaud de n'y pas rester étranger.

« Nous ne le devons pas, disait-il, parce que, il faut le reconnaître, la position de ces hommes qui bâtissent nos maisons, qui tissent nos vêtements, n'est pas celle à laquelle les lois de la justice et de l'humanité leur donnent droit. Sachons bien que les laborieux efforts d'une vie consacrée à des travaux pénibles et parfois dangereux, d'une vie qui se passe loin de ces jouissances de l'esprit auxquelles nous ne voudrions renoncer à aucun prix, ne parviennent que rarement à assurer l'existence de la famille, l'éducation des enfants, le repos des vieux jours. Vienne un accident, et l'ouvrier le plus laborieux est plongé dans le besoin.

« De nombreuses associations sont venues faire appel à la prévoyance ; elles cherchent à donner à l'ouvrier toute la sécurité qu'il peut acquérir par son travail, sa conduite, son économie. Mais les plaintes qui s'élèvent bien plus haut que ces modestes et timides essais nous montrent que, si la solution du problème doit être cherchée dans cette direction, la voie doit être élargie et parcourue d'un pas infiniment plus rapide qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. »

Et plus loin :

« Et si même nous voulions, par indifférence ou par crainte, reculer devant ce devoir, nous ne le pourrions pas. Le problème est posé ; de récents et douloureux événements, préludes de plus graves encore, nous crient bien

haut de chercher la solution pacifique, si nous ne voulons pas que les mécontentements longtemps comprimés se fraient une issue violente.

« Mais quelle est cette solution ? me demanderez-vous. Je n'ai pas le bonheur de la connaître et je remarque que personne ne la connaît, je dis plus, que bien peu de penseurs l'ont cherchée. C'est le caractère le plus frappant et le plus regrettable à la fois du mouvement intense qui agite et inquiète en ce moment tous les grands Etats de l'Europe, qu'il ne repose sur aucune donnée de la science et n'a été précédé d'aucune étude complète. »

Et enfin :

« J'insiste sur ce point. Le savant n'a pas fait son œuvre. Il faut qu'on rentre dans ce silence du cabinet. Il faut que la science aborde résolument le problème de l'avenir et qu'elle parle avec cette liberté entière dont la science a le privilège.

Cette étude, la grande étude aujourd'hui dans le domaine des questions sociales et économiques, où se fera-t-elle ? Sera-ce dans ces grandes villes où la matière est brûlante, là où l'on veut une solution immédiate ? Je ne le pense pas, et je me permets de demander si notre petite patrie ne serait peut-être pas un sol propice pour la science sociale.

Nous sommes en paix. Nos institutions sont républicaines. Notre population, dans une générale aisance, n'entend que l'écho des luttes qui divisent ailleurs les diverses classes de la population. N'y a-t-il pas chez nous un milieu dans lequel la libre recherche se sentirait à l'aise ? Je le pense et ce serait une gloire pour notre pays d'ouvrir une école de laquelle surgiraient peut-être des solutions fécondes pour la paix et le bonheur de l'humanité. »

Dans cette même séance académique du 20 octobre 1871, parlant à mon tour, je constatais le « désarroi de la

science économique, » son « état déplorable, » et comme preuve je citais un des théorèmes principaux de l'école anglaise : celui dit du « fonds des salaires » (*wages fund*) de J. St. Mill, et j'en montrais en détail la complète inanité.

Nous étions donc, Ruchonnet et moi, parfaitement d'accord ; et cet accord n'avait rien de miraculeux. Nous nous étions connus quand nous avions tous deux vingt-cinq ans ; il était au courant de tous mes travaux effectués depuis lors ; et, quand il m'avait demandé de me mettre sur les rangs pour enseigner l'économie politique et sociale dans son pays, il savait exactement à qui il avait affaire. J'ai donc été appelé et je suis venu à Lausanne non pas pour chercher et proposer des palliatifs de philanthropie, d'assurance ou d'association à l'injustice sociale, mais pour travailler à poser la question sociale sur son véritable terrain et, si possible, à la résoudre scientifiquement. J'en suis bien fâché pour les personnes que cela a pu contrarier ou scandaliser ; mais ce que j'ai fait, j'avais le droit absolu, et, j'oserai dire, le strict devoir de le faire.

II

Ma tâche était lourde. La partie économique de la science sociale comprend en réalité trois sciences distinctes et par leur objet et par leur caractère : 1^o l'*économie politique pure* ou l'étude des *lois* en quelque sorte *naturelles et nécessaires* suivant lesquelles l'*échange*, la *production*, la *capitalisation* et la *circulation* de la *richesse sociale* tendraient à se faire sous un régime hypothétique de *libre concurrence organisée* (ce qui est tout autre chose que le simple *laisser-faire*) ; 2^o l'*économie sociale* ou la recherche des *lois morales* qui

devraient présider à sa *répartition* ; et 3° l'*économie politique appliquée* ou la recherche des *règles d'utilité* suivant lesquelles devrait s'effectuer sa *production*. Or j'estimais que, par le défaut de la première de ces trois sciences, les deux autres n'existaient pas.

ECONOMIE POLITIQUE PURE.

Heureusement, lorsque j'étais monté dans ma chaire, en décembre 1870, en qualité de professeur extraordinaire, j'avais déjà consacré douze années à l'économie politique et sociale ; outre que, dès ma première jeunesse, j'avais été initié aux travaux et aux découvertes du maître excellent et méconnu que fut mon père. De sorte qu'en octobre 1871, au moment où je devenais professeur ordinaire, je tenais enfin la première des deux clefs de l'économie politique pure telle que je voulais la faire dans sa forme rigoureusement scientifique qui est la forme mathématique : savoir « l'équation d'échange. » Et, dans le courant de 1872, je trouvais la seconde : savoir « l'équation de *satisfaction maxima* » que Jevons, je le sus bientôt, venait de trouver de son côté en Angleterre. En me hâtant un peu pour rattraper et devancer mon concurrent, je réussis à publier en 1874 et 1877 la première édition de mes *Éléments d'économie politique pure*, où se trouvent les théories mathématiques de la détermination en libre concurrence : 1° des prix des *marchandises*, 2° des prix des *produits* et des *services consommables* ou *producteurs*, 3° du *taux du revenu net* et, par conséquent, des prix des *capitaux*, 4° de la valeur de la *monnaie*, 5° des conditions et conséquences du *progrès économique*, 6° des effets des *tarifs*, du *monopole* et des *impôts*.

La conclusion principale de toute cette étude, aujourd'

hui généralement admise dans les pays de science libre et active, est que : — *La libre concurrence*, là où elle peut s'organiser et s'exercer, procure le maximum d'utilité des services et produits, résultant de la proportionnalité des valeurs aux raretés, soit aux intensités moyennes des derniers besoins satisfaits, dans les limites de cette condition que chaque service ou produit n'ait qu'un seul prix sur le marché, celui auquel l'offre et la demande sont égales ; c'est-à-dire abstraction faite soit des conditions de la propriété à déterminer en économie sociale, soit de l'organisation des monopoles à fixer en économie politique appliquée. Cette nouvelle science mathématique, les Italiens, qui ont été les premiers à l'accueillir, l'appellent *economia pura* ; les Anglais et les Américains *pure economics*, les Allemands *reine* ou *theoretische National-ökonomie*.

ECONOMIE SOCIALE.

L'économie politique pure, telle que je viens de la définir, en démontrant que, par le jeu de la libre concurrence, la valeur des choses se proportionne à leurs raretés, c'est-à-dire aux intensités moyennes des derniers besoins satisfaits chez tous les consommateurs, fournit la base économique de l'économie sociale ; car elle établit ainsi que, conformément aux assertions des économistes classiques et contrairement à celle de Bastiat, il y a deux espèces naturelles de richesse sociale : 1^o la terre et 2^o les facultés personnelles de l'homme ; et qu'en outre, la valeur des secondes ne variant pas nécessairement, celle de la première va nécessairement en croissant dans une société progressive qui passe successivement du régime de chasse et de pêche aux régimes pastoral, agricole, industriel et commercial.

Mais il faut à l'économie sociale une base morale. C'est

la philosophie morale qui la fournit en établissant, contrairement au point de vue des économistes de toutes les écoles, que l'homme réel n'existe qu'en société et par la société ; d'où il suit qu'il y a deux types sociaux abstraits mais également naturels, l'*individu* et l'*Etat*, qui doivent être reconnus parties prenantes dans la répartition de la richesse. Et, dès lors, il est clair que la justice sociale exige l'attribution de la *terre* à l'*Etat* et celle de ses *facultés personnelles* à l'*individu*. Les deux problèmes de la *propriété* et de l'*impôt* se trouvent ainsi vidés à la fois.

A cet égard nous avons pour nous des autorités considérables, notamment celle d'un livre qui a été traduit dans toutes les langues, qui était le code civil et politique d'un peuple soumis au régime du gouvernement théocratique, et qui dit, dans le langage approprié à son rôle et à son caractère : « La terre ne sera point vendue absolument ; car la terre est à moi, et vous êtes étrangers et forains chez moi. » (*Lévitique*. XXV. 23.)

Nous sommes ici au point de vue de la justice sociale. Au point de vue de l'intérêt social, il serait aisé de faire voir combien la propriété collective du sol, qui se prête au lotissement des terres en grandes, moyennes et petites fermes, suivant les exigences de la culture, l'emporte sur la propriété individuelle qui, combinée avec la division des héritages, aboutit à ce résultat désastreux de partager le territoire d'un pays comme la France, par exemple, en fermes composées de plus de 125 millions de parcelles et comprenant en moyenne 10 et quelques-unes 100 parcelles non contiguës. Et où cela s'arrêtera-t-il ? Les agronomes se le demandent.

Ce n'est pas tout. L'économie politique pure nous fournit du même coup le moyen d'une réalisation pratique de la justice et de l'intérêt économiques. La valeur se proportionne à la rareté. Or la rareté et, par suite, la valeur

de la terre croit sans cesse avec le progrès social. D'où, comme l'a vu Gossen, la possibilité pour l'Etat, dans une société progressive, de racheter peu à peu toutes les terres en faisant l'amortissement du prix d'achat grâce à la plus-value du fermage. Je reviendrai sur ce point.

ECONOMIE POLITIQUE APPLIQUÉE.

De même que l'économie politique pure, aidée de la philosophie morale, engendre l'économie sociale, de même, appuyée sur cette dernière, elle ouvre la voie à l'économie politique appliquée pour la résolution des questions de la *monnaie*, des *monopoles*, de l'*industrie agricole, manufacturière et commerciale*, du *crédit à courte échéance et à long terme*, de la *spéculation*. A cet égard, je mentionnerai seulement les deux questions des *salaires* et du *libre échange*.

Il est certain, d'abord, que la détermination du salaire au moyen des grèves et des *lok-outs*, c'est-à-dire, en définitive, par échange de coups de pierre contre coups de fusil, est un procédé sauvage. Mais il l'est également que, pour substituer à ce procédé celui de la fixation des prix des divers travaux par le mécanisme de l'enchère et du rabais, l'économie politique pure mathématique serait absolument nécessaire.

Il est certain, ensuite, que le libre échange absolu des produits procurerait le maximum d'utilité aux nations au sein du monde comme il le procure aux hommes au sein de chaque nation. Mais ce qui n'est pas moins certain, non plus, c'est que ce libre-échange absolu exige la suppression complète de tous les impôts, non seulement *protecteurs*, mais aussi simplement *fiscaux*, soit *indirects de consommation*, soit *directs sur le revenu*. Et, en effet, quand on

favorise l'importation des produits étrangers, il faut favoriser l'exportation des produits indigènes, puisque c'est seulement au moyen des exportations qu'on pourra payer les importations ; c'est dire d'abord qu'il ne faut pas gêner le détournement des services producteurs indigènes des industries à importation vers les industries à exportation ; mais c'est dire aussi qu'il faut favoriser la création et l'accroissement du capital indigène par l'épargne en supprimant tout impôt direct sur le revenu ; c'est dire, en un mot, que tous nos impôts, fruits de l'imagination inépuisable des financiers politiques, sont aussi mauvais les uns que les autres au point de vue de l'intérêt comme à celui de la justice, et à supprimer les uns après les autres conformément aux conclusions de l'économie politique appliquée comme à celles de l'économie sociale.

Pour revenir enfin de la théorie à la pratique, l'établissement du libre échange absolu suppose le rachat des terres par l'Etat. Et les deux opérations pourraient et devraient être conduites et menées à bien simultanément. Ainsi réalisée, la première ne ferait tort ni à l'Etat, qui compenserait ses pertes sur le fermage de certaines terres donnant des produits d'importation par ses bénéfices sur le fermage de certaines autres donnant des produits d'exportation, ni aux travailleurs qui n'auraient qu'à se porter peu à peu des industries à importation vers les industries à exportation.

III

Donc le rachat des terres permettrait la suppression des impôts et la suppression des impôts permettrait le libre échange. Mais il y a plus encore : le libre échange conduirait à la suppression de la guerre ; car la paix est à la fois une condition essentielle et une conséquence nécessaire du libre

échange. Ainsi pourrait s'établir une sorte d'unification économique du monde qui ne porterait aucun préjudice à la diversité et à l'indépendance des nations aux points de vue religieux ou poétique, politique ou juridique. Ainsi se réaliserait cet idéal de paix que l'humanité a entrevu plus ou moins nettement, il y a déjà longtemps, dans ses rêves de progrès et de bonheur, comme celui qu'a fait Virgile dans sa IV^e Eglogue, et après lequel elle commence à soupirer si ardemment aujourd'hui.

Ici, je laisse à d'autres la tâche relativement facile de supputer les milliards que la solution de la question sociale et l'établissement de la paix par le libre échange permettraient à l'Etat de reporter annuellement de l'œuvre néfaste et ruineuse de la guerre sur terre et sur mer vers les œuvres fécondes de la paix et de la justice.

Tel est le socialisme auquel je suis arrivé. C'est un socialisme scientifique, libéral et humanitaire. Je crois que Ruchonnet lui aurait accordé sa sympathie ; je suis certain en tout cas qu'il m'aurait permis de continuer à l'exposer avec cette « liberté entière » dont il concédait à la science le « privilège » et que ses successeurs ne m'ont jamais marchandée.

Tout semble indiquer que nous assisterons bientôt, dans l'ordre des sciences morales, en ce qui concerne la nature et les rapports de l'individu et de l'Etat, au renversement d'une grande illusion du sens commun comme il s'en est produit jadis, dans l'ordre des sciences physiques et naturelles, lors de la découverte du mouvement de la terre et de celle de la circulation du sang. On verra clairement que l'homme réel n'est un produit exclusif ni de sa volonté personnelle ni du milieu social où il vit ; qu'il est une résultante de ces deux composantes : sa volonté et son milieu ; par conséquent *individu* dans l'*Etat*. Mais combien ce renversement ne sera-t-il pas plus long et plus difficile en éco-

nomie politique et sociale qu'il ne le fut en astronomie et en physiologie !

Notre monde, précisément en raison de l'injustice et du désordre qui y persistent encore, se partage en conservateurs satisfaits et en progressistes impatients.

Les premiers ont d'assez bonnes raisons de trouver que la société n'est point à réformer. Ils enseignent ou font enseigner, subventionnent ou favorisent une science expressément chargée d'esquiver la question sociale ou de la décaler. C'est la *science officielle*. Naguère, elle niait hardiment que la terre eût de la valeur et affirmait nettement que l'individu était le seul type social ; moyennant quoi, elle livrait toute la richesse à l'appropriation individuelle. C'était simple et décisif. Aujourd'hui, cette négation et cette affirmation étant devenues scientifiquement insoutenables, elle exclut sans façon de l'économie sociale la question de la répartition de la richesse, — rien de plus ! — pour y faire entrer diverses questions, telles que : l'ouverture de magasins d'épicerie ou autres denrées et la construction de maisons à bon marché par les grandes entreprises au profit de leurs employés, la participation des ouvriers aux bénéfices industriels des patrons, la constitution de ligues d'acheteurs, d'associations coopératives, de sociétés mutuelles d'assurances, etc., etc. Ainsi feraient des médecins décidés à fermer les yeux sur la vraie et grave maladie pour se rabattre sur des accidents secondaires, suite, en grande partie, de cette maladie même.

Les progressistes impatients sont, au contraire, des gens qui ont des raisons excellentes de considérer la société comme fort imparfaite. En conséquence, ils imaginent des plans de réformes en dehors de toute étude méthodique et approfondie de la nature humaine et de celle de la richesse sociale, et ils cherchent et trouvent assez aisément des hommes qui s'engagent à les exécuter sans retard, par la

substitution, du jour au lendemain, d'un régime socialiste au régime capitaliste. D'où la *politique empirique*. Cette politique consiste essentiellement à résoudre pratiquement des questions qui ne sont pas résolues théoriquement. Tels des praticiens qui se livreraient à des opérations médicales et chirurgicales sans savoir l'anatomie, la physiologie, la pathologie.

Tout cela peut se voir dans de grands pays. Quant à moi, pour la reconnaissance que je leur dois et l'affection que je leur porte, je souhaite au canton de Vaud et à la Suisse de s'attacher, pour y rester fidèles, à cette double tradition : la science libre et la politique rationnelle. Et, dès à présent, j'ose dire que, dans la mesure de mes forces, j'ai essayé (l'avenir dira avec quel succès) de donner à ce pays, comme le souhaitait Ruchonnet, « la gloire d'ouvrir une école de laquelle surgiront peut-être des solutions fécondes pour la paix et le bonheur de l'humanité ».

. . .

Faire librement la science d'abord et faire ensuite rationnellement la politique, tout est là. J'ai parlé de la première opération, il me paraît nécessaire, sans empiéter sur la politique et tout en laissant à ce travail le caractère rigoureusement scientifique qu'il doit avoir, de dire un mot de la seconde : celle qui consisterait à remettre peu à peu l'Etat en possession du sol.

L'économie politique nouvelle a complètement éclairci l'ancien problème dit « de la population et des subsistances », celui que les Chinois n'ont résolu que très imparfaitement par la suppression des enfants nouveau-nés et qui se pose ainsi : — « Comment faire subsister de plus en plus confortablement sur un territoire *limité* une popula-

tion *croissante* déjà parvenue au régime industriel et commercial? » Elle montre qu'il y a deux moyens pour cela : 1° une augmentation dans la *quantité* des capitaux producteurs par l'*épargne*, qui constitue le progrès *économique*, et 2° une amélioration dans leur *qualité*, pourrait-on dire par la *science*, qui constitue le progrès *technique*. A condition que ce double progrès se produise d'abord, l'augmentation de la population peut se faire ensuite sans inconvénient.

Mais en même temps se produit une conséquence de la plus haute gravité que l'économique pure mathématique formule ainsi : — *Dans une société progressive le loyer des terres, desquelles la quantité n'augmente pas, ou le fermage, s'élève sensiblement.* Et c'est cette circonstance, démontrée par le raisonnement et confirmée par l'expérience, qui permettrait à l'Etat de rentrer en possession des terres, au bout d'une période de temps suffisante, sans bourse délier.

Que l'Etat, en effet, au début de cette période, commence à racheter des terres en contractant des emprunts successifs, comme fait en ce moment l'Etat prussien pour exproprier des paysans polonais. Puis qu'il amortisse peu à peu ces emprunts au moyen des fermages croissants. Au bout d'un certain temps, dans cent, cent cinquante ou deux cents ans, il sera rentré dans ses droits naturels et pourra subsister sans impôts d'aucune espèce et en particulier sans droits d'importation.

Et que seront devenus les propriétaires fonciers? Ils n'auront point émigré en Amérique, comme font les Polonais de la Posnanie pour céder la place à des occupants allemands. Ceux d'entre eux qui ne cultivent pas auront été transformés en capitalistes vivant, s'ils le veulent, dans leurs châteaux et leurs parcs, dans leurs maisons et leurs jardins, à condition d'en payer le loyer croissant par baux emphytéotiques renouvelables à l'avance. Et les propriétaires cultivateurs, gens des plus intéressants, seront devenus

des fermiers de l'Etat pratiquant, grâce à la vente et avec le prix de leurs terres, la culture intensive et s'enrichissant par cette culture en même temps qu'ils nous donneront la vie à bon marché.

Une double circonstance faciliterait cette évolution : une ère de paix favorable à l'épargne et quelque grande découverte due à la science. Le XIX^e siècle a eu celle-ci dans la vapeur. Avec les capitaux qu'il a gaspillés dans la guerre, il aurait pu rendre partout les terres à l'Etat. Notre XX^e siècle qui commence a pour lui l'électricité. S'il voulait s'attacher à la paix, rien ne l'empêcherait de vider la question sociale. Et la Suisse, à laquelle sa situation unique comme centre du réseau des chemins de fer et point de contact des principales nationalités de l'Europe occidentale donne déjà une importance économique et politique sans proportion avec sa population et sa superficie ; qui est neutre, libérale, constitutionnelle, mais non pas parlementaire ; qui est, par ses glaciers et ses cours d'eau, un immense réservoir de force hydraulique et électrique dont elle prend soin, en ce moment même, de réserver le monopole à la communauté ; et qui, enfin, a, par surcroît, le rare bon esprit d'accueillir et d'honorer la spéculation scientifique désintéressée ; la Suisse, dis-je, pourrait aisément racheter la terre avec le prix de la houille blanche et marcher ainsi au premier rang dans une prochaine et glorieuse étape de la civilisation.

La fin du discours de M. Walras a été saluée par des applaudissements qui ont duré plusieurs minutes.

HOMMAGE DES ÉCONOMISTES
ET PROFESSEURS FRANÇAIS A LÉON WALRAS

A MONSIEUR LE RECTEUR
ET A MESSIEURS LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Les soussignés, économistes ou professeurs des Universités de France, sont heureux de participer à l'hommage rendu par l'Université de Lausanne à l'un des plus illustres de ses maîtres.

M. Walras est devenu vôtre en effet, à telles enseignes que dans beaucoup de traités d'économie politique il est appelé l'économiste suisse et que ce monument est érigé en l'honneur du fondateur de l'école de Lausanne. Il n'a pas enseigné ici seulement en passant comme cet autre illustre compatriote à côté de qui il va prendre place : il a acquis droit de cité parmi vous par un enseignement de trente années qui marque une ère nouvelle dans l'histoire des doctrines. Néanmoins vous nous pardonneriez si, Français, nous nous rappelons que la France est la première patrie de notre collègue et si à notre joie se mêle quelque regret ou quelque confusion quand nous pensons que c'est au-delà du Jura que notre compatriote a trouvé et cette chaire où il a enseigné la science pure et cette retraite sereine au bord de votre beau lac où il se repose d'un long travail et ce monument lui-même, qui le consacre pour toujours citoyen de cette ville en le fixant sur le bronze.

Peut-être cependant, M. Walras a-t-il quitté trop tôt la France pour avoir eu le temps d'y faire école. Le prédécesseur de M. Walras, Cournot, est sorti de l'oubli pour entrer dans la gloire. Il est vrai que ce n'a été qu'après sa mort ! Mais M. Walras aurait trouvé déjà des disciples et une opinion publique plus favorable dont sa présence eût accentué la valeur.

Comment serait-il possible que l'esprit français, si épris de clarté, d'unité, de logique, n'eût pas été séduit — du jour où il l'aurait comprise — par la belle ordonnance du système économique de Walras, de ce système qui embrasse tout le monde économique et dans lequel une même formule enferme le prix de tous les produits et la valeur de tous les services? On l'a comparé au système de Kepler, mais n'est-ce pas Kepler qui disait que, puisque Dieu avait attendu 6000 ans un homme qui le comprit, lui-même pouvait bien attendre quelques siècles pour être compris. M. Walras n'aura pas si longtemps à attendre. Voici déjà le jour où la postérité le couronne, vivant, du laurier que d'ordinaire elle ne décerne qu'aux morts.

Au reste nulle université n'est mieux placée que celle de Lausanne pour parler au nom de la postérité, puisqu'étant au confluent de trois langues, elle se trouve mieux avertie et plus vraiment internationale que toute autre. C'est un grand privilège pour votre pays que ce droit d'asile : dans quelques jours, après le jubilé de Walras à Lausanne, va se célébrer le jubilé de Calvin à Genève. Genève non plus n'a pas oublié que lui aussi fut donné par la France et la France n'a pas oublié que lui aussi trouva dans cette cité sœur de la vôtre une chaire libre et une audience du monde entier.

Messieurs et honorés collègues, nous vous félicitons de nous avoir devancés dans cette œuvre de justice. Et nous vous remercions d'avoir permis pourtant aux économistes français signataires de cette adresse de s'y associer et de prendre leur part dans cette fête, qui est plus que la glorification d'un homme, qui est un hommage rendu à la science de l'Economie pure personnifiée en Léon Walras.

LEVASSEUR, *membre de l'Institut.* — DE FOVILLE, *membre de l'Institut.* — COLSON, *professeur d'économie politique à l'Ecole des ponts et chaussées.* — LIESSE, *professeur au Conservatoire des arts et métiers.* — ANDLER, *professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.* — G. RENARD, *professeur au Collège de France.* — CH. GIDE, *professeur d'économie sociale à la Faculté de droit de Paris.* — A. SOUCHON, *professeur à l'Université de Paris.* — BONNET, *directeur de la Bibliothèque internationale d'économie politique.* — F. SIMIAND, *agrégé de philosophie.* — LANDRY, *maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.* — AUPÉTIT, *chef de service à la Banque de France.* — DUBOIS, *professeur à l'Université de Poitiers.* — SAUVAIRE-JOURDAN, *professeur à l'Université de Bordeaux.* — PIC, *professeur à l'Université de Lyon.* — BROUILHET, *professeur à l'Université de Lyon.* — BOUVIER, *professeur à l'Université de Lyon.* — RIST, *professeur à l'Université de Montpellier.* — CHATELAIN, *professeur de philosophie à Nancy.*

TÉLÉGRAMME

BERLIN

Monsieur Blanc,

Rector der Universität, Lausanne.

Zu dem Tage welchem Sie Ihrem hochwürdigen Kollegen Léon Walras durch Aufstellung einer Erinnerungstafel an seine wissenschaftliche Lebensarbeit ehren, sendet die Universität Berlin die herzlichsten Glückwünsche.

Der Rector.

Dr KAHL.

All Souls College, le 8 juin 1909.

Cher Monsieur,

Je regrette beaucoup de ne pouvoir assister à la cérémonie par laquelle votre Université va honorer le grand pionnier de la mathématique appliquée à l'Economie politique. Je trouve l'inscription qu'on a l'intention de placer dans l'Académie ancienne très juste; car précisément M. Walras a bien mérité de la science en formulant la loi de l'équilibre économique, et comme fondateur de l'Ecole de Lausanne que vous-même représentez si dignement.

Agréez mes meilleurs sentiments.

F.-Y. EDGEWORTH.

Monsieur le professeur Vilfredo Pareto.

RECHTS-UND STAATSWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT
DER K. K.
DEUTSCHEN CARL-FERDINANDS-UNIVERSITÄT
PRAG

Prag, am 10 Juni 1909.

Euere Magnifizenz!

Mit grosser Befriedigung hat die rechts-und staatswissenschaftliche Fakultät der deutschen Universität in Prag kenntnis genommen von

der Ehrung, die Sie Ihrem hochverehrt Honorarprofessor Herrn Léon Walras am Tage, an dem er fünf und-siebzigstes Lebensjahr abschliesst, durch Anbringung einer Gedenktafel an der Aussenseite des alten Akademiegebäudes erweisen, welche aller Welt die hervorragendsten Verdienste kundgibt, die Léon Walras sich um die Wirtschaftswissenschaften erworben hat.

Die rechts- und staatswissenschaftliche Fakultät der deutschen Universität in Prag beehrt sich, aus diesem Anlasse herzliche Glückwünsche darzubringen. Werden die wissenschaftlichen Forschungen des hochgeschätzten Jubilars überall anerkannt, wo man nationalökonomische Studien betreibt, so begegnen seine Leistungen, namentlich jene auf dem Gebiete der Wert- und Preislehre, in Oesterreich, wo diese Problem, wie die volkswirtschaftliche Theorie überhaupt, lebhaft Pflege finden, einer besonders hohen Schätzung.

In freudiger Uebereinstimmung schliessen wir uns den Ovationen an, die Ihre Hochschule am 10 Juni dem berühmten Meister bereitet.

Die rechts- und staatswissenschaftliche Fakultät der deutschen Universität in Prag.

Prof. Dr. ANTON RINTELEN,

Dekan.

An S. Magnificenz den Herrn Rector der Universität in
Lausanne, H. Blanc.

C. K. GESKA UNIVERSITA KARLO-FERDINANDOVA V PRAZE

Prague, le 1^{er} juin 1909.

A l'Université de Lausanne,

En recevant votre communication très estimée de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de votre ancien professeur Monsieur Léon Walras par l'Université de Lausanne, je vous prie, en plein pouvoir de l'Université tchèque de Prague et surtout de la faculté de droit, d'agréer nos félicitations très sincères. Léon Walras aura toujours sa place parmi les noms les plus célèbres dans la science de l'économie politique.

Daignez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Dr L. HEYROVSKY.

(Le recteur de l'Université tchèque de Prague).

LETTRE DE M. LE Dr J. SCHUMPETER
PRIVAT-DOCENT A L'UNIVERSITÉ DE VIENNE (AUTRICHE)

Vienne, le 7 juin 1909.

Monsieur et cher maître,

Jeudi prochain on va, à Lausanne, célébrer votre soixante-quinzième anniversaire en réalisant une idée, dont il faut féliciter vos disciples et admirateurs. C'est bien à l'Université de Lausanne, devenue fameuse par votre œuvre, de vous rendre cet hommage. Inutile de répéter que c'est avec grande joie que j'ai reçu la communication de M. le Recteur et que je m'associe bien vivement aux félicitations que vous allez recevoir. Il ne s'agit pas seulement d'un hommage rendu à l'œuvre d'une vie si admirablement dévouée à la science, il s'agit plutôt de célébrer un développement décisif de la pensée économique. Et c'est la voie ouverte par vous qui sera célébrée jeudi, et pour laquelle l'inauguration du monument, dont parle la communication de M. Blanc, sera un des symptômes d'un succès parfait, un de ces symptômes qu'on peut apercevoir de plus en plus souvent. Pour qui connaît les difficultés extraordinaires qui s'opposaient à la réception de la doctrine nouvelle et qui peut apprécier la distance qui sépare votre système de ceux de vos prédécesseurs, il n'est pas étonnant que le succès ne soit pas venu plus vite, je dirais même qu'il est plutôt étonnant qu'il n'ait pas tardé plus longtemps. Au sein des attaques à la théorie pure et des « preuves » qu'elle est impossible comme science exacte, le monde scientifique commence à reconnaître la découverte, qu'elle est établie *ære perennius* — et même pendant mon expérience si courte j'ai pu constater un changement dans l'attitude des économistes littéraires. Même en Allemagne, je trouve de plus en plus souvent des efforts modestes vers l'économie mathématique; de plus en plus des formules mathématiques dans des ouvrages récents, d'ailleurs littéraires. Et déjà, il y a bien des gens qui auraient honte d'admettre qu'ils n'entendent rien aux théories nouvelles. C'est bien là un succès, cher maître, un grand succès et même un succès rapide, dont, je le souhaite de tout mon cœur, vous jouirez encore bien des années.

Je regrette infiniment de ne pouvoir prendre part à votre fête. Tout ce que je puis faire, c'est de m'efforcer de donner un résumé aussi

digne que je le puis de votre œuvre et de votre vie dans ma prochaine conférence.

Veillez agréer, cher maître, l'expression d'une admiration aussi sincère que profonde.

J. SCHUMPETER.

« THE QUARTERLY JOURNAL OF ECONOMICS »
PUBLISHED FOR HARVARD UNIVERSITY

June 8, 1909.

My dear Sir,

I have the honour to acknowledge the receipt of your letter of May 3 in regard to the celebration of the seventy-fifth anniversary of Professor Léon Walras. For myself and my colleagues, I beg to express regret at not being able to take part in this ceremony, and beg you will present to Professor Walras our cordial congratulations. His services to economic science are known to economists the world over, and all will sympathize with your recognition of these services.

I remain, with much respect and regard,

Very truly yours,

F.-W. TAUSSIG,

Professor H. Blanc,

Recteur de l'Université de Lausanne.

Columbia University, New-York, 19 mai 1909.

Mon cher Professeur Walras,

Parmi les nombreuses félicitations cordiales qui vous seront adressées à l'occasion de votre jubilé, j'aimerais que les miennes prissent place.

Dans ces dernières années, les économistes américains qui s'intéressent à l'économie pure ont généralement reconnu la portée et l'originalité de votre œuvre. Nous avons l'habitude de dire que les plus nouvelles théories ont été émises d'une manière indépendante par vous en Suisse et en France, par Jevons en Angleterre, par Menger en Autriche et par Clark aux Etats-Unis. Mais si féconde a

été votre idée fondamentale et si puissant a été l'instrument mathématique par vous employé que, dans cette Université-ci, où notre collègue le Professeur Clark est justement révérend comme le doyen des économistes américains, votre œuvre si lucide a, dans le cours de ces sept dernières années, été exposée avec sympathie et enthousiasme.

Mais ce n'est pas seulement par vos publications que votre influence s'est fait sentir aux Etats-Unis. Votre correspondance étendue avec les Américains est un modèle de critique heureuse et d'encouragement inépuisable; et votre exemple personnel d'indépendance absolue de pensée est admiré partout où l'histoire de votre carrière scientifique est connue.

C'est avec le plus sincère regret que ceux d'entre nous qui vous ont une si grande obligation sont dans l'impossibilité d'envoyer un membre de notre groupe pour nous représenter à votre jubilé et de vous dire que nous vous saluons comme un maître en raison de l'inspiration de vos écrits et comme un ami en raison du secours de vos lettres.

Tout à vous,

HENRY-L. MOORE,

*Professeur d'économie politique
à la Columbia-University (New-York).*

INSTITUT DES ACTUAIRES FRANÇAIS

Paris, le 1^{er} juin 1909.

Monsieur H. Blanc,
Recteur de l'Université de Lausanne,

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous m'annoncez que l'Université de Lausanne a décidé de célébrer le soixante-quinzième anniversaire de son professeur honoraire M. Léon Walras.

L'Institut des Actuaire français s'associe de tout cœur à la manifestation projetée en l'honneur de M. Walras, qu'il est heureux de compter parmi ses Membres Correspondants.

Nous aurions eu plaisir à déléguer un de nos secrétaires à l'inauguration du monument, le 10 juin, mais cette date coïncide avec celle

du VI^{me} Congrès International d'Actuaires auquel prennent part tous les Actuaires français pouvant se rendre libres à cette époque. Nous avons donc le vif regret de ne pouvoir faire représenter l'Institut des Actuaires français à la cérémonie confraternelle de Lausanne, et nous sommes contraints de vous prier de vouloir bien vous charger de transmettre à M. Léon Walras nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de longue vie. Nous nous permettons d'adresser aussi toutes nos félicitations à l'Université de Lausanne, qui sait si bien reconnaître et honorer le mérite d'un de ses maîtres les plus éminents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma haute considération.

*Le Président de l'Institut des Actuaires français,
Député du Morbihan,*

P. GUIEYSSE.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Tous les pays ont le devoir de s'associer à l'hommage que l'Université de Lausanne rend à M. Léon Walras. Les économistes du monde entier connaissent et vénèrent cet illustre savant. En même temps que Stanley Jevons et Charles Menger, il a eu le mérite, dès 1874, de montrer le rôle que l'utilité finale des choses joue dans la fixation de leur valeur. Sans tomber dans les abstractions et les discussions purement logiques où se complait l'école autrichienne, gardant à ses études un caractère concret et vivant, il a su édifier sur cette théorie de la valeur sa belle théorie de l'équilibre économique. Comme système d'explication générale des phénomènes économiques, elle prend place à côté de l'œuvre des Physiocrates et de l'œuvre de Ricardo.

En même temps que théoricien de grande originalité, il s'est montré hardi dans ses conclusions pratiques au point de défendre la nationalisation du sol. Cependant, sans rechercher les succès faciles ni la popularité, il a donné toute sa vie l'exemple du labeur scientifique le plus probe, le plus noble, du labeur uniquement inspiré par la recherche de la vérité.

A toutes ces raisons d'honorer M. Léon Walras s'ajoute pour la France une raison particulière, puisqu'il est né dans notre pays.

L'Université de Bordeaux est heureuse de lui adresser l'hommage de son admiration.

Le Recteur,

Président du Conseil de l'Université,

Bordeaux, le 27 mai 1909.

THAMIN.

BANQUE DE FRANCE

Paris, le 8 juin 1909.

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous remettre par ce même courrier une adresse à laquelle ont souscrit des plus éminents Professeurs et Economistes français à l'occasion de l'anniversaire de M. Léon Walras que doit célébrer l'Université de Lausanne, le 10 juin prochain.

Je comptais pouvoir me rendre à Lausanne pour vous porter moi-même ce document et témoigner par ma présence de ma haute et très affectueuse admiration pour le maître illustre que vous allez honorer. Un empêchement de service m'oblige à y renoncer, mais j'espère qu'un des membres de l'Université de Lyon pourra se rendre parmi vos collègues pour y représenter les disciples français de M. Léon Walras.

De ceux-ci, je suis un des plus modestes, sans doute, mais des plus reconnaissants; et je suis heureux d'en pouvoir joindre le témoignage à tous les suffrages si mérités qui s'uniront pour exprimer à M. Walras la haute estime en laquelle le monde savant de tous les pays tient son œuvre d'exacte et courageuse raison.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'hommage de mes sentiments très respectueux.

A. AUPÉTIT,

Chef de service à la Banque de France

Paris, 7 juin 1909.

Monsieur le Recteur,

Mes relations non seulement scientifiques, mais personnelles avec M. Walras, qui remontent à vingt ans et plus, m'auraient fait un devoir et un plaisir de venir en personne à la cérémonie de jeudi prochain. Malheureusement, étant déjà désigné pour représenter

l'Université de Paris au jubilé de Genève du 7 juillet, il ne m'est pas possible de faire deux absences à si peu d'intervalle. Je regrette, et pour moi et pour beaucoup d'autres de nos collègues sans doute, qu'on n'ait pas fait coïncider les deux cérémonies.

Mais j'ai du moins pris l'initiative, avec un de mes jeunes collègues, M. Rist, d'une adresse que nous avons fait signer par un certain nombre d'économistes français dont les signatures seront, je l'espère, agréables à M. Walras. Cette adresse vous sera expédiée demain par les soins de M. Aupetit, élève de M. Walras, et j'espère bien qu'elle vous arrivera à temps.

J'avais pensé que MM. Aupetit ou Rist auraient pu venir porter l'adresse eux-mêmes, mais ils se trouvent empêchés comme moi-même.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux,

CHARLES GIDE.

Paris, 5 juin 1909.

A M. le Recteur de l'Université de Lausanne,

Monsieur le Recteur,

J'ai été heureux de joindre mon nom à ceux des savants français qui tiennent à honneur de s'associer à l'hommage d'estime et de reconnaissance que l'Université de Lausanne rendra le 10 juin à Léon Walras. Mais, en qualité d'ancien collègue et d'ami, j'estime lui devoir davantage; et du Collège de France, où il devrait être, où il serait sans doute, s'il était rentré dans sa patrie, je me permets, en mon nom personnel, de lui envoyer mes plus cordiales félicitations et mes plus chaleureux souhaits de bonheur et de longue vie.

Je vous serai reconnaissant de transmettre l'expression de mon affectueux respect à l'économiste qui a su dans ses études allier la rigueur de l'esprit scientifique à la générosité des sentiments, s'attacher avec une égale solidité au réel et à l'idéal, montrer avec la même ardeur à la société la voie de l'utile et celle du juste.

Veillez, Monsieur le Recteur, me croire présent de cœur à la cérémonie et agréer pour vous-même et pour les membres de l'Université de Lausanne, professeurs et étudiants, l'assurance de mes meilleurs souvenirs.

GEORGES RENARD,

Professeur honoraire de l'Université de Lausanne,

Professeur au Collège de France.

TÉLÉGRAMME

Roma.

Illustrissimo Rettore Università, Lausanne.

Società italiana progresso scienze associasi cordialmente solenni onoranze Professore Léon Walras, eminente fondatore scuola economica Losanna, creatore teoria generale equilibrio economico.

Presidente : VOLTERRA.

TÉLÉGRAMME

Roma.

Monsieur le Recteur,

Les soussignés vous prient de bien vouloir exprimer à M. Léon Walras les sentiments de haute considération qu'ils ont pour le fondateur de la théorie mathématique de l'équilibre économique. Ils félicitent l'Université de Lausanne d'avoir accueilli cet éminent savant et reconnu son mérite, alors que la nouveauté de ses idées et de ses procédés étaient encore un obstacle à leur acceptation.

VOLTERRA, VITO, *Sénateur, Professeur de physique mathématique.* — CERRUTI, VALENTINO, *Directeur de l'Ecole des ingénieurs, Professeur de mécanique analytique.* — BODIO, LUIGI, *Sénateur, ancien Directeur de la statistique italienne,* — DE VITI DE MARCO, *Professeur de la science des finances, Directeur du « Giornale degli Economisti ».* — MONTEMARTINI, GIOVANNI, *Directeur de l'Office du travail, Rédacteur en chef du « Giornale degli Economisti ».* — BARONE, ENRICO, *Professeur d'économie politique à l'Ecole supérieure de commerce.* — MORTARA, GIORGIO. — BENDUCE, ALBERTO. — GINI, CORRATO, *privat-docent.* — TREVISONNO, NICOLA, *Professeur à l'Ecole de commerce.* — PANTALEONI, MAFFEO, *Professeur d'économie politique, directeur du « Giornale degli Economisti ».*

TÉLÉGRAMME

Kieff.

Université de Lausanne,

Monsieur le Professeur Léon Walras.

L'Université impériale de Kiew, exprimant sa haute estime pour les éminents services rendus à la science économique par l'auteur des

Eléments d'économie politique pure, se fait un agréable devoir d'unir ses félicitations à la célébration du soixante-quinzième anniversaire du fondateur de l'École économique de Lausanne et témoigne tous ses regrets de n'avoir pu le faire le jour même de la solennité.

Recteur : CITOVITCH.

LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES SCIENCES NATURELLES

Monsieur et cher Associé émérite.

A l'occasion de votre 75^{me} anniversaire et de la fête que l'Université de Lausanne célèbre en ce jour, la Société vaudoise des Sciences tient à se joindre à vos collègues, à vos élèves et à vos amis; elle veut vous présenter l'hommage de son admiration, pour vos importants travaux dans le domaine de l'Economique, ses plus sincères félicitations et ses meilleurs vœux pour l'avenir.

En 1899, notre Société vous a déjà prouvé sa haute estime en vous nommant Associé émérite, vous étiez des nôtres depuis 1875, et c'est notre Bulletin qui eut l'honneur de publier dès 1873 toute une série de travaux où, novateur hardi, vous posiez génialement les bases d'une nouvelle science, l'Economique, que, grâce à votre persévérance inlassable, vous avez su faire reconnaître par le monde savant. C'est une belle carrière que vous avez parcourue, Monsieur et cher Associé émérite, et vous pouvez regarder en arrière avec fierté; l'arbre que vous avez planté et soigné de vos mains s'élève noblement dans l'espace, il porte déjà ses fruits et il en portera d'autres avec plus d'abondance encore.

La Société vaudoise des Sciences naturelles est heureuse de compter dans son sein un homme qui a tant fait pour l'avancement de la science et qui a jeté un éclat si vif sur l'Université de Lausanne.

Nous vous félicitons encore très vivement, Monsieur et cher Associé émérite, et nous faisons tous nos vœux pour que vous puissiez poursuivre longtemps encore vos belles études.

Lausanne, le 10 juin 1909.

Le Président,

Dr L. PELET, prof.

Le Secrétaire,

Dr A. MAILLEFER

FRIBURGI HELVETIORUM, DIE 4 MENSIS JUNII 1909.

A Monsieur le Recteur de l'Université de Lausanne.

Monsieur et très honoré collègue,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication concernant les honneurs que l'Université de Lausanne va décerner à M. le Professeur Walras. Je suis chargé par le Sénat de notre Université de vous féliciter de cette heureuse initiative, et je vous prie de présenter à cette occasion à l'éminent économiste, M. Walras, l'hommage de notre profonde admiration.

Tout le monde s'accorde à voir en M. Walras un des plus remarquables créateurs de l'Economie politique pure, dont il a poussé l'étude jusqu'à la dernière limite de la précision. Par sa haute probité scientifique et sa puissance d'analyse, il s'est assuré à jamais une place d'honneur parmi les chefs d'école. Tous ses collègues, quelles que soient leurs opinions sur la solution des problèmes pratiques, doivent reconnaître son incontestable compétence et sa maîtrise.

Nous souhaitons vivement que les honneurs, si bien mérités, que l'Université décerne à M. Walras, lui procurent la satisfaction et le bonheur, auquel a droit l'honnête et infatigable savant, de voir que son œuvre a passé dans la possession de la science et qu'elle lui assure la reconnaissance et l'admiration des générations futures.

Je saisis cette occasion pour vous réitérer, Monsieur et très honoré collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Recteur,

H. GRIMME.

Céligny, ce 6 juin 1909.

Mon cher Doyen,

Je suis désolé que l'état fort précaire de ma santé m'empêche de venir porter en personne le témoignage de reconnaissance et d'affection que je dois à mon vénéré maître, M. le Professeur Léon Walras. L'étude de ses travaux m'a initié aux théories de l'économie mathématique et a été l'origine de mes propres recherches.

Grâce à l'enseignement de ce savant, le nom de l'Université de Lausanne occupera désormais une place d'honneur dans l'histoire des progrès de la science économique.

C'est de tout mon cœur que je m'unis à nos collègues pour fêter et honorer le fondateur des théories de l'équilibre économique.

Agréé l'expression de mes sentiments amicaux.

VILFREDO PARETO.

A M. le Professeur P. Rambert,

Doyen de la Faculté de Droit.

Indépendamment de ces témoignages sont encore arrivés les suivants :

ALLEMAGNE. Adresses des Universités de Breslau, Heidelberg, Rostock, Strasbourg.

Télégrammes des Universités de Göttingen, Königsberg, de M. le Professeur Lexis.

ANGLETERRE. Adresses des Universités de Cambridge, Dublin, Manchester. Lettre de M. le Professeur Marshall.

AUTRICHE-HONGRIE. Lettre de M. le Dr O. Kraus.

Télégrammes des Universités d'Agram, Innsbruck, de M. R. Lieben.

BELGIQUE. Adresses des Universités de Liège et de Louvain.

BRÉSIL. Lettre de M. le Dr A. Cavalcanti.

ESPAGNE. Adresse de l'Université de Barcelone.

ETATS-UNIS. Adresse de l'*American Academy of Political and Social Science*, de Philadelphie. Lettre de M. I. Fisher.

FRANCE. Adresses des Universités de Besançon, Lille, Montpellier, Toulouse, des Facultés catholiques d'Angers, Lyon. Lettres de MM. Barriol, Colson, Pic, Rist.

Télégramme de la *Revue d'économie politique*.

ITALIE. Adresses des Universités de Ferrare, Modène, Pérouse, Rome, Turin, Urbino, des Ecoles supérieures de commerce de Bari, Venise. Lettre de la *Revue Scientia*.

Télégramme de M. T. Martello.

PORTUGAL. Adresse de l'Université de Coïmbre.

SUÈDE. Télégramme de l'Université d'Upsal.

SUISSE. Adresses des Universités de Genève et Zurich. Lettres du Conseil d'Etat, du Tribunal cantonal de Vaud.

Télégramme de l'Académie de Neuchâtel.

L'auditoire s'est rendu ensuite dans la cour de l'Académie pour y voir, encastré dans le mur, non loin de celui de Sainte-Beuve, le médaillon sculpté par M. Lugeon en l'honneur du jubilaire. Il est en bronze et appliqué sur une plaque de marbre rouge, il reproduit les traits de M. Walras, avec cette inscription :

*A Léon Walras, né à Evreux en 1834,
professeur à l'Académie et à l'Université de Lausanne
qui, le premier,
a établi les conditions générales de l'équilibre économique
fondant ainsi l'« Ecole de Lausanne ».
Pour honorer cinquante ans de travail désintéressé.*

Tout le monde était d'accord pour proclamer la ressemblance parfaite du médaillon.

Cette cérémonie, très simple mais très imposante par la noble figure qu'elle était destinée à célébrer et les hautes idées qu'on y a exprimées, était ainsi terminée.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
<i>Séance d'installation du 3 novembre 1906</i> <i>et inauguration du Palais de Rumine</i>	
Discours de M. B. VAN MUyDEN, Syndic	7
Discours de M. C. DECOPPET, Conseiller d'Etat	21
Discours de M. DIND, recteur sortant de charge	33
Discours de M. A. de LOES, professeur, recteur de l'Université	43
Discours de M. P. SIRVEN, professeur de littérature française	57
Discours de M. Maurice LUGEON, professeur ordi- naire de géologie	71
Le banquet à Beau-Rivage	87
Le « Commers » à Tivoli	93
<i>Séance d'installation du 7 novembre 1908</i>	
Discours de M. Camille DECOPPET, Conseiller d'Etat	105
Discours de M. le D ^r DIND, directeur sortant de charge	117
Discours de M. Henri BLANC, directeur entrant en charge	117

	PAGES
Discours de M. Marius LACOMBE, professeur ordinaire de géométrie	139
Discours de M. Maurice ARTHUS, professeur ordinaire de physiologie	145
D ^r Emile Duboux par A. DE LOËS	157

Jubilé Walras, 10 juin 1909

Discours de M. H. BLANC, recteur de l'Université	171
Discours de M. MILHAUD, professeur extraordinaire d'économie politique	177
Discours de M. Ernest ROGUIN, professeur ordinaire de droit	179
Discours de M. BONINSEgni, professeur extraordinaire d'économie politique	187
Discours de M. Léon WALRAS	195
Hommage des économistes et professeurs français à Léon Walras	
211	
Adresses et télégrammes divers	
213	

